

I.S.S.N. 1141 - 135 X

**BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD**



**TOME CXXIII — ANNEE 1996
3^e LIVRAISON**

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin)	90 F
Pour un couple, ajouter une cotisation	90 F
Droit de diplôme	50 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	140 F
Abonnement pour les particuliers non membres	250 F
Abonnement pour les collectivités	250 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire)	70 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel) selon le cas.	

Il est possible de régler sa cotisation 1996, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Les personnes de moins de vingt-cinq ans désireuses de recevoir le Bulletin sont invitées à le demander à la SHAP. Ce service est assuré gratuitement.

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit:

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXIII — ANNEE 1996
3^e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 3^e LIVRAISON 1996

● Compte rendu de la séance	
du 3 juillet 1996	267
du 7 août 1996	276
du 4 septembre 1996	279
● Un curieux monument mégalithique à Saint-Crépin et Carluçat : Le dolmen de Bois-de-Barde (Pascal Raux)	285
● Image en perdition ou Les peintures murales de la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès au XIV ^e siècle (Olivia Michel-Dansac)	289
● L'hôpital Sainte-Marthe de Périgueux (3 ^e partie) (Louis Grillon)	309
● Sur un livre de comptes de la fabrique de Montagrier (Pierre Pommarède)	325
● Pierre et Jean d'Abzac: deux maîtres périgourdiens de l'équitation française (Marcel Berthier et Robert Girardet)	329
● Registre d'écrou de la maison d'arrêt de Sarlat an V et an VI (Paulette Parat)	333
● Un exemple de l'évolution des récoltes sous l'ère napoléonienne (René Larivière)	339
● Du nouveau sur la forge des Eyzies : Histoire d'une "clouterie" (Laurence Chesneau-Dupin)	345
● Un régiment dans sa ville : le 108 ^e de ligne à Bergerac (1874-1923) (1 ^{re} partie) (Jean-Louis Audebert)	353
● Dans notre iconothèque :	
Le souvenir d'un aéronaute bergeracois	383
● Notes de lecture :	
Daniel L'Homond : <i>Les lieux disent</i> ; Collectif : <i>La vallée de la Crempse en Périgord</i> ; Moïse Géraud : <i>L'Araucanie et la Patagonie - Antoine de Tounens ou une royauté difficile</i> ; Collectif : <i>Maurice Albe, un artiste et son pays</i> ; Collectif : <i>Enceintes romaines d'Aquitaine</i> ; Joseph Joubert : <i>Correspondance générale</i> ; Collectif : <i>La Dordogne, aspects socio-économiques</i> ; Collectif : <i>Les plus beaux villages du Périgord</i> ; Comte de Saint-Saud : <i>Généalogies périgourdines</i> ; Pierre Pommarède : <i>Tocane et Saint-Apre oubliés</i> (Dominique Audrenie) ; Collectif : <i>Le Périgord Roman, 1. La perception de l'espace</i> ; Philippe A. Boiry : <i>Parti sans laisser d'adresse</i> (Jacques Lagrange)	387
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)	389

Le présent bulletin a été tiré à 1.600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange et Jeannine Roussel, avec la collaboration de la commission de lecture.

Ont également participé à la préparation de ce numéro :
MM. D. Audrenie, Dr G. et Mme B. Delluc, P. Pommarède.

Photo de couverture : Saint-Geniès, chapelle du Chaylard, Saint Georges, peinture murale, XIV^e siècle (photo P. Marboeuf et P. Fournigault)

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 3 JUILLET 1996

Présidence : M. Soubeyran

Présents : 96 - *Excusés* : 8

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

NECROLOGIE

G. de Montaudry
Gérard Mironneau

FELICITATIONS

M. Guy Mandon, nommé chevalier dans l'ordre national du Mérite.

ENTREE D'OUVRAGES

- *Tocane et Saint-Apre oubliés*, par Pierre Pommarède, Fanlac, Périgueux, 1996 (don de l'auteur et de l'éditeur) ;
- *Les cahiers de Vésone I*, Association des amis de Pierre Fanlac, Périgueux, 1996 (don de l'éditeur) ;
- *Essais sur le beau en photographie*, Fanlac, Périgueux, 1996 (don de l'éditeur) ;
- *Généalogies périgourdines*, comte de Saint-Saud, tome III, Libro-Liber, Périgueux, 1996 (don de l'éditeur) ;
- *Le Livre d'Or de Saint-Joseph* (don de M. Bonnal) ;
- *Maurice Albe, un artiste et son pays*, Fanlac, Périgueux, 1996 (don de l'éditeur).

ENTREE DE DOCUMENTS

- *Chrétien aujourd'hui en Périgord 1996-1997* (don de M. Audrerie) ;
- *Le centenaire du groupe B.N.P. en Dordogne* (don de M. Audrerie) ;
- *Copies de factures anciennes* (don de Mme de Maillard).

REVUE DE PRESSE

- Dans le *bulletin de la Société préhistorique française* tome 93 - n 2, B. Bosselin étudie la contribution de l'abri Pataud à la chronologie du Gravettien français.

- Le *bulletin de la Société archéologique du Tarn et Garonne* tome CXX - 1995, signale le travail de Nathalie Mouillac sur l'architecture de l'abbaye Saint-Pierre de Moissac.

- *Lo Bornat* n° 2 - 1996, annonce la tenue de la 77e félibrée qui se tiendra le dimanche 7 juillet prochain à Saint-Aulaye.

- Dans le *bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir* n° 65 - 1996, on note particulièrement : Les honneurs de l'église de Daglan au XVIIe siècle par Louis-François Gibert, La traverse de Sarlat par Mireille Bénéjeam, François Desvergne curé de Mauzens par Robert Bouet, Emigration de La Dordogne vers l'Amérique du Sud par Pascale Laguionie-Lagauterie.

- Dans le *bulletin du Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord* n° 43 - 1996, on peut relever : Henry de Lacaze du Thiers par Marcel Berthier, Le château de Bellossière par Hervé Lapouge.

- Le *bulletin de l'association de recherches archéologiques et historiques du Pays de La Force* n° 11 - 1996 contient un grand nombre d'informations et de documents sur cette région.

- Dans *Sud-Ouest*, notre ami Alain Bernard donne chaque semaine de précieuses informations sur les activités des sociétés savantes et sur les découvertes archéologiques.

COMMUNICATIONS

M. Soubeyran, en ouvrant la séance, adresse tous nos vœux de prompt rétablissement au P. Pommarède, que son état de santé empêche d'être parmi nous.

Le président de séance insiste sur l'intérêt des expositions sur Maurice Albe, qui se déroulent durant l'été à Périgueux.

M. Audrière donne le compte rendu de notre sortie du mois de juin :

Ce dimanche 30 juin, les membres de la S.H.A.P., se sont rendus dans le Terrassonnais, à la découverte du patrimoine local, encore mal connu, malgré sa diversité et sa richesse.

Sous la conduite de M. Le Nail, la visite de la petite chapelle Notre-Dame d'Azerat a permis d'évoquer un passé récent. Le pèlerinage attire toujours les fidèles environnants. Quant à la chapelle, elle est un témoin privilégié de l'architecture rurale et bénéficie de soins attentifs.

La redécouverte du château de Rastignac a constitué un moment privilégié tant ces lieux sont évocateurs d'événements, où la petite histoire rejoint la grand Histoire. Ce fut aussi l'occasion de rappeler que Rastignac et la Maison Blanche ne sont copies l'une de l'autre, mais des œuvres originales conçues différemment.

Le repas était servi au domaine des Frauds, chez M. et Mme de Rancher hôtes plein d'attentions, qui avaient bien voulu ouvrir les portes de leur jolie demeure.

Le Dr et Mme Delluc, empêchés pour des raisons familiales, avaient préparé une présentation du gisement préhistorique éponyme de Badegoule, situé sur la commune du Lardin-Saint-Lazare.

L'après-midi, le vieux Terrasson confiait quelques-uns de ses secrets grâce à M. Larivière. Ce quartier, lui aussi chargé d'histoire, bénéficie actuelle-

ment d'importants travaux de mise en valeur. A quelques pas, les Jardins de l'Imaginaire, récemment ouverts, ont invité au rêve parmi les muses et les fées. Pour clore cette journée, la Ville de Terrasson avait convié chacun autour du verre de l'amitié.

Dans sa dernière séance solennelle, l'Académie Française vient de décerner le Prix Georges-Goyau à l'ouvrage écrit par Pierre Pommarède : *Charles-Marie de Feletz, Un immortel bien oublié*, paru voilà quelques mois aux éditions Pilote 24, à Périgueux. Le Prix de cette fondation de l'illustre assemblée, avec attribution de la médaille d'argent, est destiné à l'auteur d'un ouvrage local. On sait que ce travail de recherche, accompli par le président de la Société historique et archéologique du Périgord, avait révélé au grand public Charles-Marie de Feletz, enfant du Périgord à l'illustre carrière, prêtre persécuté sous la Révolution, reçu comme journaliste sous la Coupole en 1826. A Périgueux, comme à Brive, une rue porte son nom. Tous les amis de l'auteur de ce livre se réjouissent de cette honorable distinction.

Mme Bénéjean, conservateur départemental des antiquités et objets d'art, donne la deuxième partie de son intéressant exposé sur la protection des objets mobiliers périgourdiens. Elle nous a adressé le résumé de sa double communication :

1 - 150 ans de classement

Au même titre que les monuments historiques, les objets mobiliers peuvent être protégés par leur classement ou leur inscription sur l'Inventaire supplémentaire selon leur intérêt. Les conservations des antiquités et objets d'art, créées en 1908 par département, sont chargées de recenser les objets d'art et les vestiges archéologiques. Présentés à la commission départementale constituée par le préfet, les objets mobiliers reçoivent ou non un avis favorable à leur inscription ou à leur proposition de classement. Protégés, ils deviennent alors inaliénables et imprescriptibles, étant du domaine public. Les collections privées peuvent être classées selon la loi 1909. Les propriétaires, communes ou particuliers, bénéficient de l'aide de l'Etat ou du conseil général si les objets nécessitent des travaux de restauration ou de mise en sécurité.

Le recensement des antiquités et objets d'art a été entrepris dès 1840, en même temps que celui des monuments. L'analyse des classements depuis 150 ans montre une corrélation entre l'évolution du cadre juridique et la stratégie de prospection. Quatre périodes se dégagent, articulant le bilan d'un siècle et demi de classement pour la Dordogne :

- La première, de 1840 à 1909, se caractérise par l'irrégularité des listes de classement et surtout par la mise en place des mesures de protection établies par les lois de 1887, de 1905 définissant les propriétés des objets mobiliers à la suite de la séparation des Eglises et de l'Etat, de 1908 qui précise de nouveau les propriétés, et de 19013 qui remplace la loi de 1887, tenant compte des nouvelles dispositions précédentes.

- La seconde, de 1914 à 1949, devient plus cohérente. La stratégie de prospection s'oriente sur les objets les plus nombreux et les plus fragiles, en bois sculpté polychrome et doré. En 1943 et 1945, deux collections préhistoriques privées sont classées, selon la nouvelle loi qui étend la protection aux objets à intérêt scientifique.

- La troisième période, de 1951 à 1966, renforce la précédente. La prospection menée par le président de la S.H.A.P., Jean Secret, et impulsée par le conservateur régional des monuments historiques qui siège encore à Périgueux. Pour la première fois, des objets à caractère technique ou civil sont classés. Le nombre des peintures sur toile classées s'élève ostensiblement.

- La quatrième période, de 1966 à nos jours, enregistre une nouvelle évolution. C'est en 1970, qu'une nouvelle loi permet l'inscription sur l'Inventaire

des objets mobiliers Elle se situe dans un contexte d'urgence : de nombreux objets du domaine public ne sont toujours pas protégés tandis que les hôpitaux sont rénovés et la liturgie renouvelée, à la suite du Concile de Vatican II. Grâce à l'inscription, le patrimoine mobilier public peut être recensé et contrôlé dans une plus large mesure. Le classement diminue sensiblement, bien qu'il s'étende en outre, grâce aux lois de 1970 et 1985, aux objets à intérêt technique et au patrimoine industriel.

Aujourd'hui, après une interruption de sept ans, de nombreuses demandes de protection sont adressées par les maires eux-mêmes, tandis que l'Inspection des monuments historiques fait enquêter les conservateurs des A.O.A. sur les grands ensembles dispersés pendant la Révolution.

En 1995, dans le département de la Dordogne, 496 objets ont été classés depuis 1840 et 1 028 inscrits sur l'inventaire supplémentaire depuis 1970. En Aquitaine, la Dordogne est le troisième département pour le nombre de ses objets protégés, venant après la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques.

II - Périodisation et sélections

Chaque période semble avoir privilégié une catégorie d'objets mobiliers, élargissant peu à peu les critères de sélection.

1) 1840-1909 :

62 objets mobiliers sont classés en Dordogne, dont 44 pour la seule année de 1908. La création du poste de conservateur des antiquités et objets



L'Annonciation, Peinture murale du cloître de Cadouin, XV^e siècle, portée sur la liste des monuments historiques de 1840.

d'art explique cette croissance subite. Parmi ces objets, dominent les sculptures sur pierre au nombre de 28. Elles possèdent en elles-mêmes un caractère monumental, pérenne. Elles se rapprochent de "antiquités", c'est-à-dire des vestiges archéologiques comme on l'entendait au XIXe siècle. Tels sont, à Brantôme, les deux bas-reliefs du XIIIe siècle, le Massacre des Innocents et le Baptême du Christ encastrés dans le mur de la nef, ainsi que le chapiteau du XIIe siècle, transformé en bénitier, portés sur la liste de 1840. S'ajoutent les peintures murales qui font corps avec le monument classé, dont on veut conserver l'authenticité : celle du cloître de Cadouin est la première peinture murale classée en 1840 en même temps que le cloître. Vont suivre les classements des peintures murales de la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès, celle du chœur de l'église de Cadouin et d'Agonac. Les grandes boiseries du chœur de Saint-Jean-de-Côle sont classées dès 1862, avec l'église.

Cependant, le caractère monumental de l'objet n'est pas recherché systématiquement. Dès 1840, la diversité s'introduit par nécessité : il s'agit de protéger des objets mobiliers provenant d'édifices religieux disparus ou changeant d'affectation. Tel est le cas du maître-autel de marbre daté de 1762, provenant de la chartreuse de Vauclaire, placé dans la cathédrale Saint-Front de Périgueux. Sa documentation, très riche, a fait l'objet d'un article du Bulletin de la S.H.A.P. en 1896(1). A Sarlat, les panneaux en bois sculptés du XVe siècle, provenant des tribunes de l'église Sainte-Marie rachetée par la ville en 1835, sont transférés dans la cathédrale Saint-Sacerdos devenue l'église paroissiale. Ils sont aussitôt classés parmi les monuments historiques en 1840.



Autel de la cathédrale Saint-Front de Périgueux, provenant de la chartreuse de Vauclaire, daté de 1762, porté sur la liste de 1840.

1. Amédée Grenier, Autel du chapitre dans la cathédrale Saint-Front, *B.S.H.A.P.*, 1896, pp. 296 à 302.

C'est à partir de la loi de 1887, que les objets mobiliers vont bénéficier d'une protection spécifique, pour la première fois. Au total, en France, le nombre d'objets classés passa de 288 en 1897 à 4 000 en 1905. Dès lors, est protégé le premier reliquaire en Dordogne, daté du XVe siècle, décrit dans le Bulletin de la S.H.A.P. en 1875, provenant de l'abbaye de Chancelade(2). La première collection de manuscrits, celle de Cadouin, est classée en 1898. Elle comprend dix-neuf ouvrages du XIe au XVIe siècle. Par mesure de sauvegarde, ils sont conservés aux archives départementales(3). La première cloche est classée en 1905 : c'est aussi la plus ancienne, s'agissant de la cloche de Villedieu à Terrasson, en fer battu, datée du IXe siècle d'après l'abbé Grugière(4). Enfin, en 1908, pour clore cette première période, sont classées les six premières peintures sur toile : les portraits des évêques de Sarlat (5).

2) 1914-1949

Cette seconde période est la moins fructueuse pour la Dordogne avec 37 objets classés. Le classement est discontinu, pratiqué quasiment tous les cinq ans. Ce n'est qu'à partir de 1942 que le classement devient régulier, annuel. Le recensement effectué par Lucien de Maleville pour le service des monuments historiques n'y est pas étranger. - 11 objets sont classés pour la seule année de 1947. Or, si la période n'est pas riche en quantité, elle est importante pour son nouveau critère de sélection et sa stratégie de prospection différente. Désormais, ce sont les sculptures sur bois doré, polychrome, qui l'emportent avec 20 objets mobiliers (retables, tabernacles, autels, panneaux et statues) contre 8 pierres sculptées. Les premiers ensembles complets de chœur sont protégés : ceux de Saint-Romain et Saint-Clément en 1914, de Saint-Estèphe en 1922, de Turnac à Domme en 1938. Leur historique est présenté dans le Bulletin de la S.H.A.P. (6-7).

La notion de série devient un argument pertinent : dans le lapidaire figurent les sept chapiteaux romans de Saint-Rabier, considéré comme un ensemble(8). Cette notion s'étend à celle de la "collection scientifique" grâce à la loi de 1945, permettant de classer deux collections préhistoriques et proto-historiques privées, afin d'éviter leur dispersion et sauvegarder leur intérêt. Elles sont devenues inaliénables et imprescriptibles bien qu'elles n'appartiennent pas au domaine public.

En 1935 apparaît un cas peu fréquent. IL est décidé de classer pour la première fois une relique, et non le reliquaire : la relique insigne du saint Suaire, de toile de lin fin, brodée de caractères couliques, rapporté de Terre Sainte en 1117(9). La période s'achève avec le classement des peintures murales du chœur de Saint-Julien de Lampon en 1948, dont l'architecture fut inscrite l'année précédente(10). Coup sur coup, en 1949, trois cuves baptismales en pier-

2. Alfred de Froidefond, Reliquaire de Chancelade, B.S.H.A.P., 1875, pp. 243 à 246.
3. Abbé E. Chaminade, Monographie des manuscrits de chants de l'abbaye de Cadouin, Paris, 1887, 95p.
4. Abbé H. Grugière, Exploration campanaire du Périgord, Périgueux, 1907, pp. 26 à 40.
5. J.-M. Lefort, Six portraits d'anciens évêques de Sarlat, B.S.H.A.P., t. CI, 1974, pp. 132 et 345.
6. R.P. Fidèle Durieux, Trois retables franciscains en Périgord, B.S.H.A.P., 1953. Exciudeuil pp. 88 à 93, Saint-Romain, pp. 139 à 143, Nantheuil pp. 143 à 147.
7. Jean Secret, Les églises de l'ancien diocèse de Limoges. Le canton de Bussière-Badil, B.S.H.A.P., 1952, Saint-Estèphe, p. 242.
8. François Le Nail, Le prieuré de Saint-Rabier et ses chapiteaux, B.S.H.A.P., t. CXXI, 1994 pp. 509 à 519, t. CXXII, 1995, pp. 451 à 468.
9. Jean Maubourguet, Le suaire de Cadouin, B.S.H.A.P., 1936, p. 349.
10. Jean Secret, Fresques de l'église de Saint-Julien de Lampon, B.S.H.A.P., 1947, pp. 108 à 112.

re, du XIIe siècle sont classée. Les tendances de la première période se sont renversées, mais les premiers critères n'ont pas disparus. Les sculptures sur bois bénéficient d'une plus grande attention de part leur fragilité, cependant tout le lapidaire est loin d'être recensé.

3) 1951-1965

La troisième période fait nettement progresser la protection des objets mobiliers. Le classement est continu, annuel, avec trois années abondantes pendant chacune desquelles sont classés 24 à 29 objets mobiliers. Au total, 148 objets mobiliers sont classés en 1965. La tendance précédente se renforce, privilégiant les sculptures sur bois : 69 retables, tabernacles, autels, chaires à prêcher, stalles, statues et panneaux sont protégés, contre 20 précédemment. La prospection s'est étendue aux petites églises rurales avec les retables d'Orliaguet, de Saint-Vincent-le-Paluel, de Festalemps, et le tabernacle d'Eybènes.



Retable et tabernacle de l'église de Festalemps, XIIIe siècle, classé en 1953.

Le nombre de sculptures en pierre augmente à son tour : 29 contre 8. Une nouvelle collection préhistorique privée est classée. - 16 toiles du XVII^e siècle sont classées contre 3 précédemment, ainsi que 8 pièces d'orfèvrerie rattrapant la lacune précédente.

Le problème de la sécurité des objets se pose et semble se résoudre avec la création du musée d'art sacré de Chancelade qui garde en dépôt les objets provenant d'autres paroisses. Les dépôts s'effectuent jusqu'en 1975. Avec le premier dépôt versé en 1948, il annonce les initiatives de la dernière période. Enfin la sélection s'est élargie : la partie instrumentale des orgues de Sarlat, datée de 1752, est classée en 1952, tandis que les fauteuils Louis XV du palais de justice de Bergerac sont transférés au château de Bourdeilles, après classement. Ce sont les premiers objets civils protégés. Les objets religieux demeurent les plus nombreux : ce qui est logique puisque les premières lois de protection ont été élaborées pour leur propre sauvegarde.



Tabernacle de l'église d'Eybènes, XVII^e siècle, classé en 1951.

4) 1966-1996

La dernière période connaît une nette progression avec, en 1970, la possibilité d'inscrire les objets mobiliers sur l'inventaire supplémentaire, de classer les objets à intérêt technique pour s'étendre au patrimoine industriel en 1985. Les quatre années les plus abondantes en classement se situent entre 1971 et 1975 avec 36 à 20 objets par an. En tout, 192 objets mobiliers ont été classés en 30 ans, contre 148 en 14 ans précédemment. La moyenne est en baisse. Mais cette diminution est compensée par les inscriptions sur l'inventaire supplémentaire. Si la qualité des sculptures sur bois a légèrement diminué (62 contre 69), les toiles en revanche ont culminé avec 42 classements contre 16. Le nombre de pièces d'orfèvrerie a atteint 17 classements. Les principaux buffets d'orgue ont été classés en 1976 et 1977, répondant aux orientations de l'inspection des monuments historiques, avec celui de Saint-Etienne de la Cité de Périgueux, de Saint-Cyprien et de Sarlat. Les années 71-75 se caractérisent également par le classement d'objets mobiliers situés dans des châteaux, comme Biron, Bourdeilles, Marquay (Puymartin), Montbazillac, Villars (Puyguilhem).

Comme les lois de 1970 et de 1985 le font pressentir, un nouveau mobilier est classé : le moulin à huile du XVIIIe siècle de Saint-Estèphe, la chocolatière du XVIIIe siècle à Mouzens, la locomotive du Buisson de Cadouin. Depuis 1990, le service des monuments historiques s'efforce de classer le patrimoine campanaire : 15 cloches l'ont été portant leur nombre à 26 pour le département. 208 cloches antérieures à la Révolution avaient été recensées par l'abbé Brugière au XIXe siècle. L'effort est à poursuivre.

Les inscriptions sur l'inventaire permettent la protection d'objets dont le sort fut en jeu avec la rénovation des hôpitaux et le renouvellement de la liturgie en 1965. Ce fut le cas pour les hôpitaux de Trélissac et d'Excideuil. Il semblerait que la prospection puisse se poursuivre. Quant aux objets religieux, ils sont si nombreux qu'ils constituent la majorité des inscriptions. Dans les années 70, on a voulu résoudre le problème de leur sécurité en créant des musées d'art sacré. Tel fut le cas à Bergerac et à Sarlat, à la suite de celui de Chancelade.

Depuis 1994, 109 objets ont pu être inscrits, parant au plus urgent.

III - Les nouvelles orientations

Les inscriptions, par arrêté préfectoral, permettent en effet de garantir en premier lieu l'existence de l'objet, dûment fiché et photographié. Il est alors possible, selon l'inscription des monuments historiques, de les présenter à la commission supérieure en vue de leur classement s'ils présentent un intérêt majeur. Pour la plupart de ces cas, il s'agit d'éléments dispersés pendant la Révolution dont l'intérêt historique et esthétique est reconnu. Tels les retables de la Visitation de Périgueux à Beleymas, de la chartreuse de Vauclair à Saint-Laurent-Les-Hommes, des récollets de Bergerac à Beynac.

A la suite d'études d'histoire de l'art menées en 1987 par Emmanuelle Beauville⁽¹¹⁾, un atelier de sculpteurs sur bois très productif entre 1660 et 1720 à Gourdon, a pu être identifié à partir de ses retables et ses tabernacles : il s'agit de la dynastie des Tournié. Les œuvres, une fois bien reconnues, méritent aussi le classement.

Enfin, une tendance apparaît à la demande des maires recherchant l'inscription de l'ensemble des objets mobiliers contenu dans l'église de leur commune. C'est alors que risque de se creuser le hiatus suivant : un certain

11. Emmanuelle Beauville, *Les Tournié : recherches sur un atelier de sculpteurs sur bois au XVIIe siècle. L'art des retables, maîtrise d'histoire de l'art sous la direction de Daniel Rabreau*, université de Bordeaux III, 1987.

nombre d'églises non protégées contiennent des objets classés et/ou inscrits. Si l'édifice lui-même ne présente pas toutes les garanties sanitaires, l'objet court un danger de dégradation rapide à terme. C'est pourquoi le Service des monuments historiques préconise de mener une politique parallèle de protection entre l'édifice et son contenu. Le classement ou l'inscription des objets mobiliers n'entraîne pas obligatoirement leur restauration qui peut alors se réaliser en fonction d'un partenariat financier entre la commune et le département pour les objets inscrits ou entre la commune et l'Etat pour les objets classés.

Le sort des objets mobiliers, comme celui des édifices dépend de la volonté des maires et de l'inspection des monuments historiques. Les maires sont de plus en plus sensibilisés à l'état de dégradation de certaines oeuvres appartenant à leur commune. Jusqu'à quel point leur sauvegarde peut-elle être garantie ?

Le chanoine Jardel nous informe des ventes d'autographes récentes.

Le président,
Michel Soubeyran.

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie.

ADMISSIONS DU 5 JUIN 1996

- M. Bernard-Savary Jacques, 7, rue Gal-de-Larmirat, 94000 Créteil, présenté par MM. D. Audrerie et Ch. Turri ;
- Mlle Maleville Anne-Marie, 24420 Savignac-les-Eglises, présentée par Mlle F. Lavergne et M. Ch. Turri.

ADMISSIONS DU 3 JUILLET 1996

- Père Bonningues Marc, Prieuré de Saint-Astier, 24110 Saint-Astier, présenté par Mme M. Bénéjean et Mgr Briquet ;
- Mlle Saint-Martin Fanny, 7, rue G.-Chapdeville, 24750 Boulazac, présentée par Mme B. Delluc et père Pommarède ;
- M. Lafeuille Maurice, 14, av Léo-Lagrange, 24120 Terrasson, présenté par Mme M. Chabanne et père Pommarède ;
- M. Devaud Guy, 4, rue Béleyme, 24000 Périgueux, présenté par MM. J. Li Sem Lie et D. Audrerie ;
- Mlle Chabronnerie Viviane, Mourès, 47210 Tourliac, présentée par M. D. Audrerie et père Pommarède.

SEANCE DU MERCREDI 7 AOUT 1996

Président : P. Pommarède

Présents : 86 - Excusés : 10

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

FELICITATIONS

M. Henri de Castellane promu officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

M. Xavier Arsène Henry promu commandeur dans l'ordre national du Mérite.

M. Philippe Boiry honoré du prix d'Histoire de l'Académie des sciences morales et politiques pour son livre *Les jeunes dans la Résistance* (Pilote 24, Périgueux, 1996).

ENTREE D'OUVRAGE

- *Bassin de la Lémance, préhistoire et histoire*, par Pierre Rémonteil, de Blayac, Fumel, 1996 (don de M. Brémard) ;

- *La Bouriane, Gourdon, Souillac, Sarlat*, par Colette Chantraine, Christiane Ducoux et Marie-Cécile Kuyllé, du Laquet, Martel, 1996, n° 5 de la collection Tourisme et Patrimoine (don de M. Brémard) ;

- *De la préhistoire à nos jours, Sergeac-en-Périgord*, par André Roulland, imprimerie du Carrefour, Terrasson, 1996 (don de M. Brémard) ;

- *Les Lieux disent...*, par Daniel L'Homond, Fédérop, Eglise-Neuve d'Isac, 1996 (don de M. Brémard) ;

- *Château de Beynac, guide aide-mémoire*, dépliant, par Michel Henry-Claude et Pierre Spierckel, Fragile, Gavaudun, 1996, collection La mémoire des pierres (don de M. Brémard).

ENTREE DE DOCUMENTS

- L'Office de Tourisme de Périgueux offre un exemplaire du puzzle éducatif qu'il a réalisé à partir du plan dressé par Belleforest en 1575, figurant *Le vray pourtrait de la ville de Périgueux*.

- Mlle Cusset, d'Hautefort, a fait effectuer pour nos archives une photocopie de l'autorisation ministérielle pour le mariage du futur maréchal Bugeaud, le 30 mars 1818 à Sainte-Orse. A ce don elle ajoute un souvenir de Joséphine Cusset, cantinière au 7^e Hussard, qui a participé à dix campagnes en Afrique et en Italie et décéda à Thenon le 22 mars 1867.

- Notre collègue, l'abbé Nardoux, a déposé pour notre bibliothèque, un exemplaire de son étude commentée, de l'enquête du curé de Bourdeille, l'abbé Solinet, réalisée vers 1850.

- Egalement, notre collègue, le commissaire de police Guy Penaud adresse un exemplaire du *Répertoire des châteaux, manoirs, chartreuses et autres édifices fortifiés du Périgord* qu'il vient d'achever. C'est un fort document de 120 pages énumérant 3 000 à 3 500 demeures nobles.

- La bibliothèque départementale de prêt communique sa dernière liste d'ouvrages mis à la disposition du public et les Archives départementales fait part de *l'Accroissement des ouvrages de la bibliothèque en 1995*.

Ce document de cent pages, établi par Dominique Grandcoïn, comporte près de 2 000 titres parmi lesquels le Périgord se réserve une place de choix.

REVUE DE PRESSE

- Dans le *bulletin des Amis des monastères* de juillet 1996 n° 107, nous trouvons une brillante étude de notre collègue François Le Nail sur l'abbaye du Dalon, paroisse de Sainte-Trie.

- *Pèlerin magazine* n° 5928, offre un intéressant reportage abondamment illustré, de Christophe Bardy, sur cinq communes du Périgord au riche passé culturel : La Roque-Gageac, Beynac et Cazenac, Domme, Monpazier, Saint-Jean-de-Cole.

- *Subterranea* (bulletin de la Société française d'études des souterrains) n° 98, propose sous la plume de François Veber, quelques notes sur les

"creux" à grain dans le Périgord, ces sibos, fosses ovoïdes utilisées du Moyen Age au XVIIIe siècle.

- *Pont sur l'Isle* (bulletin trimestriel) n° 111, annonce la canonisation du père Jean-Gabriel Perboyre, mussidanais missionnaire et martyr en Chine au siècle dernier.

- De *La semaine religieuse de Périgueux et Sarlat* n° 28 et 29, on retiendra le programme des journées "cinq jours à Cadouin", du 14 au 18 août - Colloque le 24 août -.

- Le n° 1186 de *Réussir l'agriculture de la Dordogne* consacre sept pages à l'économie, la géographie et l'histoire du canton de Sigoulès. Du même hebdomadaire, n° 1187, on notera une bonne page consacrée à l'auto-rail Espérance, train gastronomique et touristique destiné à mieux faire connaître la vallée de la Dordogne de Sarlat à Bergerac.

COMMUNICATIONS

Ouvrant la séance, le président dit sa joie de se retrouver enfin en cette assemblée qui lui est chère et dont la maladie l'a trop longtemps éloigné. Il remercie tous ceux qui lui ont manifesté leur sympathie en ces jours d'épreuve. En réponse, Mme Rousset exprime le sentiment de tous en lui témoignant sa satisfaction de le revoir assis dans ce fauteuil qu'il occupe avec tant de bienveillante autorité.

Ensuite, le P. Pommarède se félicite du retour de Mme Miquel et salue la présence du doyen Lajugie et de Mgr Briquet. Tout spécialement, il remercie le professeur Michel Golfier venu de Paris pour nous présenter une communication de qualité.

Il trace les grandes lignes de l'excursion du 22 septembre dans la région de Lalinde : château de Grateloup ouvert par Mme Bories, avec conférence de M. le préfet Lalande sur Maine de Biran ; château de Montbrun que nous présentera sa propriétaire, Mme de la Loge d'Ausson ; découverte des sites préhistoriques par Brigitte et Gille Delluc et des églises romanes par Nathalie Mouillac, constitueront les points forts de cette prometteuse excursion.

Il informe que le président Filiol nous donne rendez-vous le 16 août à 10 heures à la Cité, pour une visite guidée du chantier des fouilles gallo-romaines en cours sur le site de l'ancienne Cité administrative, jusqu'à la fin du mois à l'issue duquel les vestiges seront, hélas, détruits.

Gérard Mouillac a représenté notre Compagnie à l'inauguration de l'exposition commémorant notre bienfaiteur, Léo Testut, le 23 juillet en la mairie de Beaumont.

Mme Colette Cheyssac signale qu'une conférence sur les fonderies de canons de marine, aux XVIIe et XVIIIe siècles, aux forges d'Ans, sera donnée le 17 août à 17 heures à la Boissière d'Ans.

M. le chanoine Jardel signale deux autographes périgourdins mis en vente publique : lettres de Léon Bloy et de Rachilde.

Enfin, la parole est donnée au professeur Michel Golfier qui, avec la vaste érudition que nous lui connaissons et dans un style alerte et captivant, nous entretient de la carrière mouvementée et pittoresque du poète, romancier, journaliste, figure de proue de la bohème montmartroise à la fin du XIXe siècle, Emile Gondeau né à Périgueux en 1849, mort à Paris en 1906. Apprécié par Anatole France, contacté par Rodolphe Salis, il collabora au *Chat Noir* dès 1878. Puis, à partir de 1884, il publie poèmes, romans et nouvelles. On le rencontre dans les cabarets de la Butte, au *Quat'z'arts*, au *Moulin Rouge*. Il organise les festivités telle, en 1896, "La cavalcade de la Vache enragée". En conclusion, même s'il fut éclipsé par Salis, Emile Gondeau n'a pas moins créé

"Montmartre" où son nom reste attaché à une petite place que borda naguère le célèbre *Bateau lavoir*. A Périgueux, hélas, c'est l'oubli...

Pour clore cette réunion, M. Besset rafraîchit notre mémoire en évoquant brièvement la vie et la carrière de Gautier de Costes, seigneur de La Calprenède, écrivain prolifique de tragédies et romans précieux. Son souvenir demeure à Toulon, ce manoir un peu oublié, proche de Salignac, où il naquit vers 1610.

Le président,
Pierre Pommarède.

Le secrétaire de séance,
Michel Soubeyran.

ADMISSIONS DU 7 AOUT 1996

- Mme Goillard Nicole, 8, rue Michelet, 24000 Périgueux, présentée par Mme D. Robin et M. G. Mouillac ;
- M. Cid Sylvain, 24380 Lacropte, présenté par Mme G. Rendu M. Cl. Lusignat ;
- Mlle Tassaint Raymonde, 109, rue Claude-Bernard, 24000 Périgueux, présentée par MM. J. Lagrange et D. Audrerie ;
- Mme Bacharette R., 24310 Valeuil, présentée par M. G. de Ramefort et père Pommarède ;
- Mme Ronwin Goodsir Thomas, Le Bourg, 24310 Paussac Saint-Vivien, présentée par Mlle M. Boyer et Mme M. André.

SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 1996

Président : P. Pommarède

Présents: 116 - Excusés : 8

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

NECROLOGIE

Mme Turri, mère de notre trésorier.

Au nom de la Société, M. le Président lui présente ses cordiales condoléances accompagnées d'un hommage pour les services qu'il rend à la S.H.A.P.

FELICITATIONS

Jean-Claude Ignace, professeur agrégé, chevalier des Palmes académiques.

ENTREE D'OUVRAGES

- *La Constitution, de l'écriture à la lecture*, par Yves Guéna. Texte d'une communication faite par le sénateur-maire de Périgueux en 1996, devant l'Académie des sciences morales et politiques. Tiré à part (don de M. Lagrange);

- *Le Périgord roman, 1. La perception de l'espace*, Ouvrage collectif, Reflets du Périgord, Montignac, 1996 (don des éditeurs) - Parmi les dix auteurs se trouvent plusieurs de nos collègues - ;

- *Etude sur Montaigne et Henri IV*, J. et D., 1996 (don de Mme Cocula-Vaillères) ;

- *Sylvain Floriat, enfant de Nailhac*, La Montauzière, Clairvivre, 1993 (don de Mme Cusset)

ENTREE DE DOCUMENTS

- Importante liasse de documents anciens sur l'Araucanie, analysés et commentés par notre collègue Philippe Boiry d'Araucanie, en particulier sur un livre concernant la descendance royale d'Antoine de Tounens, inspiré par M. Silva, dit Lepot (don du prince Boiry d'Araucanie) ;

Photocopies des statuts de la chambre syndicale des ouvriers verriers de Brardville, 1890, et de Condat, non datés (don de M. Jacquet) ;

L'un de nos collègues a remis à nos archives, après l'avoir reçu d'un chiffonnier, 9 importants registres des comptes et dépenses du domaine de Rastignac possédé par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, de 1846 à 1850. On devrait mieux exploiter les déchetteries... ! ;

Pour sa part, le comte de Maillard-Taillefer ajoute à notre photothèque, la photocopie d'un portrait d'Wolgrin de Taillefer, conservé dans sa famille ;

Enfin, notre nouvelle collègue, Marie Cusset, d'Hautefort communique trois documents aussi variés que dignes d'intérêt :

1) Photocopie d'un rapport des fouilles effectuées en vue d'extraire du minerai à Saint-Agnan d'Hautefort en 1913. Arrêtée en 1914, l'extraction fut reprise par l'ingénieur Trottignon.

2) Ballade sur la vie de Bertran de Born, par le poète romantique allemand, Ludwig Uhland (1787-1862). Traduction en langue d'oc par le majoral Monestier. Henri de Bastard aurait acheté le château d'Hautefort après avoir lu ce poème ;

3) Un article concernant la bibliothèque humaniste de Sélestat (Bas-Rhin). On y évoque le transfert au château d'Hautefort, en mars 1940, de 127 caisses contenant 1 000 manuscrits, 1 026 incunables, des pièces prestigieuses des musées alsaciens dont le retable d'Issenheim, chef d'oeuvre de Martin Shongauer, de prestigieux objets de culte et les vitraux de la cathédrale de Strasbourg. Réclamées par les autorités allemandes, ces caisses retournèrent en Alsace où les troupes américaines devaient les retourner au château de Haut-Koenigsbourg.

REVUE DE PRESSE

- On notera dans la *Revue héraldique et généalogique* n° 139, pp. 120 et 121, Sainte-Alvère, 1996, une intéressante notice sur la famille de Lostanges.

COMMUNICATIONS

Ouvrant la séance, le président se réjouit du retour parmi nous, de Mme Sadouillet-Perrin relevant d'une pénible maladie. Egalement, il salue la présen-

ce du Dr Durieux qui accompagne le professeur Chantal de Saulnier, médiéviste, notre récente collègue et de celle du comte de Saint-Pricst d'Urgel. Enfin, il forme des vœux pour le rétablissement du préfet Luc Lalande qui ne pourra être présent à Grateloup, lors de notre prochaine excursion. Pierre Combet le remplacera pour la communication prévue sur Maine de Biran.

Enchaînant, le père Pommarède rappelle et précise le programme de cette excursion du 22 septembre prochain.

Le président et quelques collègues ont assistés, le 10 août, à la conférence donnée à la Forge d'Ans par Mme Minos, doctorante qui prépare une thèse sur les canons de marine aux XVII^e et XVIII^e siècles. Deux hauts-fourneaux existant encore sur le site, ont été présentés par la famille Rendu. Enfin, il rappelle que le mercredi 11 septembre, Hervé Lapouge commentera, à notre siège, ses dernières trouvailles et diapositives sur des châteaux et maisons peu connues. Le sous-préfet de Nontron et nos amis du G.R.E.E.N. nous ferons l'honneur d'assister à cette séance qui promet d'être enrichissante.

La parole est ensuite donnée à Mgr Briquet qui rend compte du colloque de Cadouin, le 24 août.

Plusieurs intervenants, parmi lesquels nos collègues Brigitte et Gilles Delluc, se sont intéressés aux pérégrinations du vénérable suaire, depuis le siège d'Antioche jusqu'à Cadouin en passant par Toulouse, Paris pour la guérison de Charles VI, Poitiers où il fut vénéré par Louis XI. Comme bien d'autres reliques, celle-ci a été désacralisée. En conclusion, Mgr Briquet fait observer que ce genre de manipulation historique, loin d'être un cas isolé, fut déjà au XII^e siècle dénoncé par Gibert de Nogent entre autres. Il sert aujourd'hui à préciser la réalité du phénomène, ce qui pose encore problème.

Joëlle Chevè annonce et commente le colloque organisé pour la troisième année par les *Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord*, à Périgueux les 27, 28 et 29 septembre, sur le thème *Châteaux, nobles et aventuriers*, en Europe du Moyen Age à nos jours. Certaines communications feront la synthèse d'aventures collectives, en Espagne au IX^e, en Bordelais pendant la Révolution, au XIX^e siècle où de nombreuses usurpations de noblesse eurent lieu. Seront également évoquées, des aventures individuelles, celle de Gêrôme de Périgueux confesseur du Cid Campeador, de Brantôme, de Bugeaud, d'Antoine de Tounens et de quelques autres personnages de plus ou moins haute volée. Un dépliant distribué en séance, fournit toutes précisions utiles. Il y aura, sans aucun doute, beaucoup à apprendre.

Puis, le président Filliol commente les belles diapositives qu'il a prises lors de deux campagnes de fouilles auxquelles il a participé sur le site gallo-romain sur lequel se construit aujourd'hui le nouvel hôtel des impôts, Cité administrative à Périgueux. Au cours de la première, en novembre 1995, furent recueillis de nombreux fragments de fresques datables de la fin du I^{er} siècle, certaines à bandeaux de couleurs alternées, d'autres à décors de feuillage peuplés d'oiseaux. La reconstitution en panneaux s'avère problématique. La deuxième campagne, en août dernier, permit notamment de mettre au jour une citerne quadrangulaire remarquablement maçonnée, alimentée par 4 canalisations en tuileau. Cet ouvrage d'une qualité technique exceptionnellement soignée, aurait mérité d'être préservé. Hélas, ce ne fut pas le cas.

Enfin, pour couronner cette séance particulièrement dense, le père Pommarède convie l'assemblée à le suivre en la cathédrale Saint-Front pour y découvrir quelques trésors insignes et peu connus.

Ce fut d'abord sous la coupole nord, une mosaïque du XIX^e siècle qui illustre un éléphant, symbole de force et de patience et une belle boiserie provenant de Ligueux et offerte par la famille de Chasteignier, sur laquelle ont été sculptés saint Front et sainte Marthe écrasant la tarasque. Suit sous la coupole est, un coup d'oeil sur les vitraux de Didron, illustrant la vie de saint Front.



*Périgueux. Fouilles cité administrative, 1996.
La citerne et sa canalisation.*

Onze furent exécutés après 1870 et l'un d'eux figurant le saint évangéliste baptisant le gouverneur romain, est signé et daté de 1872.

L'interprétation des fresques du XVe siècle, originaires de l'ancien hôpital Sainte-Marthe, restaurées par l'atelier Bassier et décryptées par notre perspicace président, constitua le plat de résistance de cette passionnante visite. Une lecture attentive des cinq vies de saint Front, permit au père Pommarède d'identifier lieux et personnages. Certaines scènes sont rarement figurées, telle celle de Neuilly-Saint-Front (Aisne) où saint Front reçoit d'une colombe, le pain et le vin nécessaires à la célébration de la messe ou bien celle du martyr avorté du saint, le bourreau se trouvant paralysé.

Enfin, dans la sacristie puis dans la salle capitulaire, furent présentés plusieurs objets de culte particulièrement précieux : chasuble de Mgr Baudry, sulpicien, sur lequel ont été brodés saint Front et saint Charles Borromée ; crosse en vermeil et émaux portant dans sa volute une image de saint Front, offerte en 1886 par le clergé du diocèse ; fragment présumé du crâne de saint Front logé dans un modeste ostensor du XVIIIe siècle. Un autre en or et vermeil, offert par le duc de Bordeaux, prétendant au trône sous le nom de Henri V, est beaucoup plus monumental. Pour finir, le chanoine Jardel eut la gentillesse de nous montrer la croix et le ruban capillaires, dont le décor frontonien fut tracé par Mgr de Lostanges.

Cette visite commentée avec toute la science assaisonnée d'une pointe d'humour de notre guide-président, fut chaleureusement applaudie par tous ceux qui eurent le bonheur de la suivre.

Le président,
Pierre Pommarède.

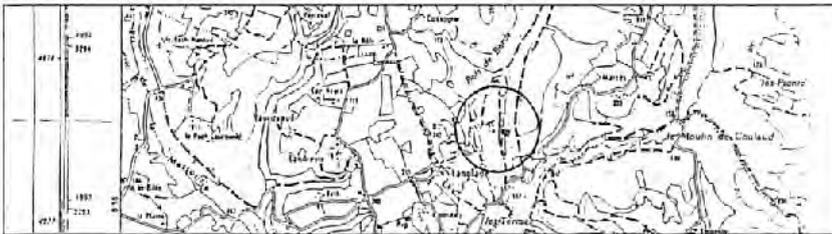
Le secrétaire de séance,
Michel Soubeyran.

Un curieux monument mégalithique à Saint-Crépin et Carluçet

Le dolmen de Bois-de-Barde

par Pascal RAUX

C'est à la limite des communes de Saint-Crépin et Carluçet et de Sainte-Nathalène que se dressent les vestiges de ce monument, signalé par notre ami Fernand Roche, agriculteur à la retraite, passionné d'archéologie depuis toujours, que nous remercions au passage.



*Coordonnées ; Carte IGN 1/250000 - Salignac Eyvigues 2016 est
Lieu-dit : Bois de Bardes commune de Saint-Crépin-et-Carluçet
propriétaire : M. Jean Dubois - cadastre n° 82
X 4977,6 - Y 365,1 - Z 160*

Le monument est érigé face à l'Est - Sud-Est, en surplomb du petit ruisseau de Langlade, affluent de l'Enea ; il est proche d'un remarquable pigeonnier.

L'inscription à l'inventaire de ce dolmen est bien sûr le but de cet article, mais la disposition de cet ensemble de pierres dressées est curieuse.

Le monument en lui-même est constitué de deux orthostates sensiblement de mêmes dimensions, un seuil brisé (ou orthostate brisée) et d'une grande dalle qui a glissé vers l'arrière du dolmen (ou déplacée). Toutes les pierres sont de calcaire local.

Un creusement plus ou moins ancien laisse apparaître une dalle de fond suggérant un sol ; ancien sondage indicatif ou pillage...

A 45 m au Sud, se trouvent quatre pierres alignées Ouest-Est. Proviennent-elles de cet ensemble, ou ont-elles servi de bornes, de limites après réutilisation ?

Il est très intéressant de constater que le dolmen est à mi-pente d'une colline assez abrupte, fait peu courant !

Aucun autre monument de ce type n'est signalé dans les proches environs, si ce n'est, non publié encore à notre connaissance, une pierre erratique sur la commune de Proissans.

Notons aussi l'aspect très aride de ce coin du Périgord noir qui nous rappelle ces pays de Causses voisins où abondent ces mégalithes.

P.R.

Bibliographie

- Arch. S.H.A.P., Benalloul F., *Dolmens et menhirs du Périgord*, Roc de Bourzac, 1986.
- Arch. S.H.A.P., Hugo A., Verne J. et Joanne A., *La Dordogne*, Bastion, 1835.
- Arch. S.H.A.P., Vilatte P., *Histoire du canton de Salignac*, Amicale laïque de Salignac-Eyvignes, 1986.

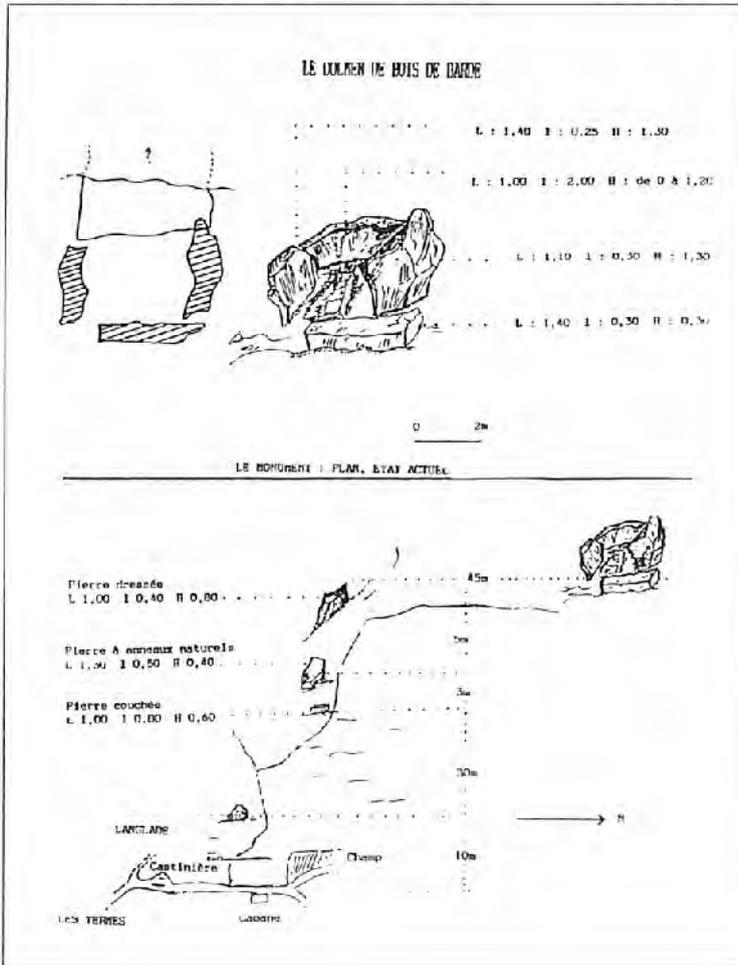


Image en perdition ou les peintures murales de la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès au XIV^e siècle

par Olivia MICHEL-DANSAC

Cet article fait suite à un mémoire de maîtrise en histoire de l'art, soutenu à l'université de Paris X Nanterre sous la direction de M. Jean-Pierre Caillet, professeur d'art médiéval.

Mon choix se porta sur l'étude complète des peintures murales de la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès pour plusieurs raisons : d'une part par goût personnel pour ce support artistique et les problèmes techniques qu'il implique ; d'autre part pour la qualité des peintures mais aussi à cause de la méconnaissance du public à leur égard. Ces peintures n'ont jamais fait véritablement l'objet de recherches approfondies, cependant des auteurs éminents et des érudits locaux les mentionnent. La qualité et la richesse iconographique de ce programme méritaient donc une analyse développée.

Cette étude permettra d'appréhender les peintures murales dans leur contexte historique et architectural. Elle rendra également sensible la démarche et le souhait du concepteur et des exécutants, sans négliger l'aspect technique (exécution, état de conservation et restaurations).

Historique de la construction de la chapelle

Un détail courant est apparu au cours des recherches sur l'histoire de la chapelle. L'orthographe du nom de la chapelle changeait. Il s'agit tout simplement de la transcription de l'oral chalard ou cheylard.

Le lieu-dit d'origine se dénommait *castario* (de *castelarium* - latin médiéval - signifiant petit fort retranché, petite garnison). En nord occitan *castelarium* donne chalard ou cheylard suivant la prononciation.

L'explication de ce mot peut permettre de supposer que la chapelle était située près d'un ancien petit château ou petit fort retranché : le monticule qu'elle domine pourrait être une motte.

Des restes de fortifications anciennes permettent de supposer un rapport direct entre le château (dont il ne subsiste qu'un donjon roman) et la chapelle, intégrée dans la cité. Il est cependant totalement exclu que la chapelle ait pu avoir un quelconque rapport avec le second château de Saint-Geniès (actuellement propriété privée).

La chapelle peut être castrale, auquel cas elle pourrait avoir eu des liens avec le premier château de Saint-Geniès, ayant appartenu à la famille des Gontaud. D'autres théories ne sont pas négligeables : la chapelle était peut-être votive, funéraire ou encore de pèlerinage.

La solution de son appartenance à la construction féodale, dont les ruines apparaissent encore, est la plus plausible. Son emplacement et les plans cadastraux renforcent cette éventualité. Sa fonction n'est donc pas élucidée.

Les recherches historiques ont été grandement facilitées par l'inscription située sur la façade de la chapelle. Cette inscription en lettres gothiques nous apprend que le fondateur Gausbert La Chamina-de fonda cette chapelle en 1327, et que les dédicataires en sont "notre Seigneur Jésus-Christ, la bienheureuse Vierge Marie, saint Jean, saint Michel et sainte Catherine".

Par le biais d'autres sources écrites, on apprend que Gausbert La Chaminade, laïc ne fut pas le seul dans cette entreprise. Il obtint le soutien des co-seigneurs de Saint-Geniès, notamment les familles Val, Estaing et Peyrals.

La fondation de la chapelle fut approuvée par l'évêque Bertrand Béranger le 16 juin 1329, puis par son successeur Armand Royard le 16 décembre 1330 et confirmée par le pape Jean XXII le 14 mars 1331.

On prêta peu d'attention à cette construction au cours des siècles (elle échappa à la destruction entre 1863 et 1893, grâce à l'abbé Laymarie, curé de Saint-Geniès). Cependant à la fin du XIX^e siècle, le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts classe la chapelle Monument historique. H. Laffillée, détaché de cette institution, fit à cette époque des relevés des peintures qui nous permettent de retrouver certains éléments du décor, aujourd'hui disparus.

D'autres documents graphiques aident au déchiffrement des peintures : des dessins de L. Drouyn, membre (itinérant) de la Société historique et archéologique du Périgord. Ce dernier exécuta ces dessins en 1850 environ, ils étaient destinés à un ouvrage qui ne vit jamais le jour, et furent publiés plus d'un siècle plus tard par la Société historique et archéologique du Périgord, en 1974, pour son centenaire.



Saint Chevalier
(photo P. Marboeuf et P. Fournigault)



*Saint Christophe, le Christ et un lapideur
(photo P. Marboeuf et P. Fournigault)*

Malgré l'arrêté du 31 août 1899 (classé Monument historique), la chapelle fut laissée à l'abandon pendant de nombreuses années.

Description architecturale, organisation et division de l'espace

Les dimensions de ce petit édifice sont de huit mètres de long (d'ouest en est) et de cinq mètres de large (du nord au sud). Comme la plupart des édifices chrétiens, la chapelle est orientée. Les murs à pignon en pierre grise (calcaire ?) à gros appareil régulier sont munis de contreforts, le toit très aigu est en lauzes (technique typique du Périgord Noir). Deux croix de pierre surmontaient les angles du toit (il n'en reste qu'une à l'ouest).



Chapelle du Cheylard (photo O. Michel-Dansac)

Il est composé d'une nef unique à deux travées. L'entrée à l'ouest fait face au chevet plat (mur est) muni d'une lancette comportant un vitrail récent. Cette ouverture comporte sur ses côtés des scènes figurées encore déchiffrables : signes du zodiaque, colombe (Esprit Saint) ou agneau pascal tenant la croix.

Les murs latéraux de la deuxième travée possèdent des fenêtres comparables à celle du mur oriental. Sous chacune des ouvertures sont percées des armoires de taille identique, placées symétriquement. L'une d'entre elles garde des restes de polychromie, qui ont permis de supposer qu'elle contenait les saints sacrements. Le mur nord possède dans la première travée une porte surmontée d'une fenêtre aveugle, permettant l'accès aux combles.

Les voûtes à croisées d'ogives possèdent des retombées en culs de lampes. Ces retombées, les angles des murs et l'intrados de la porte de la façade sont ornés de croix de consécration. Les clefs de voûtes sont sculptées : elles représentent le Bon Pasteur et l'Agneau Pascal. Ces deux symboles chrétiens situent déjà l'importance donnée au Christ dans le programme iconographique.

Les différents pans de voûtes conservent des restes de polychromie, cependant les scènes sont totalement indéchiffrables. D'après les relevés élaborés par H. Laffillée, il y aurait eu un ange céroféraire.

A l'origine, le programme s'étendait sur toute la surface des murs. Actuellement, il n'en reste que la partie supérieure à environ deux mètres cinquante du sol. Cette zone (en grande partie lisible) est elle-même divisée en deux registres distincts séparés par une bande ocre rouge. Le registre supérieur était, au XIV^e siècle, situé au-dessus d'un jeu de draperies feintes peintes jusqu'au sol. Cette partie inférieure est actuellement totalement illisible. Au XVIII^e siècle, une litre funèbre fut rajoutée entre les scènes figurées du registre supérieur et les draperies de la bande inférieure; les armes qui s'y trouvent sont indéchiffrables. Elles l'étaient pourtant au XIX^e siècle, reconnues comme celles des Fontipou Massacré, famille qui était devenue propriétaire du château actuel (le second) par un mariage en 1757.

L'organisation en registres superposés sépare le programme pictural en deux. Il est donc évident que ces deux bandes vont aborder des thèmes différents. Après un examen rapide, on constate que la partie supérieure est liée à des scènes christologiques et que le bas présente des figures saintes. Une seule scène ne confirme pas cette division de l'espace: le baptême du Christ (mur est, registre inférieur, droite de la lancette). Mais la place de cette scène peut être parfaitement justifiée par la symbolique, comme nous le verrons par la suite.

Etude iconographique

Les deux registres, encore visibles, de la décoration murale sont identiques dans leur construction, et séparés l'un de l'autre par une bande ocre rouge. Chaque registre est lui-même divisé en différents espaces carrés ou rectangulaires correspondant aux différentes scènes.

Les êtres humains ou figures divines sont les principaux protagonistes de l'action, de rares objets ou animaux développent le discours. Les personnages sont tous disposés dans les scènes sous des architectures fictives peintes.

La description précise des scènes se fera au regard de la progression spatiale dans l'édifice vers le chevet.

La façade (mur ouest)

La première scène est difficilement lisible dans sa partie supérieure. Les textes nous parlent de la présence à cet endroit des éléments majeurs de la Trinité : Dieu le père et la Colombe du Saint-Esprit. La partie lisible de la scène nous laisse voir le Christ, personnage central, bénissant de la main droite, son autre main étant posée sur la tête de

saint Jean, qui se blottit contre le torse du Sauveur. Il s'agit donc d'une référence au dernier repas du Christ avec les apôtres : la Cène.

Autour de ces deux figures gravitent des "couples" de personnages à l'échelle beaucoup plus petite, ils entament une conversation sacrée : le collège apostolique. Différents auteurs ont attribué cette image à la Cène, mais en réalité elle fait référence à des notions plus génériques qu'une simple représentation du dernier repas pascal. En Occident depuis l'époque carolingienne, cette scène comprend le Christ et les apôtres attablés, ce qui n'est pas le cas ici. Dans notre image, les apôtres sont debout et ne sont pas douze : ils sont une référence au collège apostolique. La position de saint Jean rend indéniable une allusion à la Cène.

Il existe peu d'autres exemples d'images chrétiennes qui associent ces éléments à la Trinité. L'ensemble constitué est donc une véritable émanation ou synthèse du Nouveau Testament ou encore une "Sublimation de la Cène".

Au registre inférieur sont situées trois scènes distinctes. A droite de la porte, saint François d'Assise est reconnaissable à ses stigmates aux mains et au flanc, et à sa robe de bure munie de la cordelière à trois noeuds désignant les trois voeux des frères mineurs : pauvreté, chasteté et obéissance.



*Saint François d'Assise et un lapideur
(photo P. Marboeuf et P. Fornigault)*

La seconde scène est située au-dessus de l'arc de la porte. Deux curieux personnages, véritables caricatures - des lapideurs - s'élancent pour jeter leurs pierres. Le martyr est à l'heure actuelle invisible, il s'agit sans doute du protomartyr : saint Etienne. Sa place sur le mur ouest est fondamentale, elle ouvre la voie aux autres martyrs du programme. Saint Etienne annonce la fonction du registre inférieur : la représentation des martyrs et des saints.

La dernière scène du mur ouest est constituée d'un buste nimbé, portant un bâton et l'enfant Christ sur ses épaules : saint Christophe. Il occupe sa place traditionnelle : proche de la porte, permettant ainsi la protection des voyageurs.

Le mur sud

Au registre supérieur dans la première travée, une partie du décor est dans un mauvais état de conservation. Cependant les relevés de H. Laffillée et les dessins de L. Drouyn nous permettent de reconnaître parfaitement le schéma classique des scènes de la Passion.

Judas embrassant le Christ entouré des soldats, saint Pierre coupant l'oreille de Malchus - serviteur du grand prêtre - et l'outrage au Christ. Cette dernière scène fut identifiée par de nombreux auteurs comme étant le couronnement d'épines, mais la représentation ne convient pas. Dans cette scène le Christ porte un bandeau et est entouré de deux bourreaux comme dans la scène de l'Outrage décrite par Matthieu (26, 39-44), Marc (15, 16-20), Luc (22, 63-65) et Jean (19, 2-3).

Au registre supérieur dans la seconde travée, la représentation du soleil domine le mur. Elle fait référence au temps, à l'universalité du message divin et fait sans doute pendant à la lune sur le mur nord.

La lancette centrale scinde l'espace en deux. A droite on reconnaît la scène de la Flagellation et à gauche le Portement de croix, le Christ est accompagné d'un personnage, sans doute Simon de Cyrène.

Au registre inférieur dans la première travée, deux scènes occupent l'espace sous les scènes de la Passion. Elles sont toutes deux d'une qualité de conservation exceptionnelle face aux autres scènes du décor. On retrouve deux saints : à gauche sainte Catherine facilement identifiable par les roues qui l'entourent, instrument de son martyre, et saint Georges munie de la lance pour combattre le dragon.

Au registre inférieur dans la deuxième travée, la scène située à droite de la lancette représente un saint chevalier. On pense à saint Théodore ou saint Maurice. Cette figure représente très certainement saint Théodore, saint Maurice étant représenté sous les traits d'un maur à cette époque.

Dans la seconde travée, l'identification de la figure sainte de gauche est indéniable : saint Paul aux deux épées : l'une représentant l'instrument de son martyre, l'autre son éloquence (cf. Épître aux Hébreux : "la parole de Dieu est plus pénétrante qu'une épée à deux

tranchants, elle entre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, jusqu'à leur point d'attache et jusqu'aux moelles.").

Mur nord

La partie supérieure de ce mur est très endommagée, nous ne possédons ni dessins, ni relevés qui auraient pu permettre une identification plus précise des scènes de la première travée.

Dans cette première travée, nous observons des fragments représentant deux personnages se faisant face, l'un d'entre eux est nimbé.

Au registre supérieur, dans la seconde travée, la scène située à gauche de la lancette ne possède plus que des fragments de polychromie. L'espace à droite de la lancette met en scène deux personnages : un homme barbu, drapé à l'antique et couronné, et une femme voilée détournant la tête. L'homme désigne du doigt la scène du mur est : l'Annonciation.

L'homme couronné pourrait être un roi, le roi David, référence à l'ascendance du Christ, et la femme pourrait être la personnification de la Synagogue, tous ses attributs correspondent.

La scène peut donc être interprétée comme étant la représentation du roi David enseignant à la Synagogue la venue du Sauveur. La Synagogue se détournerait donc volontairement de cette vision de l'Incarnation, sachant pertinemment qu'elle annonce la prédominance et la puissance de la Nouvelle Loi et de l'Eglise.

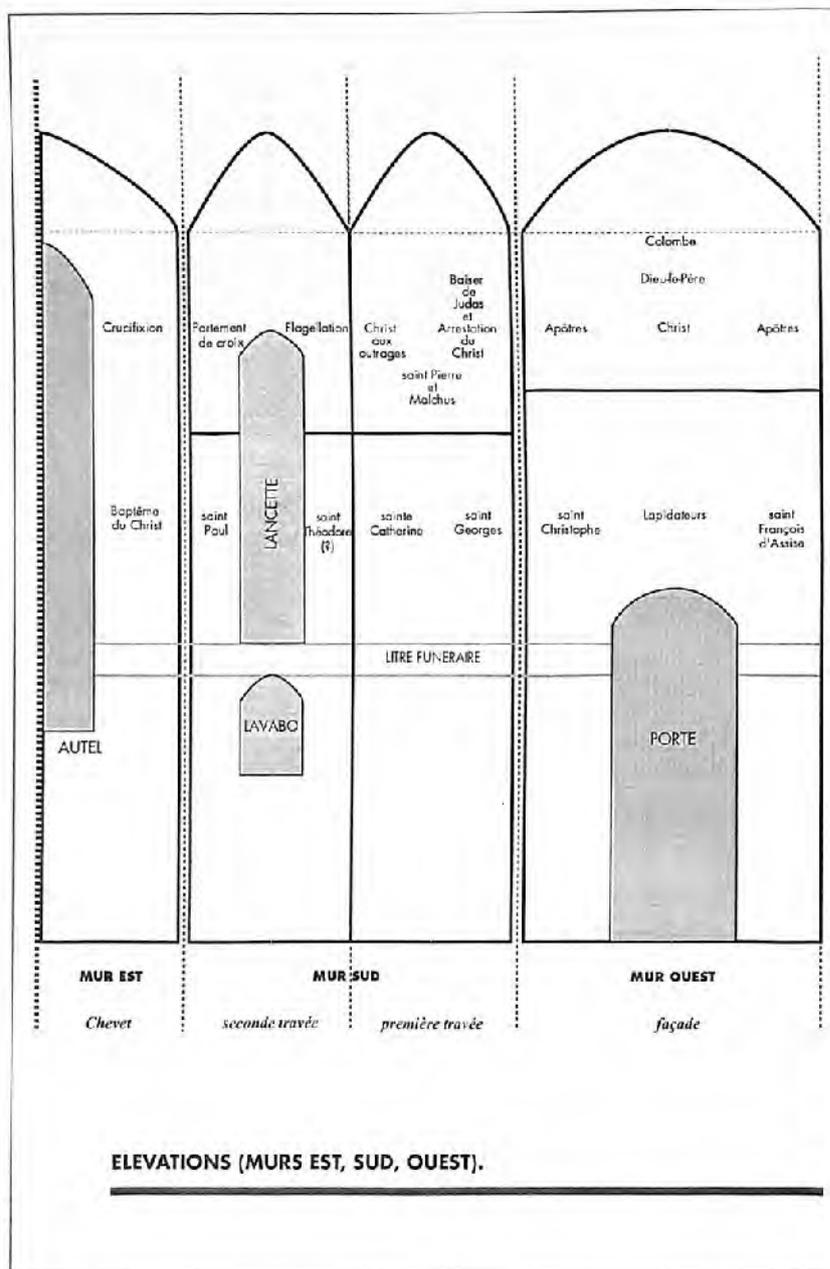
On peut donc supposer, d'après cette interprétation, que le registre supérieur du mur nord présentait des événements ou des figures importantes de l'Ancien Testament, qui en vis-à-vis avec les scènes de la Passion pouvaient permettre des interprétations typologiques.

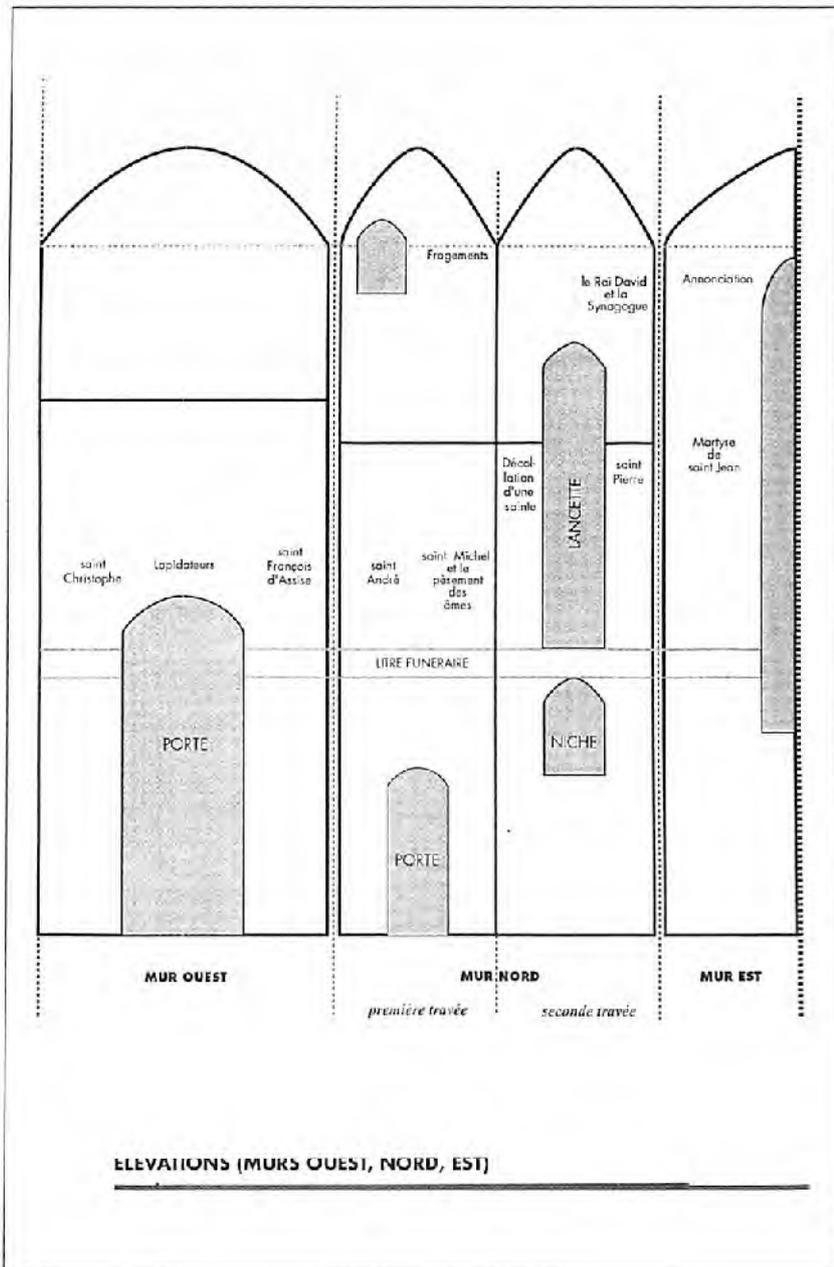
La dernière scène de ce registre s'achèverait donc par des figures majeures de l'Ancien Testament : le roi David et la Synagogue. Cette scène marquerait le passage de l'Ancienne Loi à la Nouvelle, l'établissement de la venue du Christ.

Au registre inférieur, dans la première travée, la première scène est dans un mauvais état de conservation. On reconnaît cependant le martyr de saint André, sur sa croix en X. La seconde scène représente saint Michel et le pèsement des âmes; le saint est tourné vers le Christ en majesté, du mur ouest, et ferait ainsi une référence au Jugement Dernier.

Dans la seconde travée, la première scène représente la décollation d'une sainte. Il s'agit certainement de sainte Valérie, baptisée par saint Martial. Le culte de cette sainte est très important dans la région.

La dernière scène du mur nord ne peut faire aucun doute quant à son identification. Il s'agit de saint Pierre, avec son attribut traditionnel la clef.





Graphiques de M. Demeulandre.

Mur est

A gauche de la lancette, la Vierge de la scène de l'Annonciation est accompagnée de l'ange Gabriel qui vient de la droite comme la tradition l'exige. Cette scène confirme donc l'Incarnation, suggérée dans la scène proche du registre supérieur du mur nord (le roi David et la Synagogue).

A droite, la Crucifixion est dominée par la représentation d'un petit ange portant le Soleil et la Lune, référence au temps. La Vierge et saint Jean viennent s'ajouter à cette scène. Le Christ en croix occupe de manière symbolique dans l'édifice la place d'honneur: il est situé sur le mur est, en haut et à droite.

Cette scène est la synthèse de la venue du Christ sur terre et forment avec la scène de l'Annonciation la révélation de la Nouvelle Loi.

Le registre inférieur est en bien meilleur état de conservation. La scène de gauche présente une nouvelle architecture, encadrant le saint. Il s'agit du schéma du martyr de saint Jean à la Porte Latine.



Décollation d'une sainte
(photo P. Marboeuf et P. Fournigault)

Cette scène est située sur le mur le plus sacré de l'édifice. Une belle situation peut paraître étonnante, cependant elle se justifie pleinement. Saint Jean sort en réalité indemne de la cuve d'huile bouillante, dans laquelle il est plongé (il ne s'agit donc pas d'un martyr proprement dit). La scène, rappelons-le, est la seule image du Christ qui figure dans le registre inférieur se réfère à un baptême, une nouvelle naissance du saint, et fait pendant à celle de droite : le baptême du Christ. Cette scène, rappelons-le, est la seule image du Christ qui figure dans le registre inférieur.

La symbolique permet de comprendre la place éminente qu'elle occupe: il s'agit de *l'initiatio christiana*, l'archétype du premier sacrement, le modèle de tous les baptêmes. Le premier sacrement marque la venue dans la vie chrétienne, le commencement ou "le bas de l'échelle" de la vie d'un chrétien : il est donc situé sur le mur sacré - le mur est - car élément primordial et premier dans la pratique de la foi chrétienne, et en bas de l'édifice pour insister sur les nombreux actes et sacrements qu'il reste à accomplir dans une vie chrétienne. Il existe également un rapport avec la liturgie, le baptême s'effectuant toujours près de l'autel.



Martyre de Saint Jean (photo P. Marboeuf et P. Fournigault)

Etude de la symbolique

La symbolique éveille l'idée d'un langage occulte, mystérieux, logique pour les initiés, incompréhensible pour les autres

En occident au XII^e et au XIII^e siècle, le symbolisme chrétien est à son apogée. Il est codifié par trois auteurs : Honorius d'Autun, *Speculum ecclesiae* ; Sicardo de Cremona, *Le mitrale* et Durand de Mende, *Rationale divinatorum officiorum*. Ils expliquent les réalités invisibles qui émanent de Dieu et gravitent autour de lui : le monde médiéval est un monde théodore.

Entre le XIII^e et le XV^e siècle, le symbolisme passe progressivement au réalisme dans les représentations.

Ce symbolisme est présent dans les peintures murales de Saint-Geniès sous diverses formes. On retrouve des règles bien précises de représentation dans la conception même du programme.

Ainsi, les emplacements des scènes et leur agencement dans l'édifice, les éléments figurés (les dimensions), les couleurs sont autant de points à développer dans la dialectique d'une lecture symbolique de ce programme.

L'édifice chrétien est un espace sacré, l'homme qui s'y tient est aussi par la vertu des images, immergé dans la temporalité divine. Ainsi, les différentes parties de l'édifice cultuel n'ont pas une valeur équivalente.

L'édifice religieux, espace sacré structuré selon un certain nombre de règles, est un équivalent du macrocosme. Il faut tenir compte de trois axes qui définissent l'armature symbolique de l'édifice : l'axe longitudinal qui relie la façade au chevet, la différence entre la droite et la gauche, le Sud et le Nord qui ne possèdent pas la même importance et enfin l'axe haut - bas : vecteur potentiel de la révélation entre Dieu et les Hommes.

L'axe longitudinal de l'édifice chrétien est orienté vers le chevet : lieu de la plus forte sacralité (depuis le V^e siècle, les églises chrétiennes sont orientées vers l'Est). La façade et le mur du chevet ont le même but : le parcours salutaire vers le règne de Dieu. Les emplacements sont donc symboliques, notamment la porte de la façade : elle n'est pas seulement l'accès de l'édifice, mais le seuil de l'histoire Sainte.

Ainsi, la place occupée par "la Sublimation de la Cène" au mur ouest de la chapelle est pleinement justifiée. Elle introduit le discours sacré, expliquant le fondement du Sacrement chrétien : l'Eucharistie.

Lui fait vis-à-vis l'autel : lieu unique de la célébration liturgique, les scènes représentées sur le mur du chevet vont donc entretenir des rapports avec la liturgie. Les rapports de l'autel et du mur du chevet explique dans notre programme la place occupée par la scène du Baptême du Christ : symbole du Premier Sacrement Chrétien.

L'importance de la symbolique accordée au Nord et au Sud est liée au système de valeurs associé à la gauche et à la droite. Le fidèle

en entrant trouve le mur nord sur sa gauche et le mur sud sur sa droite. Ces oppositions se justifient par les textes et les usages. Dans les églises, le nord - région de l'obscurité - est voué à la domination de Satan, de la Loi et aux événements apocalyptiques. Le Sud, référence à la lumière et à la chaleur, évoque le Christ Sauveur, le règne de la Grâce et du Salut.

La gauche véhicule les mauvais augures, la droite est la place d'honneur. Ainsi, le Christ bénissant effectue toujours ce geste de la main droite (scènes du mur ouest), l'élu du plateau de saint Michel est à droite, le damné à gauche, dans la Crucifixion : l'Eglise est à droite (la Vierge et le Soleil), la Synagogue est à gauche (saint Jean et la Lune).

On peut aller plus loin dans la réflexion : le programme christologique est au sud, à droite dans la chapelle (place traditionnelle) et l'Ancien Testament (?) est au Nord, à gauche pour le fidèle placé face à l'autel.

En suivant le même principe, l'Annonciation est à gauche de la lancette centrale et revêt donc un caractère de moindre importance face à la scène de droite : la Crucifixion - référence au Salut .

On peut définir une distinction identique entre le haut et le bas. Le registre supérieur est consacré au Christ et à l'Ancienne Loi, le registre inférieur concerne les hommes, les saints - dont le rôle dans la Chrétienté est secondaire face au Christ et aux figures de l'Ancien Testament.

A l'intérieur des images, la même échelle d'importance existe : la main de Dieu domine les structures, les bourreaux sont toujours en bas. On retrouve le même élément dans la taille et l'échelle des personnages - le Christ est toujours plus grand que les autres figures.

Les coloris choisis amènent un sens précis et véhiculent une tradition. Le fond alterné rouge et bleu des scènes du programme n'est pas déterminé par le hasard.

Le rouge est la première couleur en Occident, lentement substitué par le bleu. L'accélération de ce changement se ressent au XIII^e siècle. Le bleu est alors la couleur royale, elle reste associée à la Vierge, à la souveraineté, à la Sagesse... Le rouge est associé au sang du Christ, au rachat des péchés par son supplice. Il fait également référence au Saint-Esprit ; comme le bleu. Le fond des images, ainsi découpé (bleu et rouge), est lui-même un symbole du Christ, de sa Passion.

Comme l'a très justement exprimé E. Mâle : "le vrai symbolisme prend assez de place dans l'art du Moyen Age, pour que nous n'allions pas le chercher là où il n'est pas". Nos remarques précédentes ne correspondent donc pas à des innovations artistiques, mais à une pratique ancienne iconographique et stylistique.

Sens de lecture

Le professeur P. Denoix l'avait déjà souligné, "les représentations de la chapelle du Cheylard ne sont pas des scènes mises bout à bout sans lien entre elles, au contraire une cohérence du programme existe et s'explique".

Comme nous l'avons remarqué, le registre supérieur développe un cycle christologique et le bas représente des figures saintes.

Dans le registre supérieur, la scène centrale du mur ouest est le point d'union et de départ de deux discours parallèles : l'un d'eux décrit différents événements de l'Ancien Testament (mur nord) aboutissant à la scène de l'Annonciation du mur est - symbole de l'Incarnation, de l'avènement du Christ et de la Nouvelle Loi ; l'autre présente les divers épisodes de la Passion du Christ (mur sud) dont l'épilogue est sa mort sur la croix (mur est).

La conception des représentations de la zone inférieure est également suivie d'une trame logique. Les saints sont placés symétriquement de part et d'autre de la chapelle et selon une association déterminée. On doit les regarder alternativement, les sujets forment des paires en vis-à-vis.

Chaque mur présente "une allée de saints" rendant hommage au Christ, se tournant vers le chevet.

Ainsi, saint Christophe et saint François d'Assise entretiennent des rapports privilégiés avec le Christ - ce qui explique leur place sur le mur ouest sous la "Sublimation de la Cène". Saint Etienne, au centre, introduit le discours saint, il est le modèle du Sacrifice. Saint André et saint Georges ont tous deux un culte très important en Angleterre. Cette influence anglaise est très marquée, car elle se trouve dans la stylistique. Saint Michel et sainte Catherine sont dédicataires de la chapelle. Sainte Valérie et saint Théodore ont tous deux un culte très important dans la région, et furent décapités. Saint Pierre et saint Paul apparaissent comme les deux saints majeurs de la chrétienté. Ils sont en haut de la hiérarchie céleste et représentent les piliers de l'Eglise.

Enfin, le baptême du Christ et le martyre de saint Jean correspondent à deux baptêmes, deux renaissances. Le mur du chevet peut se lire de manière autonome en associant ces deux baptêmes aux scènes supérieures. L'Annonciation et la Crucifixion marquent le commencement et la fin de la venue de l'Homme sur la terre, qui par l'acte du baptême donne l'exemple aux autres hommes, les amène à rentrer dans l'univers chrétien par la consécration du Premier Sacrement.

L'association de représentations divines et saintes permet de synthétiser le discours. La prédication de l'Ancien Testament, l'Avènement du Christ et sa Passion associés aux hommes (martyrs, saints) forment une synthèse du temps *sub lege*, de la Grâce (Passion) et de la période *sub gracia* précédant le Jugement.

Etude de la forme - stylistique

L'analyse stylistique de ces peintures murales permet de déterminer avec plus de précision la nature du dessin, les différents choix de compositions et les couleurs adoptées par les peintres.

Le dessin vif et incisif décrit toujours les personnages et les objets par un trait unique de contour ocre rouge. Parfois celui-ci est plus riche et détaille les divers éléments, les drapés (Vierge de l'Annonciation) et les animaux (corps du dragon combattu par saint Georges) en sont des exemples.

Il n'y a pas de recherches de personnalité dans les visages saints ou divins, les figures arborent des expressions neutres, sereines à la limite de la tristesse. En revanche, les bourreaux sont de véritables caricatures, le tracé se libère et l'expression est à son paroxysme.

Chaque scène est composée comme un petit tableau indépendant. L'espace, délimité par les architectures, est très resserré.

Les teintes d'origine, utilisées avec parcimonie, sont principalement constituées des couleurs fondamentales, de tons bruns et du blanc. L'opposition d'une gamme chaude dominée par le rouge et les ocres, et d'une gamme froide représentée par le bleu, permet de donner un élan, un rythme coloré au programme.

Tous ces éléments sont utilisés dans une même optique : atteindre l'essentiel. Cette simplification rend au discours imagé une pureté et une finesse qui soutiennent les représentations saintes. Cette harmonie est le reflet du Sacre, l'image d'un livre ouvert dont la fonction est pédagogique, une frise sainte et religieuse, animée d'une grande humanité.

Artistes et datation

Toutes ces remarques stylistiques ne nous permettent pas de connaître avec exactitude les artistes qui ont travaillé sur le programme. On peut tout simplement affirmer que comme pour bon nombre de peintures murales, un atelier a été à l'origine de cette représentation, et que donc plusieurs mains y ont contribué.

On observe des similitudes entre les peintures de Saint-Geniès et des peintures murales régionales, comme celles de Saint-Amand-de-Boixe (Charente, XIV^e siècle). Le style est assez proche, notamment dans la manière de créer l'espace et d'exécuter les visages. Cette ressemblance stylistique est très frappante avec Chancelade (Dordogne, XIV^e siècle), les portraits de saint Christophe et saint Thomas Beckett ont un traitement semblable aux visages du Cheylard.

Mais une influence étrangère majeure entre dans le travail des artistes de Saint-Geniès. Au cours des recherches, la comparaison avec des peintures murales, des miniatures, des sculptures et des vitraux anglais a paru être une "piste" prometteuse. L'observation et la compa-

raison révèlent un tracé et une conception de la représentation identiques.

En ce qui concerne la datation des peintures murales, l'inscription de la façade nous informe. Elle nous permet de ne pas situer l'exécution avant 1329, date de la construction de la chapelle. On peut donc, d'après le style et la logique historique (il paraît improbable que les peintures aient été exécutées longtemps avant la fin de la construction) supposer une période comprise entre 1329 et 1340.

*

**

En juillet 1899, la chapelle est classée Monument historique. Une série de mesures fut prise, au cours du XX^e siècle, pour contribuer à la bonne conservation des peintures et à l'entretien de la chapelle.

Plusieurs campagnes de restauration furent entreprises. La première (mai 1962) permit de déceler la technique mixte utilisée par les peintres qui comprenait une première phase "a fresco" : tracé de construction exécuté sur l'enduit frais, et une seconde étape "a secco" sur enduit sec. Cette technique explique la détérioration des peintures murales. L'emploi d'une technique unique "a fresco" aurait permis aux pigments de se figer dans l'enduit en train de sécher et les peintures seraient dans un bien meilleur état de conservation aujourd'hui. Cependant cette technique exige une très grande rapidité d'exécution, celle-ci devant s'achever avant le séchage complet de l'enduit.

A l'époque de la première restauration en 1962, le décor était gravement amoindri par déplacement des enduits, par l'humidité ambiante, et par des efflorescences (formation de dépôt pulvérulent à la surface des murs par suite de la perte d'eau à l'air libre) de chaux ayant altéré les pigments. Les travaux de restauration ont compris : la consolidation des enduits soufflés, le traitement des efflorescences de chaux et de salpêtre, et enfin la fixation des pigments pulvérulents.

Une nouvelle campagne fut faite en 1979. Les travaux exécutés se restreignirent à quelques raccords d'enduit et de lacunes pour améliorer certaines surfaces. Puis, en 1989 (une nouvelle demande au Service des Monuments historiques), les restaurateurs firent quelques essais de suppression de fixatif jauni. A cette époque, ils constataient déjà l'étendue des travaux à exécuter : suppression des repeints et de certains bouchages, traitement des mousses, suppression du fixatif et retouche au "trattegio" (réintégration de la couleur par de petites stries fines, le ton étant toujours inférieur à l'original, pour rendre la restauration visible sans gêner la lisibilité de l'oeuvre).

L'état actuel des peintures est très mauvais. La campagne de restauration de 1962 a permis de fixer des pigments, mais les causes premières de la détérioration - comme l'humidité (détectable par des

plaques vertes - mousses - sur la couche picturale) ne sont pas stoppées et continuent leurs ravages.

Une restauration correcte impliquerait la prise en charge des causes de détérioration, aboutissant ainsi à des travaux longs et coûteux. L'analyse des facteurs d'altération, la mise au point d'une thérapeutique pour enrayer la nocivité et la prise en considération de méthode de protection contre d'éventuelles agressions futures sont essentielles.

Une alerte fut lancée par l'architecte des Bâtiments de France à l'inspecteur des Monuments historiques en mars 1992, mais le projet ne put hélas aboutir, les fonds étant insuffisants.

Image en perdition est une expression qui se prête hélas très bien aux peintures murales de la chapelle du Cheylard.

O. M.-D.

Bibliographie

- Bonnefoy Y., *Peintures murales de la France gothique*, Paris, P. Hartmann Editeur, 1954, p. 6, 10, 11, 158, 162 ; pl. 15-23.
- *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, Périgueux, T. 1, 1874, p. 215 ; T. XII, 1885, p.189 ; T. XXXV, 1908, p. 232 . T. XXXVI, 1909, p. 64 ; T. XLVII, 1920, pp. 216-264 ; T. LIX, p. 276 T. LXXXVI, 1959, p. 156 ; T. LXXXIX, 1962, pp. 42,47,75 ; T. XCV, 1968, p.15 ; T. XCVII, 1970, pp. 85-89 ; T. XCVIII, 1971, p. 8 ; T. CIV, p. 260.
- Denoix P., *Petite et grande histoire de Saint-Geniès en Périgord Noir*, Le Bugue, PLB Editeur, 1987, Collection Fleur de Lys.
- Deschamps P., Thibout M., *La peinture murale en France au début de l'époque gothique du règne de Philippe Auguste à la fin du règne de Charles V (1180-1380)*, Paris, éditions du C.N.R.S., pp. 9,10,21,22.
- Gnuva J.-C., "Périgord mural" (aperçu sur les peintures murales médiévales et modernes du département de la Dordogne) *Le Festin, revue d'art en Aquitaine*, n 6, printemps 1991.
- Mesuret R., *Les peintures murales du Sud-Ouest de la France du XIe au XVIe siècles*, Paris, Editions A. et J. Picard, 1967, p. 199.
- Michel-Dansac O., *Les peintures murales de la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès, Dordogne, XIVe siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de J.-P. Caillet, Université de Paris X-Nanterre, 1993, disponible aux Archives départementales de la Dordogne, Périgueux.
- Philippot M., *La conservation des peintures murales*, Bologne, Editrice Compositori, 1977.
- Secret J., *L'art en Périgord*, Périgueux, Fanlac, 1976.
- Société Historique et Archéologique du Périgord, *Le Périgord vu par Léo Drouyn*, Edition du centenaire de la S.H.A.P., Périgueux, 1974.

L'hôpital Sainte-Marthe de Périgueux

par Louis GRILLON

TROISIEME PARTIE :

(voir tome CXXIII, 1996, pp. 43-58 (ill.) ; pp. 165-175)

UN PETIT INSTITUT HOSPITALIER LOCAL

Une des clauses de la donation du chanoine Pierre Brunet, fondateur de l'hôpital qui porta son nom, était qu'une femme de vie et de moeurs insoupçonnables veillât à l'accueil, la nourriture et le soin des miséreux⁽¹⁾.

L'objet de cette fondation était de faire fonction à la fois d'hospice, d'hôpital et de bureau de bienfaisance. On comprend, dès lors, que certains textes parlent à son sujet de difficultés internes et que d'autres fassent allusion aux désordres créés par les "*passants*" au détriment des malades.

La demoiselle Devine, dont on a vu qu'elle fut gérante de l'Hôtel-Dieu au début du dix-septième siècle, n'avait apparemment pas réussi à assurer parfaitement le bon ordre au sein de cet établissement⁽²⁾.

1. Voir Pièce justificative n° 1 : l'acte de fondation et ses clauses.
2. Sur cette demoiselle Devine, voir II^e partie, Conclusion.

Les filles du pauvre Jésus

Après le décès de la demoiselle Devine, la direction fut assurée par des "filles du pauvre Jésus" dont on ne connaît guère alors que l'existence et le nom qu'elles se donnaient.

Lors de son assemblée extraordinaire, tenue le 3 août 1642, le Bureau de l'hôpital résolut "avec l'ordre et l'agrément de Monseigneur l'Evêque que certaines filles dévotes appelées du pauvre Jésus seraient établies dans le présent Hostel-Dieu pour y rendre leurs services et faire les fonctions nécessaires au gouvernement des pauvres selon le dessein de leur Institut ; lequel arrêté n'aurait pu être exécuté en tous ses pointz soit à raison de ce que mondict seigneur évesque a différé de confirmer certains articles dudict institut que pour autres considérations quy ont empêché jusques à présent ledict scindic de passer contrat avec lesdictes filles au désir dudict arrêté général quoyque néanmoins elles ayent conformément à icelluy toujours fait leur demeure dans ledict hospital depuis le décès de ladicte feu demoiselle Devine qui avait heu avant l'administration d'icelluy et travaillé continuellement avec beaucoup de soing et de succès au gouvernement desdicts pauvres à leur grand soulagement heu esgard au temps passé et à la satisfaction de ceux qui ont voulu fréquenter l'hospital ou prendre cognoissance de leur procédé. Mais d'autant que mon dict seigneur l'evesque a agréé et approuvé la personne service et administration des deux filles qui sont à présent den ledict hospital en attendant de pourvoir à loisir et temps et lieu à la confirmation des articles de leur institut a quoy son absence empêche de travailler".

S'agissant d'un nouvel institut religieux, il était normal que l'évêque diocésain eut son mot à dire. Or François de La Béraudière était alors fort âgé. Les délais par lui imposés étaient-ils l'effet d'une indécision sénile ou d'une prudence bien compréhensible en face de personnes, d'institution et donc de situations nouvelles qu'il était sage de soumettre à l'épreuve du temps? L'autorisation épiscopale, toute provisoire qu'elle ait été, permettait toutefois de faire avancer les projets communs en faveur de l'hôpital³⁾.

Les demoiselles Julhiard

Il serait difficile de ne pas voir dans les filles du pauvre Jésus dont il a été question les deux demoiselles Julhiard dont nous allons parler et qui changèrent par la suite le nom de leur institut pour adopter celui de l'hôpital dont elles reçurent la charge.

3 Les archives de la Congrégation de Sainte-Marthe renferment la plupart des documents utilisés dans la présente partie ; un certain nombre d'entre eux se trouvent microfilmés aux Archives départementales de la Dordogne.

Antoinette et Jeanne Julhiard étaient filles de messire Jacques de Julhiard, sieur de la Fayolle et procureur au siège présidial d'Angoulême et de Jeanne Martineau de la Touche, sa seconde épouse.

Rien ne nous fait voir clairement les raisons qui leur firent choisir une ville autre que la leur pour y exercer leur charitable activité. Elles entendaient en tout cas y fonder un institut hospitalier local comme il s'en créa à cette époque en de nombreuses cités du royaume.

L'histoire de la fondation et des origines des Filles de Sainte-Marthe ayant été étudiée par ailleurs, nous verrons uniquement - à part quelques notations cursives - leurs rapports avec l'administration de l'Hôtel-Dieu ainsi qu'avec les personnes confiées à leurs soins⁴.

Un contrat temporaire

Le dimanche 26 avril 1643, sur la proposition du syndic Chalup, un accord fit attribuer aux soeurs Julhiard une pension annuelle de deux-cents livres plus douze livres de gages pour une servante. Ce faisant, les administrateurs se félicitèrent de ce que les demoiselles se soient contentées de cette somme au lieu des trois-cents livres auparavant envisagées.

Les soeurs Julhiard devaient avoir en outre la jouissance de la maison et du clos de la Cueille appartenant à l'hôpital et d'un revenu d'ailleurs fort modeste. Elles garderaient pour elles les dons de leurs bienfaiteurs dont certains avaient déjà manifesté leur intention. Elles demandaient un logement privé, la fourniture sous inventaire des remèdes, linges et meubles nécessaires et l'assignation d'un revenu fixe tant pour elles que pour les soins à donner aux pauvres. Elles assureraient les gages d'un chapelain.

Elles n'auraient pas à accueillir les «malades contagieux comme teigneux vérolé ou pestiféré». Elles demandaient que les salles prévues pour "les passants" soient distinctes de celles des malades. Elles insistaient en demandant que les définiteurs aient à prendre des mesures afin que soient réprimés les "desordres des passants dans lesquels les malades sont incommodés et Dieu ofencé".

Cet accord, visiblement le fruit de premières expériences, fut signé par les membres du Bureau alors présents : Charon, du Cheyne avocat du roi, Alexandre, Martin, Bouchet et Chalup.

Dès le lendemain, 27 avril, le syndic passa l'acte officiel devant maître Desjonies, notaire, en tenant compte de tout ce qui avait été décidé la veille et en faisant ajouter toutefois - la nuit portant conseil - un détail qui paraissait alors mineur à savoir que les soeurs Julhiard ne

4. On peut lire J. Roux, *Tricentenaire de Sainte-Marthe*, Périgueux, 1942. Est-il besoin de rappeler que ce chanoine fut à la fois aumônier de Sainte-Marthe et président de notre Société? Il reste encore un travail important à faire sur l'Institut de Sainte-Marthe pour qui voudrait s'y employer.

demanderaient rien pour les frais de lessive et d'entretien du linge des malades.

Les témoins furent maître Pierre de Méredieu, prêtre, docteur en théologie et Marquet de Loubiac, bourgeois.

Comme s'il n'avait attendu que l'établissement de ce document légal pour en montrer sa satisfaction, dès le lendemain 28 avril, Antoine Boucher, conseiller pour le roi en Périgord et sans doute le définitiveur rencontré plus haut, fit une donation aux demoiselles.

Le projet d'un institut religieux

Il saute aux yeux qu'en venant à Périgueux, les soeurs Julhiard entendaient mener une vie religieuse ayant pour but une action charitable et désintéressée.

Les définitiveurs n'ignoraient donc point ce que toute la ville devait elle-même savoir à cette date. Mais ils devaient, eux aussi, faire face à une situation toute nouvelle. Un institut religieux ne supposerait-il pas un accroissement éventuel de ses membres et, par conséquent, des frais supplémentaires à supporter? En revanche n'avaient-ils pas le devoir de réserver l'avenir au cas où l'entreprise ne serait pas couronnée de succès?

Dix-huit mois plus tard, les demoiselles Julhiard passèrent avec les définitiveurs un nouveau contrat, définitif celui-là, qui devait assurer d'une façon stable leur indépendance et celle d'un institut éventuel.

Le contrat définitif

Dans leur assemblée du 4 décembre 1644, les définitiveurs reconnurent la *"réussite"* des demoiselles et, comme celles-ci désiraient *"continuer toute leur vie le service qu'elles... ont déjà rendu"*, ils arrêtèrent que le contrat *"cy-devant fait entre le précédent scindiq et Anthoïnette et Jeanne de Julhiard demoiselles... sorte son plain et entier effet à perpétuité... aux charges et conditions cy-apposées..."*.

Ce contrat définitif ne fut cependant officialisé que le 24 février 1645 devant le notaire Desjonies par Jean Dubreuilh alors procureur-syndic.

Cet acte ajoutait au précédent quelques clauses nouvelles et en précisait d'anciennes. Les demoiselles *"demeureront libres pour leur demeure dans la chambre de leur appartement ensemble celle de l'assemblée de la définition sans qu'elles puissent être contraintes d'y loger ou recevoir aucune personne de quelque condition et qualité qu'elles puissent être contre leur gré et que outre ce il leur sera delaissé et mis en état une chambre dépendant dudict hospital et celle qui y suit et avoisine celle qu'elles habitent de présent et ce pour servir de descharge et grenier pour retirer leurs provisions linges et autres hardes et leur seraourny tout le linge nécessaire pour le gouvernement des*



AD 24.2E1272. Statue ancienne de sainte Marthe et son dragon (photo Jacques Lagrange).

pauvres et pour leur service particulier en ce que toutes fois elles seront tenues de rendre compte de l'emploi d'iceluy et ne pourront être obligées... de recevoir... aucuns pauvres teigneux fou ou atteints d'autre maladie contagieuse ny mesmes aucune femme ou fille de mauvaise vie ou enceinte et proche de ses accouches soit estrangère ou autre. Et en ce cas que aucune des servantes dudict hospital tomba en maladie en servant les pauvres et que a raison du nombre d'iceux il en fallut substituer quelque autre... ladite servante recevra... la distribution journalière attribuée aux autres pauvres malades comme aussy en cas de prédécés de l'une desdictes demoiselles celle qui survivra aura la liberté de faire choix de telle autre fille qu'elle jugera bon estre et sortable pour l'associer avec elle au service desdicts pauvres... en ce que toutes fois elle soit traitée au gré de Messieurs les Diffiniteurs jusques à ce que la place soit remplie elle recevra l'entière pension pendant six mois..."

Il est évident que cet acte, comme les précédents, tenait compte de l'expérience commune et des réflexions réciproques en ce qui concernait l'avenir. Il faut surtout souligner déjà que ce document fut le

seul à lier les parties contractantes au long des années. La pension allouée aux deux premières demoiselles et à une servante ne varia jamais quel que devint le nombre des religieuses, quelles que soient leurs réclamations légitimes sur tel ou tel point litigieux et surtout quelle que soit l'augmentation du nombre des malades accueillis au cours des années. Les définiteurs, ayant prévu à l'origine un montant de pension, s'en tinrent une fois pour toutes à cette somme.

Les demoiselles durent donc, afin de pouvoir se développer sans grever le budget de l'hôpital, faire appel à diverses ressources.

Les premières donations

Un article de leur contrat précisait que les demoiselles garderaient en propre *"ce qui pourra leur être donné charitablement par aucunes personnes vertueuses et zélées à l'établissement desdictes filles et bien dudict hospital qui avaient déjà fait des offres et témoigné leur bonne volonté..."*

Les demoiselles gardèrent copie des actes des premières donations si nécessairés à leur bonne installation. Tout d'abord, celle de Antoine Boucher qui offrit dix livres de rente *"pour faire les gages des filles dévotes et charitables qui ont pris pour le présent le soin et gouvernement desdicts pauvres"*. L'acte fut reçu par maître Desjonies en présence de Pierre de Méredieu déjà rencontré et de Geoffroy Robert, vicaire à Saint-Front.

La donation de Jean Duchayne, conseiller du roi et premier avocat au présidial, fut de beaucoup plus importante. En accord avec son épouse, Antoinette Dejehan, il constitua une rente de deux cents livres par un acte reçu Desjonies le premier janvier 1645, soit quelques jours avant la signature du contrat définitif avec les demoiselles comme si celui-ci dépendait en partie de son geste. Il assigna cette rente sur tous ses biens et spécialement *"sur le prix qui sera retiré de la vente de son office"*. Lui-même devait prévoir l'avenir : *"même quand ladite congrégation viendroit à être réduite à une seule fille ce qui à Dieu ne plaise n'entendoit ledit sieur que pour raison de ce ladite rente soit diminuée ; et au cas que ladite congrégation viendroit à défaillir ledit sieur Duchayne... entend que ladite rente soit payée à messieurs François Alexandre, sieur de Fonpitou, conseiller magistrat... et Pierre de Méredieu, prêtre, docteur en théologie et après leur décès à ceux dont ils auront fait choix..."*.

"Et néanmoins parceque le logement dudit Hôtel-Dieu est en mauvais état... entend que ledit sindic soit tenu de le faire bâtir et mettre en état convenable auxquelles fins... s'oblige à fournir la somme de cinq cents livres ...pour la batisse des chambres particulièrement desdictes filles au haut dudit Hôtel-Dieu... désire que lesdites filles fassent célébrer journellement pendant l'année dudit décès une messe pour le salut de son âme et de celle de ladite feu Dejehan demoiselle"

son épouse et de plus que à tel jour de son décès et perpétuellement durant l'établissement de ladite congragation elles fassent la communion..."

Les témoins de cet acte furent le syndic Jean Chalup et Jean Chastian⁵⁾.

L'aide spirituelle

Puisqu'il s'agissait de personnes appelées à mener une vie religieuse, l'aide à leur accorder ne pouvait se cantonner à des offres matérielles. Encore fallait-il y adjoindre une aide spirituelle.

On peut assurer que le chanoine Pierre de Méredieu, témoin à leur contrat provisoire, à la donation d'Antoine Boucher, et mentionné comme exécuteur testamentaire de Jean Duchayne fut le premier secours des demoiselles et sans doute l'inspirateur de leur projet. Il était encore en vie lors de l'approbation de la Règle des Filles de Sainte-Marthe. Et, peu de temps avant sa mort, il écrivit de sa propre main :

"Je subroge en mon lieu et droit messire messire François Alexandre, prebstre, docteur en théologie, touchant le pouvoir a moy donné par feu messire messire Jan Duchayne vivant conseiller du Roy et son advocat au siège présidial de la ville de Périgueux pour la dispensation du revenu des fondations qu'il avoit fait tant aux filles de Sainte-Marthe de l'hostel dieu de ladite ville que pour les filles orfelines et pour en user après mon décès et disposer ainsi que j'heusse peu faire. Et en foy de ce j'ay signé en maison de la mission au lieu de la Ceuilie parroisse de La Cité ce dix-huitième octobre 1654".

Méredieu prêtre de la Congrégation des Missionnaires de Périgueux.

Pierre de Méredieu devait décéder quelques jours plus tard, le 21 octobre, en odeur de sainteté⁶⁾.

Pierre de Méredieu avait en effet fondé en 1646 avec un autre prêtre, Jean de Lacropte, appelé monsieur de Saint-Pierre parcequ'il était archiprêtre de Saint-Pierre-de-Chantérac, un institut masculin, les Missionnaires de Périgueux. Jean de Lacropte manifesta, lui aussi et de bonne heure, son intérêt aux demoiselles Julhiard puisque, dans un inventaire qui sera souvent utilisé par nous, il était mentionné *"un calice qu'elles ont dit que le sieur de Saint-Pierre-de-Chantérac a envoyé pour servir aux prêtres qui célèbrent au présent hospital"*. Ce donateur décéda le 2 novembre 1665 à Saint-Sernin-de-Prats où il venait de commencer les exercices d'une mission paroissiale.

5. Sur ces premières donations, voir Archives Sainte-Marthe. Pour la donation Duchayne, voir AD 24 ; 94 H 1, une copie papier en mauvais état. Les minutes du notaire Desjonies ont malheureusement disparu.
6. Pour cette procuration, voir AD 24 ; 94 H 1, document autographe. Sur Pierre de Méredieu, voir Archives Communales de Périgueux, BB 15 ; *Livre Vert*, t. p. 305 ; F. Contassot, *La congrégation des Missionnaires de Périgueux* ; celui-ci corrige la date de décès donnée par Tamizey de Laroque.

Si je me suis permis d'insister sur ces deux personnages, c'est parce que les Missionnaires de Périgueux continuèrent en faveur des Filles de Sainte-Marthe l'aide spirituelle initiée par leurs deux fondateurs. Un article de leur Règle précisait, parlant de leur confesseur : *"les plus propres pour leur esprit semblent être ceux qu'elles ont déjà pratiqués et desquels Dieu s'est servi pour l'établissement de leur société"*. Un grand nombre de parentes de Missionnaires entrèrent au cours des ans dans l'institut. Quant à ceux-ci, ils furent très souvent les prédicateurs des prises de voile ou des professions des religieuses et surtout leurs aumôniers attirés ; c'est aussi dans leurs rangs que furent choisis les supérieurs de leur congrégation. Ils furent en outre parfois aumôniers des malades et des miséreux accueillis à l'Hôtel-Dieu⁽⁷⁾.



AD 24.2E1272. Petit ciboire ancien de Sainte-Marthe
(photo Jacques Lagrange).

La Règle des Filles de Sainte-Marthe

Au cours de son bref épiscopat de quatre années sur le siège de Périgueux, Monseigneur Philibert de Brandon réussit à donner un nouvel élan spirituel à son diocèse. C'est lui qui rédigea, le 15 mars 1650, la première approbation de la Règle des Filles de Sainte-Marthe, approbation qui fut renouvelée ensuite par plusieurs de ses successeurs.

Il serait hors de propos de commenter ici tous ces sages règlements. Mais comment passer sous silence au moins les titres de cer-

7. Sur tout cet article, voir F. Contassot, ouvrage cité, qui ajoute quelques précisions.

tains chapitres en rapport avec la fonction charitable. Le chapitre V, divisé en treize articles, traite du Devoir des soeurs envers les pauvres et les étrangers. Se trouvent ensuite un Règlement pour l'infirmière en huit articles et des Règlements pour l'intendante des pauvres passants en trois articles. Il faut encore souligner que le nombre des articles de ce chapitre est plus élevé que celui de tout autre. C'est montrer l'importance attachée par les soeurs à ce devoir qu'elles considéraient comme comme un des premiers de ceux qu'elles auraient à remplir⁸.

Les premières améliorations

La présence stable des demoiselles ne pouvait qu'apporter un changement bénéfique dans le petit hôpital dont elles avaient pris la direction. Un inventaire non daté, mais attribué à 1650 environ pour certains critères internes, montre que les bâtiments, le mobilier et les ustensiles de l'Hôtel-Dieu étaient fort médiocres à cette époque⁹.

Nous y reviendrons. Pour l'instant il suffira de relever que, lorsque le syndic Aumassip vint dresser cet inventaire et recevoir la déposition des demoiselles, celles-ci lui déclarèrent avoir apporté quelques améliorations. Elles avaient fait refaire neuf matelas en fournissant une partie de la laine, tout le fil et en payant l'artisan. Elles avaient acheté de leurs deniers dix écuelles à oreilles au début et quatre autres par la suite. Elles avaient enfin utilisé des "cotillons" qui leur appartenaient pour en confectionner des ornements d'autel.

Cette action désintéressée des religieuses en faveur de l'Hôtel-dieu ne se ralentit jamais, nous aurons l'occasion de le souligner, et cela malgré le versement irrégulier de leur rente de fondation.

Des revenus épisodiques

On ne peut suivre au cours des ans le sort de la rente donnée par Antoine Boucher. En revanche, cela est possible en ce qui concerne celle de Jean Duchayne.

Celui-ci testa le 25 janvier 1651 devant maître Desjonies. Il laissait en mourant deux filles, Bertrande et Marguerite, dont les époux respectifs, Thibaud de la Brousse sieur de La Pouyade et Joseph Boudin conseiller et procureur du roi, vendirent sa charge 9.000 livres. C'est donc à partir de ce capital que devaient être versées annuellement les sommes promises par le testateur dès janvier 1645. Quelques notes permettent de relever certains placements effectués par les syndics successifs. Mais ils montrent en même temps que les revenus en étaient fort irrégulièrement servis aux religieuses.

8. L. Grillon, La Règle des Filles de Sainte-Marthe et son rayonnement, dans la Semaine Religieuse de Périgueux.

9. On trouvera cet inventaire complet comme Pièce justificative n° 3.

Pour s'en tenir à quelques exemples, on relève qu'en 1775 il était dû aux soeurs 3.777 livres 16 sols malgré le mémoire "*touchant et pathétique*" qu'elles avaient remis au bureau, mémoire dans lequel elles faisaient ressortir "*la cherté des choses*" et l'augmentation du double des hospitalisés par rapport à 1642, date de leur prise en charge de l'Hôtel-Dieu. Autre exemple : en 1778 la dette était encore de 3.821 livres¹⁰.

L'hôpital de la Coeuille

Quant à cette maison de la Coeuille dont les religieuses avaient reçu la jouissance tant de la demeure elle-même que de son enclos, elles n'en bénéficièrent pas longtemps semble-t-il.

Les Missionnaires de Périgueux jetèrent les yeux sur ce domaine afin d'y établir leur fondation. Ils en firent la demande au bureau de l'Hôtel-Dieu. Le 3 décembre 1646, ils proposèrent de laisser aux religieuses la jouissance d'un nouveau local à bâtir en remplacement du premier. Dans sa délibération du 26 décembre 1646 le bureau leur céda le tout à condition de payer à leur établissement une rente de 25 livres et de bâtir le nouvel édifice. Monsieur de Saint-Pierre proposa de construire le nouveau local sur les ruines d'une ancienne chapelle dédiée à sainte Anne et proche de la Coeuille. L'accord des soeurs ne fit aucun doute¹¹.

Les Filles de Sainte-Marthe

Mises à part les demoiselles Julhiard, elles étaient issues de familles périgordines dont plusieurs jeunes filles entrèrent parfois, et parfois en même temps, dans la nouvelle congrégation.

Toutes, à l'exception des soeurs servantes, devaient, avant de prononcer leur voeu de stabilité au service des pauvres, passer devant notaire un contrat dit "*d'agrégation*", contrat aux termes duquel leur était constituée une pension par leur parents ou par des bienfaiteurs. Certaines, au moins dans les débuts, nous le savons, pouvaient amener avec elles un mobilier, des ustensiles ou de la lingerie dont plusieurs articles durent servir non seulement à leur communauté mais encore aux malades.

Si la pension des religieuses était souvent placée à intérêt par les syndics afin d'en verser la rente à la communauté, les soeurs disposaient librement du capital dans leur testament. Beaucoup d'entre elles mirent l'occasion à profit pour faire des legs en faveur des hospitalisés.

Pour se borner à quelques exemples, il faut citer mère Anne de Méredieu qui légua 1.200 livres pour améliorer la chambre des

10. AD 24 ; 94 H 1.

11. F. Confassot, ouvrage cité.

malades, mère Marie-Angélique du Cheyron une somme pour entretenir l'huile de la lampe dans cette pièce, soeur Suzanne-Ursule de Gilles 500 livres... La recherche et l'analyse des testaments des religieuses permettrait d'allonger cette liste jusqu'à la Révolution.

Les fondatrices

Mère Antoinette de Julhiard demeura en charge du supérieurat jusqu'au 13 septembre 1679 où elle démissionna. Elle n'eut donc jamais à se présenter aux élections triennales qui devint la règle par la suite. C'est elle, nous l'avons vu, qui discuta avec les définiteurs les clauses des contrats successifs. C'est elle qui, en 1650, fit approuver la Règle de son institut. C'est elle qui forma les premières postulantes qui se présentèrent à compter de 1653. C'est elle qui alla, en 1662, à Angoulême pour faire bénéficier de son expérience l'institut local de Sainte-Marthe. Elle décéda, privée de la vue, le 2 février 1700.

Elle avait eu la joie, avant de mourir, de voir une vingtaine de jeunes filles, parmi lesquelles sa nièce Madeleine, demander à suivre ses traces. Mais aussi la douleur d'en voir mourir une dizaine dont, le 16 décembre 1689, sa soeur Jeanne qui, ne sachant même pas signer, avait toujours vécu dans son ombre et, le 4 octobre 1657, une soeur Marie de patronyme inconnu qui fut la première soeur servante de l'institut.

Deux supérieures disparurent encore durant la vie de la fondatrice. Mère Madeleine de Reynier fut élue pour un premier triennat en 1683, pour un second en 1693 avant de décéder en 1698.

On ne peut dissocier mère Anne de Méredieu des fondatrices. Elle était fille de Jean de Méredieu enquêteur pour le roi et de Valérie Chabanier et prononça ses vœux en 1654. Fille de prédilection de mère Antoinette Julhiard, elle accompagna celle-ci pour son séjour à Angoulême et lui succéda en 1679 pour deux triennats. Réélue en 1688, elle décéda en fonction, le 2 juin 1690, après avoir fait un testament par lequel elle léguait des sommes pour la communauté, d'autres pour les malades.

Disons d'un mot que ces premières religieuses hospitalières, entièrement vouées au soin des pauvres et partageant leurs pauvres locaux et leur vie quotidienne, suscitèrent l'étonnement puis la vénération de la ville. Les pères Jésuites, leurs voisins, tinrent à inhumer les soeurs Julhiard dans la chapelle même de leur collège. Quant à Anne de Méredieu, après que sa couronne de roses, sa coiffe et ses vêtements, aient été mis en pièces par les visiteurs, elle fut la première enterrée dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu près du marchepied de l'autel¹².

12. L. Grillon, *L'album de famille*, courtes notices biographiques ; manuscrit dactylographié inédit. Une liste de 80 religieuses a été communiquée au Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord aux fins de publication éventuelle.

Quelques profils de religieuses

On ne peut entrer dans le secret des consciences. On ne parlera donc pas ici des religieuses dont la chronique a laissé le souvenir de vertus plus remarquables. On pardonnera peut-être une exception au sujet de mère Anne de Froidefont dont, à son décès en 1753, le corps reçut les mêmes témoignages de vénération populaire que celui de mère Anne de Méredieu ; les roses de sa couronne et des morceaux de ses vêtements furent en effet partagés par les visiteurs.

Mais il est d'autres soeurs dont il faut rappeler, ne serait-ce que brièvement, l'action en faveur des pauvres. Mère Madeleine de Julhiard, nièce des fondatrices, devenue à son tour supérieure, envoya les premiers essaims à l'Hôpital général de Manufacture et à l'hôpital de Mussidan, fondations qui, après quelques difficultés, réussirent parfaitement par la suite. On verra plus loin les initiatives de mère Honorée Dubut de Testard. Mère Marie Lamy-Lapérière exposa sa vie durant la révolution pour continuer à aider les malheureux parmi lesquels on comptait alors les prêtres pourchassés et emprisonnés.

On ne doit pas oublier de mentionner des religieuses qui, bien que chargées de la direction d'autres établissements, avaient reçu leur formation à l'Hôtel-Dieu. Mère Léone de Clergeaud, supérieure de la Manufacture, fut unanimement regrettée. L'action de mère Catherine de Queroy fut louée par les Inspecteurs des Manufactures et par l'Intendant de Guyenne avec qui elle entretint un commerce épistolaire. Mère Anne Gontier du Soulas aura la charge de restaurer sa congrégation en 1801 avec mère Jeanne Lacoste-Sicard.

A Mussidan, la fondatrice fut mère Gabrielle Delage, nièce du curé de Saint-Méard de Mussidan, missionnaire, qui l'aïda de ses conseils et de ses deniers; elle y décéda en 1719. Soeur Marie de Montauzon, restauratrice de cet hôpital dès 1796, était une pharmacienne réputée qui dispensa ses soins durant 68 ans. Elle décéda à l'âge de 94 ans et ses funérailles revêtirent l'ampleur d'un deuil régional⁽¹³⁾.

Toutes se réclamaient de l'action et des vertus des fondatrices de leur institut.

Conclusion

De 1543, date de leur installation à 1794, date de leur départ forcé de l'Hôtel-Dieu, quatre-vingts noms de filles de Sainte-Marthe ont pu être relevés. Le nombre de celles qui étaient présentes à l'Hôtel-Dieu en même temps était évidemment variable en fonction des entrées au noviciat et des décès, en fonction aussi des fondations successives.

13. L. Grillon, travail cité et Archives Sainte-Marthe

Celle de la Manufacture, initiée dès 1701, abandonnée à plusieurs reprises, fut assurée à compter de 1725. Celle de Mussidan, commencée en 1704, connut les mêmes hésitations avant de passer contrat définitif en 1717 seulement¹⁴.

En 1794, lors de leur départ des hôpitaux, on comptait quatre soeurs à la Manufacture, autant à Mussidan et une douzaine à l'Hôtel-Dieu tant en activité que retraitées. Elles avaient donc réussi non seulement à se maintenir mais encore à se développer au point de pouvoir faire bénéficier d'autres établissements de leur expérience. Leur berceau avait pourtant été minuscule et incommode¹⁵.

(à suivre)

L.G.

14. L. Grillon, travail cité et Archives Sainte-Marthe.

15. L. Grillon, travail cité et Archives Sainte-Marthe.

Pièce justificative n° 3

Archives Hôpital de Périgueux, D 1 ; papier, sans date

Inventaire des meubles ou ustencilles de l'hospital S[ain]te Marthe

Sur ce qui a été représenté par le scindic de l'hospital qu'il estoit nécessaire de f[air]e inventaire des meubles qui sont dans led. hospital et entre les mains des damoizelles commises pour le gouvernement des pauvres.

A esté arrêté qu'inventaire en seroit fait par Me... Aumassip advocat scindic dud. hospial.

Et de fait lesd. damoizelles ont représenté quatre lits de plume avec leurs cuissins servans ordinairement aux malades gisans dans la sale haute.

Plus un lit de plume avec deux cuissins dans la chambre des femmes passantes.

Plus quatre lits et quatre cuissins de plume servan aux dames ou à leurs servantes.

Plus quatorze mathelas de laine desquel lesd. dam[ois]elles ont dict avoir fait refaire neuf et y avoir employé une partie de leur laine tout le filet et paie le maistre et pour cet effect ont pris des linceuls de l'hospital.

Plus ont représenté quatorze chalips dans la sale aute desquels elles ont dict avoir achepté trois de leur argent.

Plus quatre méchants chalips estans dans la chambre ou les femmes passantes logent.

Plus deux méchants chalips et une couchette neufve qui sont dans la chambre des passans.

Plus deux autres chalips qu'elles ont dict estre à l'hospital.

Plus dix sept pallasses huit de bonnes et neuf d'usées.

Plus nous ont représenté quatorze tours de lit avec de petits rideaux six de vert et huit de jaune.

Plus nous ont représenté dix et neuf couvertes en bon état et presque neufves.

Plus nous ont représenté trente quatre linceuls qui servent à parer le p[r]ésent hospital à la feste-dieu ensemble pour mettre sur les lits lorsque les malades coàmmunient.

Plus un grand linceul de panède duquel lesd. dam[ois]elles se servent pour mettre à la cheminée de.....

Plus quarante six linceuls qui ont esté portés au p[r]ésent hospital par les héritiers de ceux qui décèdent.

Plus ont représenté deux grands plats six petits plats dix assiettes et une salière trois petits plats qui servent à soigner les pauvres une pinte une quarte gastée, le tout d'estain.

Plus ont représenté dix et neuf grandes escuelles à oreilles desquelles lesd. dam[ois]elles en avaient acheté cy-devant dix de leur argent et depuis elles ont dict en avoie acheté quatre si bien qu'il en reste cinq pour l'hospital.

Plus ont représenté six petites escuelles

Plus deux broches de fer.

Plus six landiers de fer y ayant une paire de fer fondu et les autres estant de fer battu.

Plus deux pots de fer avec leur couvercle de fer.

Plus une cramilhère.

Plus nous ont représenté trois tables lune estant sans estretaux.

Plus quatre bancs.

Plus une vieille échelle de bois, deux chères de paille, et cinq chères percées servans aux pauvres desquelles il y en a deux qui ne peuvent pas servir.

Plus nous ont représenté un veux bahus fermant à clef.

Plus six autres vieux coffres dont les trois fermant à clef et tous lesquels coffres et bahus les dames se servent.

Plus nous ont représenté deux grands coffres à clef dans lesquels les titres et enseignements et autres choses précieuses de l'hospital sont.

Plus nous ont représenté trois chandeliers de cuivre.

Plus une lampe qui se met dans un chandelier.

Plus une meschante cuilhère de fer.

Plus une nappe fort usée.

Plus deux chandeliers d'estain servant à l'autel qu'elles ont dit avoir changé avec un vieux ciboire et calisse et avoir vendu quarante sols.

Plus un devant d'autel de cadis de couleur rouge avec des luisans de laine qui sert à p[r]ése[nt] pour couvrir l'autel.

Plus nous ont représenté une grande bassine et une chaudière fort gastée et qui ne peut servir faute d'estre accomodée de la contenance de quatre ou cinq setiers.

Plus ont représenté un tapis vert qui ser à Mes de la deffinition

Plus deux chaises percées neufves servans aux pauvres.

Plus un tableau de s[ain]te

Plus une caisse neufve servant pour mettre les corps morts.

Plus une paire de montres neufves pour mettre les papiers à quatre armoires de.....

Plus un tableau de s[ain]t Charles.

Plus lesd. dam[ois]elles nous ont dict que depuis qu'elles sont au p[r]ése[nt] hospital elles ont travaillé à avoir des ornements pour la chapelle et employé des cotillons qui leur aoppartenaient en propre comme de faict elles nous ont représenté un devant d'autel chasuple, bourse.

voile...de gros taffetat violet garni de passemens couleur jaune et blanc.

Plus un devant d'autel et une chasuble de satin bleu garnis de passemens rouge et blanc.

Plus une autre garniture d'autel de satin rouge et une chape de mesme estoffe garni de passemens de soye blancs et rouges.

Plus un ciboire d'argent.

Plus un petit bassin d'estain fin.

Plus deux burettes d'estain fin.

Plus nous ont représenté un calisse quelles ont dict que le Sr de S[ain]t Pierre de Chantérac a envoié pour servir aux prestres qui célèbrent au p[rese]nt hospital

Plus nous ont représenté un tabernacle.

Plus une tante de tapisserie de flandre fort petite qui sert à parer toute la chapelle.

Plus cinq tableaux.

Plus un missel.

Plus une lampe de cuivre servant à la chapelle.

N.B. Cet inventaire est daté du 29 mars 1701 ; mais cette date ainsi que le titre ont d'une autre main ; tout montre que cet inventaire a été rédigé vers 1650.

© S.H.A.P. 1996. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication

Sur un livre de comptes de la fabrique de Montagnier (1704-1754)

par Pierre POMMAREDE

Raymond Desmoulins, issu d'une vieille famille de Montagnier, était syndic-fabriqueur de la paroisse et tenait minutieusement à jour le registre de la fabrique.

Les recettes paroissiales de dons de particuliers, de la contribution des marguilliers ou sacristains, des droits de sépulture pour ceux qui avaient désiré être enterrés dans l'église, et une série d'amendes dont la cause des condamnations reste ignorée. Au total, une somme de 576 livres 9 sols.

Le registre des dépenses est plus instructif car il nous renseigne sur des aménagements de l'église et du cimetière au début du XVIII^e siècle. Il semblerait que, de 1707 à 1732, d'importants travaux de couverture des toits de l'église soient entrepris. Près de trois mille tuiles sont amenées par des bouviers depuis la tuilerie de Renamond. C'est l'époque où l'on construit, devant la porte de l'église, un "tambour" confectionné dans le bois de quatorze petits chênes abattus en 1707. Le menuisier Jérôme Lacour le met en place le 22 juin 1707, et aménage la couverture le 22 juin 1708.

L'intérieur de l'église est "griffonné" (raclé), crépi et blanchi de 1708 à 1709. Les vitres sont "accomodées" (réparées) en 1708 et 1716, et le vitrier de Brantôme, en 1724, fournit de nouvelles verrières. La "jouille" (joug) de la petite cloche est réparée par le cordonnier de Tocane (!) en 1713 et Michel Raspiengeas "accomode les jouilles" des deux autres cloches en 1721. Cinq ans plus tard, un artisan dont le chaffre est Baraca part à Nontron acheter un nouveau "batail" (battant) pour la grosse cloche.

A quoi il faut ajouter qu'un menuisier, Guillaume Lacour, sans doute parent de Jérôme, fabrique un confessionnal en 1712, que l'on construit de nouvelles balustres, et que le vestiaire liturgique s'enrichit d'aubes et de chasubles (1721-1722).

Le cimetière n'est pas oublié ; on le "dépierré" régulièrement, et l'on plante des ormeaux venant de La Jarrige en 1713, après "avoir rendu plainière l'allée".

Les comptes de Raymond Desmoulins furent approuvés le 17 septembre 1754 par le vicaire général Delpy de Saint-Geyrac. Ils montrent une saine et habile gestion jusqu'à la mort du syndic survenue en cette année. Son successeur, Moras - d'une ancienne famille du pays - trouvera en caisse exactement trois livres, un sol et huit deniers.

On voit l'intérêt de ce document. Il révèle, de la part du curé, des syndics et des paroissiens, un grand souci de leur église et de leur cimetière. IL est permis de se demander pourquoi, en cette fin de règne de Louis XIV et le début de celui de Louis XV, un tel zèle se manifeste. Peut-être à cause du changement de desservants : le curé Bergoin (1708-1723) avait eu comme successeur le père Brousse (1723-1748).

Ce grimoire nous éclaire aussi sur la couverture en tuiles de l'église, alors que, sur la foi d'une vieille carte-postale montrant, au chevet de l'abside, des lauzes, je m'étais figuré qu'elle avait toujours été couverte de lauzes avant qu'un curé et une municipalité non éclairés l'aient déshonorée par l'ardoise et surtout enlaidie en supprimant son porche et en exhaussant le clocher.

Il y avait donc dans cette église trois cloches. Brugière et Berthelie¹ n'en mentionnaient que deux datant respectivement de 1609 et de 1642. Cette dernière pesait 1 100 kilos, et on ne la sonnait plus parce que le sacristain avait été asphyxié en la mettant en branle².

1. *Exploration campanaire du Périgord*, Imprimerie de la Dordogne, Périgueux, 1907.

2. *Ibid.* p. 349, la cloche actuelle, de 1 100 kilos (probablement une refonte de l'ancienne) a été bénie en 1844 sous l'invocation de sainte Marie-Madeleine, saints Cosme et Damien, saint Sicaire et sainte Ruffine.

Le curé était André Deguiral, le parrain J. Antoine Pasqui-Ducloseau ex-député et maire, la marraine Rose-Marie Desvergnès, épouse du notaire Sicaire Durieux.

Il ne me reste plus qu'à remercier les amis qui m'ont communiqué ce document et qui m'ont permis de mieux connaître cette église qui fut celle de mes ancêtres avant qu'un gendarme, au bord de la Dronne, n'ait été conquis par les beaux yeux d'une Tocanaise. Ces renseignements apporteront quelques précisions à ceux qui devraient se pencher sur l'histoire de Montagrier. Une histoire qui reste à écrire.

P.P.

Pierre et Jean d'Abzac : deux maîtres périgourdins de l'équitation française ⁽¹⁾

par Marcel BERTHIER et Robert GIRARDET

On est très imparfaitement documenté sur les nombreux maîtres de l'École d'équitation de Versailles et sur leur doctrine. Tous, sauf Montfaucon de Rugles (1717-1760), se contentèrent en effet d'un enseignement oral.

Les derniers de ces maîtres, élèves de Neuilly qui se retira en 1773, furent Pierre-Marie et Jean d'Abzac qui étaient les fils d'Henri d'Abzac, seigneur de Limeirac et de Sarrazac. Celui-ci était issu de la branche des d'Abzac de Mayac c'est-à-dire de Guillaume, le cinquième fils de Guy II d'Abzac et d'Agnès de Montlouis. En 1476 ce Guillaume avait épousé Antoinette de la Cropte.

Pierre-Marie naquit le 17 septembre 1739 au château de Limeirac à quelques kilomètres au nord-est de Périgueux. Destiné par goût et par tradition familiale au métier des armes, il entra aux pages avant sa vingtième année. Son intelligence, son caractère et son application lui valurent de devenir premier page puis, le 11 mai 1762, d'obtenir une commission de capitaine. Mais ses aptitudes de cavalier firent qu'on l'orienta vers un poste d'écuyer cavalcadant.

Deux cavaliers avaient alors grande réputation "d'hommes de chevaux" - on disait que pour être un cavalier parfait il fallait avoir à la fois les jambes de d'Abzac et la main de Labigne. Le roi demanda qu'on les mit en concurrence. D'Abzac choisit de monter et de descendre les escaliers de Versailles en se servant uniquement de ses jambes. Labigne décida de faire le tour du parc du château en guidant son cheval uniquement avec ses mains. C'est d'Abzac qui fut déclaré vainqueur.

En 1765 on lui donna le commandement d'un manège de Versailles et, en 1770, le prince de Lambesc, grand-écuyer du roi, le désigna comme premier maître de l'équitation.

Le 10 août 1777, Pierre-Marie d'Abzac épousa Marie Blaise de

1. Cette étude doit beaucoup aux notes communiquées en 1976 à la Société historique et archéologique du Périgord par M. Robert Girardet et, à travers lui, au texte publié par Armand de Siorac dans le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin* (9e livraison de la 1ère année - 1853 - réédition à l'identique Roc de Bourzac, 1993).

Bonneval, fille du comte de Bonneval, maréchal des camps et armées du roi et de Denise de Jaubert. Dès 1782 Pierre-Marie d'Abzac se retira à Limeirac.

Lorsque survint la Révolution et après la mort de sa femme, il se décida à émigrer et s'installa à Hambourg mais il s'y ennuyait. Un jour il entra dans un manège ou un cavalier allemand dressait un cheval.

L'allemand remarqua cet homme distingué qui le regardait. Avec la courtoisie habituelle des "hommes de chevaux" de cette époque, il se découvrit et proposa à l'inconnu de monter à cheval, lui disant : «J'en fais ce que je veux, sauf de lui faire exécuter le galop de pied ferme à gauche». Pierre d'Abzac refusa d'abord mais devant l'insistance du cavalier allemand il accepta et fit exécuter quelques tours de manège à sa monture. Puis, passant devant l'allemand, il fit réaliser au cheval le fameux pas recherché. Stupéfait, le maître du cheval s'écria : «Monsieur, ou vous êtes Monsieur d'Abzac ou vous êtes le diable». Sautant à terre, Pierre d'Abzac répondit : «Je suis le premier et votre serviteur».

C'est à cette époque qu'assistant, au manège de Berlin, aux exercices donnés devant le roi, il réussit à dompter un étalon que personne n'avait pu dominer. Impressionné, le roi dit à ceux qui l'entouraient : «Je vous présente, sans le connaître, le vicomte d'Abzac, lui seul est capable d'une aussi prodigieuse adresse».

Sa réputation devint telle que le roi lui proposa la direction des haras de Prusse mais il refusa. Pierre d'Abzac s'intéressait beaucoup aux fameux chevaux blancs de Vienne, les Lipizans. Il se rendit en Autriche et, devant le prince Eugène, fils de l'impératrice Marie-Thérèse, il vint à bout, avec un simple ruban rose, d'un cheval rétif²⁾.

De nombreuses propositions lui parvinrent mais il les refusa, renonçant à enseigner ailleurs qu'en France.

En 1802, Pierre-Marie d'Abzac profita de l'amnistie pour rentrer en France où il put habiter son château de Sarrazac jusqu'à l'abdication de Napoléon. Louis XVIII, qui avait été son élève, le rappela à la direction du manège de Versailles. Il avait 75 ans. Il y resta jusqu'à sa mort en 1827, prodiguant à tous, conseils, louanges ou réprimandes. En 1804, il avait contracté un second mariage avec Marie-Antoinette de Cocquart mais il ne laissa aucun enfant ni de ce mariage ni du précédent.

Lorsqu'il s'était retiré en 1782 du manège de Versailles, il avait été remplacé par son frère Jean. Celui-ci, né le 24 février 1749, avait été page de Louis XV, dès 1764. En 1771, il devint écuyer ordinaire à Versailles avant de succéder à son frère de 1782 à 1789. A la Révolution il émigra et se mit au service de Condé.

Rentré en France en 1802, Jean d'Abzac fut nommé en 1806 à la direction du haras de Strasbourg puis celui de Pin³⁾ et participa à tous les travaux concernant la production chevaline et les haras.

Ayant demandé sa retraite en 1821, il mourut dix ans plus tard sans alliance ni prospérité mais ayant adopté l'un de ses neveux, Raymond de Vandières.

2. Ces divers épisodes n'en font peut-être qu'un. Celui de Hambourg est rapporté dans les notes du colonel François de Chasteigner. Celui de Berlin viendrait de Raymond de Vandières, neveu et fils adoptif de Jean d'Abzac. Celui de Vienne enfin était conté par Louis du Cheyron de Beaumont. Tout cela a été recueilli par M. Pierre Girardet.

3. Armand de Siorac écrivait en 1853 que la selle en drap rouge, brodée d'or, de Jean d'Abzac était exposée au Haras du Pin.

Après Cazaux de Nestier (1684-1754), François de Salvart, Lubersac (1713-1767), Montfaucon de Rugles (1717-1750), Neuilly et Lambesc, les d'Abzac furent, de Louis XVI à Charles X, les deux maîtres qui marquèrent profondément l'équitation française. Le vicomte d'Aure, qui fut leur élève, a pu écrire à propos de cette école des d'Abzac : Celui-ci dégagait complètement l'équitation de toutes les superfluités, de toutes les inutilités en vogue du temps de Pluvinel et que La Guérinière avait encore trop conservées, bien qu'il les eût cependant modifiées. Les d'Abzac voulaient une équitation moins restreinte et moins assise ; ils pressentaient déjà les changements qui devaient s'opérer dans cet art... Le talent de l'écuyer ne consistait plus alors seulement à faire parader, à fatiguer inutilement un cheval pour obtenir des airs relevés, mais bien à calculer ses forces, à les ménager et à régulariser ses allures. On ne conservait du tride (qualité du cheval qui lève les jambes avec vitesse et leur donne une cadence régulière) que ce qu'il en fallait pour donner au cheval de l'élasticité et du mouvement. On ne l'assouplissait que pour le rendre liant et le soumettre à la volonté du cavalier ».

Les caractéristiques de l'Ecole de Versailles, à l'époque où les d'Abzac commandaient le manège des deux écuries du roi, résidaient, dit l'Hotte, dans « la régularité et l'élégance de la position, la finesse des aides, la douceur dans l'emploi des moyens de domination... » L'Ecole de Versailles rejetait "tout ce qu'en équitation le bon goût réprouve" c'est-à-dire toutes les allures de fantaisie, sans rapport avec la haute école classique et qui ressortirent au cirque ou aux tours de force. Et pourtant, à la Restauration, cette équitation raffinée ne correspondait plus aux goûts de l'Europe.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire, la vogue des courses et des concours avaient rendu démodée cette équitation prestigieuse. Après bien des controverses, l'Ecole de Versailles disparut en 1830, mais les d'Abzac avaient du moins formé un successeur qui est sans doute le plus représentatif des cavaliers français et allait être l'écuyer en chef de l'école de cavalerie de Saumur de 1847 à 1855 : le vicomte d'Aure (1798-1863), celui que l'on surnomme bientôt le "centaure", pour bien marquer la relation de l'homme et du cheval.

La tradition équestre des d'Abzac ne pouvait disparaître avec l'Ecole de Versailles. Un diplôme de concours de chevaux de selle en est la preuve⁴. Ce concours a été organisé par la société équestre de l'Etrier à une date bien connue. Le diplôme a été dessiné par L. Vallet et gravé par Stern. Il est attribué avec une première médaille au cheval "Camarel", âgé de huit ans, appartenant à M. Quiclet et monté par le lieutenant d'Abzac. Il est signé par le président "Cte M. de Cossé-Brissac". Il s'agit certainement du fondateur de la société "l'Etrier", le comte Augustin-Marie-Maurice de Cossé-Brissac, né à Brissac le 7 novembre 1846, admis à Saint-Cyr en 1864, sous-lieutenant instructeur à Saumur en 1868, capitaine de hussards en 1877, à la retraite en 1894, lieutenant-colonel de cavalerie territoriale en 1900, démissionnaire en 1906 et qui mourut à Fontainebleau le 6 novembre 1910⁵.

4. L'original de ce diplôme appartient à Mme Bertrand d'Abzac.

5. Georges Martin : Histoire et généalogie de la maison de Cossé-Brissac, La Rivarmanie, 1987, p. 147.

Qui est le lieutenant d'Abzac qui montait Camaret ? Nous n'en savons rien. On peut penser à Jean d'Abzac, de la branche des seigneurs de Falgueyrac, l'arrière-petit-fils de Joseph Aubé de Bracquemont qui avait l'âge d'être lieutenant à la fin du XIX^e siècle, au temps du colonel de Cossé-Brissac. Ce peut être aussi l'un de ses nombreux cousins. Le diplôme qui lui fut remis porte dans son décor les noms de quatre cavaliers illustres : La Guérinière, Baucher, d'Abzac et d'Aure. François Robichou de la Guérinière avait été l'inspirateur élégant de l'Ecole de Versailles et il l'est encore de l'Ecole espagnole de Vienne. Il s'agit d'une équitation naturelle et elle s'oppose à la contrainte préconisée par François Baucher (1805-1873), cent cinquante ans plus tard. L'évolution de l'art militaire, sous la Révolution et l'Empire, est sans doute pour une large part responsable de la transformation de l'équitation au XIX^e siècle. Il est caractéristique que les deux autres noms cités par le diplôme : d'Abzac et d'Aure, soient ceux de deux officiers qui furent à la charnière de cette époque cruciale.

Le lieutenant d'Abzac qui montait Camaret au concours de l'Etrier, présentait-il qu'une modification plus brutale encore allait marquer bientôt le XX^e siècle : le remplacement du cheval par le moteur, celui du char par l'avion ? Il est maintenant du moins une tradition qu'il importe de ne pas négliger : celle de l'honneur et du panache.

M.B. et R.G.

Bibliographie

- Archives familiales :
Etienne Sauré, *La pratique de l'équitation d'après les maîtres français.*



Registre d'écrou de la maison d'arrêt de Sarlat an V et an VI

par Paulette PARAT

Ce registre des prisons et de la maison d'arrêt de l'arrondissement de Sarlat présenté le 27 vendémiaire de l'an V de la République unie et indivisible par le directeur du jury du dit arrondissement, Joseph Pigeon, contiendra bien cent pages comme celui-ci l'indique, mais ces pages ne seront ni cotées, ni signées, ni parafées, comme il l'indique également.

Une page sur deux, jusqu'à la cinquième, portera le cachet des minutes, ainsi que le timbre à 75 centimes, quelques-unes seulement porteront en bas de page, une signature de simples gendarmes, concierges de la maison d'arrêt, ou de simples inconnus.

Les pages

Chaque page se divise en deux colonnes. A gauche, la présentation du coupable, sous une forme originale : identité, lieu d'habitation,

puis la mention *prévenu de...* suit la faute qu'il a commise. Ce court paragraphe étant précédé et suivi des mêmes textes inutiles : mention du directeur de jury, ordres au concierge pour les instructions à suivre etc. A droite, un espace réservé aux gendarmes pour l'arrivée et la sortie du prisonnier, accompagné du même texte signé par un supérieur, ou les nominations successives des concierges.

Le coupable

Que le coupable habite Boulazac commune de Périgueux, Belvès, Carlux, Domme, La Bachellerie ou même Gourdon, il sera enfermé dans la maison d'arrêt de Sarlat après être "paru" devant le juge de paix, officier judiciaire de Sarlat, Saint-Cyprien, Montignac, ou devant le directeur du jury de l'arrondissement, ou dans les cas très graves devant le conseil de guerre ou le tribunal correctionnel.

Les décisions

Quels que soient les résultats du jugement, les textes sont copiés sur le registre souvent difficile à lire parce que l'encre est de mauvaise qualité, et que le scribe est incapable de ponctuer ses tirades.

Les peines

Rarement les coupables ne seront condamnés qu'à l'amende et aux dépens. Le plus souvent, la peine très arbitrairement n'aura aucune correspondance avec la faute commise. Pour exemple : six mois de prison pour avoir "filouté" une bourse dans la poche d'une citoyenne, et la même peine pour un homme ayant volé un mouton et une bêche.

D'ailleurs, si l'on connaît la date d'entrée à la maison d'arrêt, il est rarement indiqué la longueur de la peine. Il faut arriver à la moitié du registre pour y trouver des indications plus précises.

Quelques exemples

En page 2, on signale que le 3 brumaire de l'an V on a emprisonné Jean Valade, mais personne se saura pourquoi il est incarcéré durant vingt-quatre heures. Un interminable texte pour un vol de poule, sans mentionner la durée de la peine.

Les uns sont "prévenus" d'avoir troublé l'ordre dans la commune

où ils travaillent. Tel François Chatard, ministre du culte catholique à Châtre qui a excité des troubles dans la dite commune.

D'autres, tels le charpentier et le forgeron de Domme "prévenus d'avoir fait partie d'un rassemblement armé pour déposséder les acquéreurs de biens nationaux et d'avoir menacé les autorités en les forçant par violence à retirer les gardes".

D'aucuns "sont prévenus d'avoir pris un pistolet et provoqué d'autres citoyens paisibles", d'autres "d'avoir tenu des propos tendant au rétablissement du gouvernement de 1790" ou "d'être prévenus de rébellion à l'exécution émanée d'une autorité constituée".

Mais pas d'indication sur la durée de la peine.

Tout de même, Joseph Veyrier de Saint-Geniès "prévenu de complot liberticide, d'assassinat et chef d'attroupement séditieux est enfermé le 19 brumaire de l'an VI, relâché le..." Il y a bien une signature mais sans date.

En revanche (nous en sommes à plus de la moitié du cahier), Etienne Mapaud, déserteur des armées entre à la maison d'arrêt un 12 messidor et en sort le 17 thermidor, pour être présenté au conseil de guerre.

Loïs fils, condamné "pour avoir causé un rassemblement de la force armée relativement à des provocations de sa part, d'avoir ensuite injurié le commissaire de police dans un moment où il était en fonction" est entré le cinquième jour complémentaire de l'an VI pour en sortir le 3 vendémiaire suivant.

Un citoyen du bourg de Cinquantin, habitant la commune de Sarlat, "accusé de violation de domicile" entrera à la maison d'arrêt le 16 vendémiaire et y restera jusqu'à ce que la loi lui ordonne d'en sortir.

Un citoyen, David père, horloger à Sarlat et deux concitoyens, "prévenus d'avoir voulu opposer une résistance coupable aux succès du gouvernement remportés le 18 fructidor sur les conspirateurs et dans cet objet faire armer les citoyens contre la force armée légalement requise, d'avoir organisé la révolte aux autorités et proclamé le massacre des amis de la République et de la Constitution de l'an 3" seront enfermés le 6 brumaire an V pour être retirés le 11 ventôse de l'an VI.

Jean Tachon et son épouse "pour avoir volé et enlevé du bois de châtaignier mis en brasse" seront condamnés à huit jours de prison et vingt quatre francs d'amende ainsi que de huit francs de dommages.

Un aubergiste et ses complices condamnés le 16 vendémiaire an 5 et relâchés le 14 floréal de l'an 6 "pour violation de domicile".

Magdeleine Gastal, âgée d'environ 19 ans, "prévenue de complicité et de provocation d'assassinat", sera enfermée du 30 frimaire an 6 au 11 ventôse.

Tandis que la nommée Guillouye Jane, "prévenue d'assassinat et de meurtre sur la personne de François Chausset le 26 vendémiaire an 5", ne sera enfermée que du 4 pluviôse an 6 au 26 ventôse.

Ces deux derniers exemples illustrent bien l'arbitraire des peines. Rien d'étonnant, si l'on songe à la quantité d'arrestations.

Trois derniers cas, en fin de livre, permettent de situer davantage les arcanes de cette gestion pénitentiaire qui en voulant être exemplaire, était souvent bornée et au moins aussi compliquée au bout d'une année d'existence, qu'elle ne l'est actuellement.

Le citoyen Georges Loufils, militaire à Sarlat, "prévenu d'avoir tenu des propos injurieux, fait des menaces au citoyen juge officier de police de Sarlat lors de ses fonctions, dans un rassemblement qui a eu lieu le cinquième jour complémentaire de l'an V sur la place de la Liberté. A crié également vive la royauté ou le royalisme et d'avoir par ce fait provoqué le rétablissement de la royauté".

Il est enfermé le 22 frimaire an VI et relâché le 25 floréal an VI.

Le 5 germinal de l'an VI de la République française devant nous Mandegor Labrousse, juge de paix, officier de police judiciaire à Carlux, a été conduite Marie Robinguet native de Saint-Vincent Lespaluel arrêtée dans la commune de Limejoux comme n'ayant pas de passeport. Sur quoy considérant que la dite Robinguet n'a pas subi un jugement le 14 mars 1792 par le tribunal de police correctionnelle du canton de Carlux qui la condamne à 15 mois d'emprisonnement considérant de plus que ladite Robinguet n'est pas en prison le 16 du même mois et que par conséquent elle n'a pas subi la peine prononcée contre elle par le dit jugement, vu le titre partiel 3 du code pénal sur la prescription en matière criminelle, nous juge de paix, officier de police judiciaire disons que la dite Robinguet doit être conduite à la maison d'arrêt de l'arrondissement de Sarlat, ordonnons au gardien de la maison d'arrêt de la recevoir le tout conformément à la loi. Arrêtons en outre que l'expédition tant du jugement qui condamne la dite Robinguet à 15 mois de prison que du procès-verbal de son arrestation sera envoyé au greffe du tribunal correctionnel de l'arrondissement de Sarlat.

Joseph Pierre François Laforestière, directeur du jury de l'arrondissement du département de la Dordogne, en vertu des articles 70 et 217 des codes, des délits et des peines, mandons et ordonnons à tous exécuteurs de mandement de justice de conduire à la maison d'arrêt du dit arrondissement de Sarlat le citoyen David Joseph Bonnet Machapoulis sans profession, habitant de la commune de Sarlat prévenu d'avoir à la tête d'un attroupement commis des excès et violences sur

la personne du citoyen Lespinasse le 2 prairial an 6, et d'avoir dans sa personne commis un attentat à la pureté individuelle sur la place de la Liberté de cette commune. Mandon au gardien de ladite maison d'arrêt de le recevoir; le tout en se conformant à la loi, requérons tous dépositaires de la force publique auxquels le présent mandat sera notifié de prêter main forte pour son exécution en cas de nécessité. Il devait être enfermé le 24 floréal et finalement est remis en liberté provisoire, sans explication.

Le cahier se termine sans cachet officiel et sans signature officielle à la centième page.

P.P.

Un exemple de l'évolution des récoltes sous l'ère napoléonienne

par René LARIVIERE

On a voulu voir - à l'époque l'activité économique dépendait essentiellement de l'agriculture - une corrélation entre les bonnes récoltes de la première décennie du XIX^e siècle et les succès du système napoléonien, comme entre les mauvaises récoltes des années postérieures à 1810 avec son impopularité. Un document, parmi une liasse que nous avait obligeamment communiqué Louis de la Bardonnie, illustre cette hypothèse. Elle concerne l'ancienne seigneurie de la Roque (ou Laroque Vignerons) dont le domaine a perduré, intact, pendant et après la Révolution. Le document, un état, un tableau d'ensemble des récoltes du domaine englobe les années 1801 à 1816.

Le domaine est constitué de différents biens sis sur les paroisses du Breuilh, de Nastringues, Montazeau, Vélignes et Saint-Vivien.

Outre le château haut de la Roque, entouré de huit hectares neuf ares de jardins, terres, vignes et bois, joint douze hectares quinze ares

de vignes. Dans la plaine, deux métairies se partagent cinquante quatre hectares trente trois ares. A Montazeau, le bien du Petit Gurson s'étend sur plus de quarante sept ares et quelques deux hectares.

Enfin, l'exploitation de Labrousse, située dans Nastringue, a une superficie de quarante-six hectares cinquante-sept ares et quelques centiares.

Il s'agit d'exploitations importantes pour l'époque (au total le domaine s'étend sur un peu plus de cent soixante trois hectares).

Exception faite de l'enclos du château lui-même, pour lequel l'affectation des terres n'est pas spécifiée, le reste, soit cent cinquante-cinq hectares se décompose comme suit :

- vignes, dix-neuf hectares quatre-vingt ares quatre centiares ;
- labours , quatre-vingt seize hectares quatre-vingt six ares ;
- prés , quinze hectares sept ares quatre-vingt deux centiares ;
- bois, pacages, friches, vingt-trois hectares soixante-douze ares quarante-sept centiares ;
- soit, cent cinquante-cinq hectares quarante-sept ares cinquante et un centiares.

Dans la liasse, un contrat de fermage passé à Sainte-Foy en 1747 pour l'affermage de Labrousse moyennant 500 livres, nous indique que le marquis de Naucaze qui résidait alors en Auvergne était le seigneur de La Roque.

Pendant la Révolution, Naucaze, aveugle, a cherché refuge d'abord à Paris, puis à Fontainebleau où il résidera jusqu'à sa mort. Il conservera donc la propriété de ses biens et La Roque va rester tel que nous l'avons décrit au moins jusqu'en 1817. L'héritière de Naucaze, Mme de Peyronencq, semble avoir décidé alors de vendre quelques pièces de terre isolées.

Naucaze a confié ses intérêts dans la région à Masmontet, juge de paix du canton de Vélines, qui paraît avoir agi en administrateur diligent.

C'est lui qui a dressé le tableau d'ensemble des récoltes. Il récapitule de la sorte :

Moyenne des récoltes annuelles

Récoltes	1801 à 1810	1881 à 1816	Différences	Pourcentages
Froment	216 sacs	144 sacs 1/2	- 71,5 sacs 1/2	- 33 %
Seigle	20 sacs	13 sacs	- 7 sacs	- 35 %
Méteil	46 sacs	35 sacs	- 11 sacs	- 23 %
Fèves	3 sacs 3/4	2 sacs	- 1 sac 3/4	- 46 %
Gesses	1 sac 1/2	1 sac 3/4	+ 1/4 sac	+ 16 %
Haricots (mongettes)	4 sacs	7 sacs 3/4	+ 3 sacs 3/4	+ 93 %
Maïs (blé d'Espagne)	9 sacs 1/2	10 sacs 1/2	+ 1 sac	+ 10 %
Chanvre	246 livres	198 livres	- 48 livres	- 19 %
Vin	105 barriques	71 barriques	- 34 barriques	- 33 %

- les céréales (froment, seigle, méteil, avoine, blé d'Espagne) ;
- le légumage (fèves, gesses, monjettes -sic-, patates -sic- ces dernières ne faisant leur apparition qu'à partir de 1808) ;
- le chanvre, le foin et le vin.

L'avoine n'a été récoltée en petite quantité (2 sacs en moyenne par an) qu'à partir de 1808 ; pour elle, la différence entre les deux périodes est négligeable.

Il en est autrement en ce qui concerne les pommes de terre, récoltées, elles aussi, à partir de la même année 1808. Pour les trois années 1808, 1809 et 1810 la moyenne est de 107 sacs. Elle tombe à 93 sacs pour la période suivante, soit une diminution de 14 sacs et un pourcentage de - 13 %.

En gros, pour les récoltes de céréales et de vin, le déficit moyen est au moins de 1/3. Seules augmentent les récoltes de haricots, de gesses et de maïs, mais ces dernières sont insignifiantes.

Naucaze impute le marasme du commerce, qui oblige à affermer ses biens à un prix qu'il juge trop bas, à l'état de guerre (lettres du 9 et 12 avril 1808).

Le 11 juin 1808, Masmontet note que la récolte en grains sera abondante, mais que le prix du froment tombera à 11 ou 12 F le sac et que, depuis la guerre d'Espagne, tout commerce en vin et en blé est anéanti, tandis que les denrées coloniales, sucre et café ont considérablement augmenté.

De 1810 à 1818, Masmontet a tenu le registre des recettes et des dépenses de La Roque. Nous y avons relevé le prix de vente des grains et du légumage, celui de la viande, des vendanges, des moissons, des salaires payés aux ouvriers (annexe 1 et 2).

R.L.

Annexe 1

Prix de vente du sac de grains en F

Dates	Froment	Méteil	Seigle	Pommes de terre	Mongettes
Mai 1810	14	12			
Juin 1810		12			
Juillet 1810	16				
Décembre 1810			14		
Janvier 1811			15		
Mars 1811	23	17			
Mai 1811	24				
Octobre 1811	27,20	22,60	20	2,40	
Novembre 1811	28				18
Décembre 1811	29				
Janvier 1812	32	28			
Février 1812	34		24		
Mars 1812	35			3,75	
Avril 1812	34,10				
Septembre 1812	28				
Décembre 1812				2,90	
Janvier 1813	31,50				
Février 1813	28				
Avril 1813		22,50			
Juin 1813		13			
Septembre 1813	15				
Décembre 1813	20				
Mai 1814	20,50				
Juin 1814	16,50	12			16
Août 1814					16
Février 1815	20,50				
Juin 1815	19,40				
Octobre 1815	19,50				
Novembre 1815	21				
Décembre 1815					16
Juin 1816	26				
Septembre 1816	24				
Octobre 1816	23,75				
Décembre 1816	23				16

Prix du kg de viande

Mouton

- Juin 1810	2,00 F
- Juin 1811	1,50 F
- Octobre 1813	1,80 F

Veau:

- Octobre 1813	2,05 F
----------------------	--------

Annexe 2

Salaires journaliers des hommes

Taches	1810	1811	1812	1813
Vendange	0,50 F	0,70 F		0,50 F
Taillage	0,60 F			
Taillage de mars	0,72 F			
Taillage d'hiver	0,60 F			
Grande journée (1)	1,00 F	1,00 F	1,00 F	1,00 F
Grande journée nourri (2)	0,50 F			
Coupage codres (3)		0,60 F	0,60 F	0,60 F et 1,00 F
Coupage obier (4)				0,70 F
Fichage et taillage		0,75 F	0,68 F	
Latage			1,00 F	
Menuisier			2,00 F	
Charpentier et couvreur			2,00 F	
Manœuvre				0,56 F

– Salaire mensuel pour les vendages (petit cadre, sans doute nourri)..... 11,00 F

– Salaire en nature pour la culture

d'un journal de vignes par an (43 ares 73 centiares)..... 1/2 sac de froment

Salaires journaliers des femmes

– Vendanges..... 0,25 F

– Autres travaux 0,45 F

1. Béchage, carrassonnage.
2. Quelques fois avec vin.
3. Tiges de châtaignier.
4. Osier, saule. Ces bois étaient utilisés en tonnellerie.

Du nouveau sur la forge des Eyzies: histoire d'une «clouterie»

par Laurence CHESNEAU-DUPIN

Réalisé à partir d'un travail de recherche effectué en 1990 dans le cadre d'une licence d'histoire de l'art et d'archéologie (Université Michel de Montaigne - Bordeaux III), cet article présente quelques compléments à l'étude de la forge des Eyzies. Les bâtiments étudiés ici, situés en dehors de la forge proprement dite, au lieu dit "Le Banquet" ne semblent pas avoir jusqu'alors retenu l'attention des historiens de l'industrie.*

La forge des Eyzies, fondée dès la fin du XV^e siècle, connut un fort développement à partir de 1821 sous l'impulsion de Jean Festugière (1761-1829), par ailleurs propriétaire des forges de la Boissière d'Ans et de Forge-Neuve à Saint-Cernin de Reilhac. Son oeuvre de

* En hommage à Marcel Secondat

modernisation, poursuivie par ses fils après sa mort, fit de la forge des Eyzies un des fleurons de l'économie local^{1,2}.

Le bâtiment qui nous intéresse se présente sous la forme d'une ruine isolée. Il est situé le long de la Beune, à un kilomètre environ en amont de la forge. Ses vestiges sont visibles en contrebas de la départementale n° 47, un peu avant d'arriver aux grottes des Combarelles en venant des Eyzies, au lieu dit "Le Banquet". Son nom usuel de la "clouterie" a orienté nos investigations vers la forge.

Quelques entretiens avec des personnes impliquées dans les recherches concernant la forge, ou plus largement, l'industrie sidérurgique en Dordogne (MM. Secondat, J. Cubelier de Beynac, Y. Lamy), ainsi que des recherches bibliographiques, ont révélé que le site n'avait fait l'objet d'aucune étude. En conséquence, nous avons décidé d'étudier les vestiges subsistants et de dépouiller les archives afférentes afin de tenter de l'identifier.

Présentation du site

De la "clouterie", il subsiste à l'heure actuelle deux bâtiments en bel appareil régulier, bâtis sur plan rectangulaire, mesurant environ 12 m x 28 m et dont les façades se font face. On accède au site par l'ouest, la route surmontant le site de quelques mètres au sud, et la Beune s'écoulant légèrement en contrebas, au nord, parallèlement aux deux édifices (ill. 1). L'un deux (nous l'appellerons bâtiment I), situé au sud, adossé à la pente, est conservé sur ses quatre côtés jusqu'à hauteur du couverture. Sa façade est percée d'ouest en est : de quatre portes surmontées de baies rectangulaires, d'une grande arcade, et de trois autres baies rectangulaires à hauteur des précédentes, surmontant un mur plein.

L'autre bâtiment (bâtiment II) est moins bien conservé que le précédent. Seule une partie du mur de façade subsiste dans sa hauteur initiale. Il est percé d'une série de quatre arcades dont les trois premières, à l'ouest, sont en partie ruinées. La quatrième, plus grande, fait exactement face à celle du bâtiment I. Un mur plein achève ce développement. Les trois autres murs sont totalement ou en partie arasés.

L'espace d'environ 3 m qui sépare les deux façades principales est occupé successivement d'est en ouest, par : une plate forme rectangulaire de 3 m x 9 m, nichée entre les deux murs pleins des façades à environ 1,50 m de hauteur correspondant manifestement à un canal d'arrivée d'eau ; un bassin situé entre les deux grandes arcades, qui marque l'emplacement d'une roue hydraulique ; enfin, entre les portes

1. Secondat M., *La forge des Eyzies*, B.S.H.A.P. CX, 1993, p. 90.

2. Cubelier de Beynac, *La forge des Eyzies des origines à l'aube du XXe siècle*, Actes du XXXIXe Congrès d'étude de Sarlat, 1987.

du bâtiment I et les petites arcades du bâtiment II, une zone d'accès, aménagée sur l'écoulement d'eau. A quelques mètres à l'ouest, la résurgence de ce canal couvert se jette dans une courbe de la Beune (ill. 2).

A l'intérieur des deux bâtiments, occupés par une végétation dense, sont encore visibles des fosses circulaires (bâtiment I), ou rectangulaires (bâtiment II), ainsi que quelques éléments métalliques (poutrelles, pieux filetés).

Ces quelques observations et en particulier la présence de l'emplacement d'une roue hydraulique confortaient l'hypothèse d'une activité de type industriel. Il était même raisonnable de supposer, au vu de l'étendue et de la qualité des bâtiments, qu'il s'était agi d'une entreprise prospère. Restait à vérifier l'existence d'une relation éventuelle avec la forge des Eyzies et à récolter des données sur l'histoire de ce site et son exploitation.

Plusieurs démarches furent entreprises dans cette perspective, conformément aux méthodes préconisées par les spécialistes d'archéologie industrielle.³⁻⁴ Nous avons procédé à l'étude des plans cadastraux anciens et récents, recueilli quelques témoignages oraux et recherché des documents aux Archives départementales et nationales. Ces recherches permirent de rattacher sans ambiguïté le site à la forge des Eyzies, d'identifier avec précision l'activité qui y fut exercée et de déterminer la période, assez brève, de cette activité.

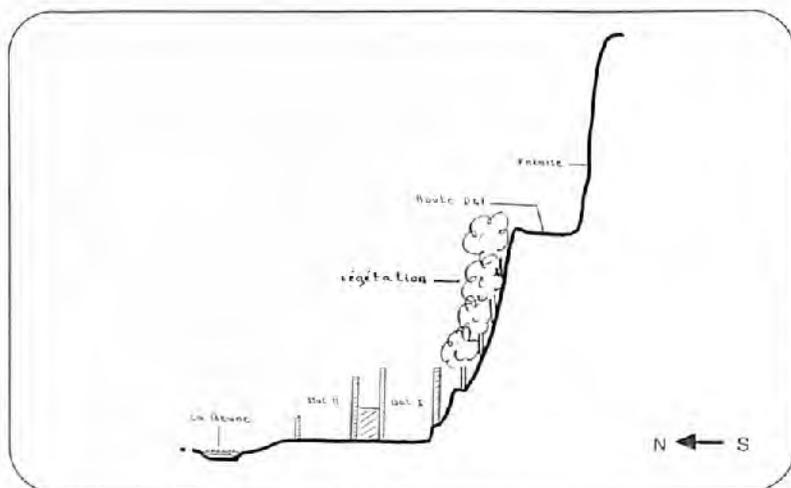
L'usine du Banquet : une tréfilerie-pointerie

C'est principalement l'étude des plans cadastraux (A.D.D. 52P41) qui permit l'identification du site. Les matrices cadastrales de la commune de Tayac indiquent que le terrain du Banquet (section A, 2^e feuille : parcelles 685,686,687) fut acheté en 1838 par Jean Eugène Festugières, propriétaire de la forge des Eyzies. Cette action s'inscrit dans une politique d'achat systématique des terrains qui longent la Beune, entre la forge et le pont de Sallegourde, de 1838 à 1842. Cette stratégie, déjà relevée par un ingénieur des mines soutenant une demande d'agrandissement, permit aux Festugières *"sans nuire à personne, (d') augmenter considérablement la chute de leur usine, et de la mettre ainsi en état de marcher de tout temps"* (A.N. F144338/61).

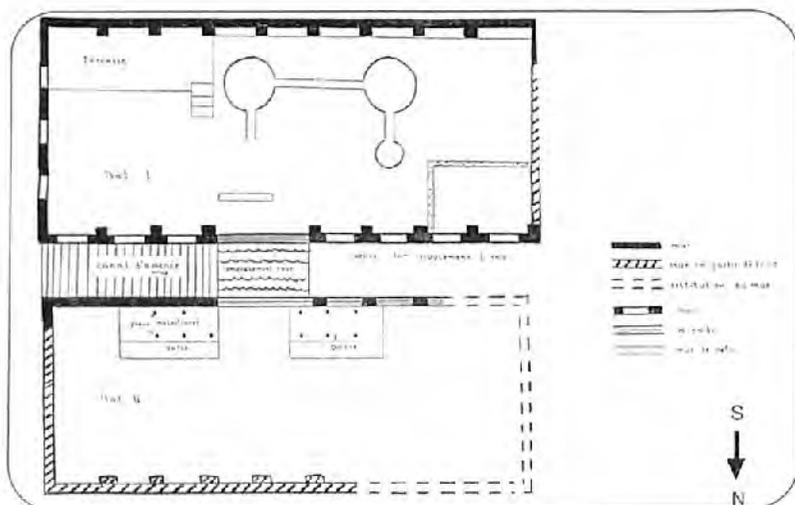
La maîtrise des ressources hydrauliques constituait un enjeu primordial pour toute l'industrie mécanique. Outre la forge mère, les Fes-

3 Daumas M., *L'archéologie industrielle en France*, Robert Laffont, 1980.

4 Pinard J., *L'archéologie industrielle*, P.U.F., 1988.



I - Le Banquet : coupe schématique du terrain.
 Les deux bâtiments parallèles au cours de la Beune, sont situés en contrebas
 de la route départementale D 47.



II. - Plan schématique de l'usine du Banquet.

tugières possédaient un martinet* au lieu dit le Trel, sur l'autre bras du ruisseau, un moulin à Sallegourde et le terrain du Banquet. Y sont mentionnées en tant que constructions nouvelles en 1836** et 1838, une tréfilerie, une pointerie et une soufflerie (A.D.D. 52P41).

La mystérieuse "clouterie", en ruine d'aujourd'hui, a donc bien été une "usine à pointe" doublée d'une tréfilerie. Les traces de ces nouvelles activités de la société des forges des Eyzies se retrouvent d'ailleurs dans le "bulletin d'exposant pour l'exposition des produits de l'industrie française" de 1843 (A.D.D. 9M3). Il y est question de trois paquets de fils de fer *qui proviennent d'une usine nouvellement construite et ont paru d'un fini remarquable*. La fabrication de pointes est, elle aussi, mentionnée.

Un autre document, relatif à l'exposition de 1849 (A.D.D. 9M3), fait état d'une production de 400 quintaux de fils de fer et de 1800 quintaux de pointes, ainsi que de la présence dans l'usine de vingt "machines à pointes". Ce document associe directement le nom du Banquet à celui de la forge. Il y est en effet présenté comme l'un des sièges de l'établissement, au même titre que Forge-Neuve ou la forge d'Ans.

Ces innovations dans la production de la forge correspondent à une période de développement accéléré qui précède de peu son déclin brutal. Cette prospérité remarquable fut la conséquence de la reprise de la forge des Eyzies par Jean Festugière, puis par ses fils qui entreprirent une grande oeuvre de modernisation dès 1821. En 1808, avant même l'acquisition de la forge des Eyzies, Jean Festugière, alors propriétaire de la forge d'Ans et de Forge-Neuve à Saint-Cernin-de-Reilhac, suggérait déjà la substitution de la houille au charbon de bois, en proposant l'exploitation de la mine de Saint-Lazare du Lardin (A.D.D. 70S23). Cette compréhension précoce de la transformation nécessaire des modes de production en fait localement un précurseur. L'extension continue de l'établissement (demandes d'agrandissement en 1828 et 1837 concernant l'installation de laminoirs, de fours à puddler et à chauffer), ainsi que la diversification des activités de la forge, témoignent de ce dynamisme industriel et d'une volonté de rationalisation des modes de travail. L'introduction des méthodes anglaises (puddlage et four à réverbère), ainsi que d'inventions originales (1831 : laminoir à matrice à un seul cylindre, 1840 : perfectionnement de la fabrication du fer feuillard (A.D.D. 6M9), permirent d'abaisser les prix de revient des produits et d'en augmenter la qualité (A.N. F144338/61).

* Martinet : petit marteau de forge.

** Il existe un décalage de deux ans entre la date donnée pour l'achèvement de la première construction (1836) et la date d'achat du terrain (1838). L'inventaire des constructions nouvelles n'ayant été réalisé qu'en 1839, il paraît plausible que ce décalage soit dû à une erreur de transcription du fonctionnaire.

La construction des deux importants bâtiments du Banquet, destinés à abriter une partie des nouvelles activités ne surprendra pas dans ce contexte de réussite. En revanche, la nature des vingt machines à pointes citées dans le bulletin d'exposant de 1849 peut susciter des interrogations. En effet, le forgeage des clous s'effectuait traditionnellement de manière artisanale à cette époque.⁵⁻⁶ Les cloutiers travaillaient généralement à domicile et vendaient leur production au marchand qui leur avait fourni le métal.

En France, il fallut attendre 1860 pour voir se développer les grandes clouteries mécaniques. Toutefois, certaines machines semblent avoir été importées d'Angleterre dès 1825, principalement dans les Ardennes. Les Festugière ont-ils pu avoir connaissance de telles machines, à l'occasion par exemple des expositions des produits de l'industrie où ils étaient souvent présents ? En l'absence de vestiges de ces machines ou de documents s'y référant, il est difficile de trancher. Quoiqu'il en soit, la réunion de vingt cloutières, même de conception traditionnelle, en un même endroit, constituerait déjà un réel progrès par rapport à la dispersion des productions artisanales. L'énergie hydraulique produite alimentait essentiellement la soufflerie nécessaire au fonctionnement des fours de réchauffage, ainsi que les machines de tréfilerie et peut-être de pointerie.

La reconnaissance de la qualité des produits de cet ensemble industriel donna lieu à l'obtention répétée de médailles aux expositions des produits de l'industrie entre 1834 et 1849 et à l'exposition universelle de 1851, ainsi qu'à de nombreux éloges, tel celui de l'ingénieur des mines appuyant une demande d'agrandissement en 1837 (A.N. F 14 4338/61).

Le brutal déclin de la Société des Forges et Fonderies du Périgord

Si l'ascension fut fulgurante, le succès fut de courte durée, stoppé net par la crise des années 1860. Dès 1855, la situation commença à se dégrader. Jean Eugène Festugières mourut accidentellement et son frère Adrien liquida l'année suivante la Société des Forges et Fonderies du Périgord, dont la plupart travaillaient encore au bois, cessèrent leur activité, dépassés par la concurrence du bassin lorrain. On assista alors en France, à la concentration de grandes usines autour des bassins houillers. L'inéluctable transformation des modes de production compensa la médiocre qualité du minerai de fer lorrain⁷.

5. Collectif, *Histoire générale des techniques*, t I et III, P.U.F., 198.

6. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, région Champagne-Ardennes, *La métallurgie du fer dans les Ardennes, (XVI-XIXe)*, cahier de l'inventaire n° 11, sd.

7. Peyronnet E. *Les anciennes forges du Périgord*, Dalmas, 1958.

Le traité de libre échange de 1860, signé par Napoléon III, détériora un peu plus la situation des forges périgordines en ouvrant grand la porte aux fers de Suède et de Grande-Bretagne qui étaient meilleur marché. Adrien Festugières vendit la forge des Eyzies en 1862 à maître Gibiat qui tenta d'en continuer l'exploitation et il partit s'installer à Wassy, près de Saint-Dizier en Haute-Marne, où il prit la tête de l'importante forge de Brousseval (A.N. F 14 1181). L'activité de la forge cessa définitivement en 1867, entraînant la fermeture de la mine de houille du Lardin qui lui vendait la totalité de sa production (A.D.D. 70S19). Il semble que les terrains du Banquet et du Trel n'aient été vendus qu'en 1882 à ce même Gibiat, mais on peut supposer que leur activité cessa en même temps que celle de la forge, ou même dès 1862.

Tandis que les bâtiments de la forge des Eyzies furent continuellement entretenus dans le cadre de multiples reconversions (laiterie, usine à kaolin, distillerie), ceux du Banquet furent laissés à l'abandon jusqu'à ces dernières années. Le propriétaire actuel de la forge en avait hérité sous la forme d'un lot qui comptait le Trel et le Banquet.

Le bâtiment ruiné que l'on peut encore apercevoir aujourd'hui sous les broussailles, représente donc l'émouvant témoignage d'une époque de faste et de prospérité. Ces vestiges mal connus ne sont plus que l'ombre des bâtiments actifs qui pendant trente ans, contribuèrent à mener la forge à son apogée. Qui se souvient seulement de leur existence ?

Il est regrettable que les documents d'archives retrouvés ne permettent pas d'expliquer plus précisément l'activité qui se tenait dans les bâtiments de la Clouterie. Le dépouillement de fonds d'archives privées livrerait sans doute des informations supplémentaires concernant le type d'outillage et de machines utilisé, le personnel employé, ainsi que des précisions sur la production. L'accès à ces fonds dispersés n'a malheureusement pas été possible dans le cadre de cette recherche.

L.C.-D.

Sources

- Lamy M.L., *L'artisanat, l'industrie et les hommes en Sarladais au XIXe siècle*, Actes du XXXIXe congrès d'étude de Sarlat, 1987.
 Lamy Y., *Hommes de fer en Périgord*, La manufacture, 1987.
 Woronoff D., *L'industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire*, école des hautes études en sciences sociales, 1984.

Remerciements

Je remercie le professeur Max Schvoerer, de l'Université de Bordeaux III, de m'avoir orientée sur ce sujet d'étude. Merci aussi à Vincent Dupin et Pierre Cabrol pour leur aide précieuse.

Un régiment dans sa ville: le 108^e de ligne à Bergerac (1874-1923)

par Jean-Louis AUDEBERT

Le désastre de 1870 impose à la France, entre autres réformes, de réorganiser sa structure militaire. C'est l'objet des lois de 1872 (sur le recrutement), de 1873 (sur l'organisation¹) et de 1875 (sur les cadres et effectifs). C'est ainsi qu'on fixe dans un premier temps à 144 le nombre des régiments d'infanterie. Le point final est donné le 14 juillet 1880 avec la distribution à Longchamp des nouveaux drapeaux aux corps de troupe de l'armée française.

Commence alors une période de renouveau militaire favorisé par l'état d'esprit et la volonté patriotique de la nation. Le pays et son armée vivent une sorte de symbiose assez exceptionnelle que les villes de garnison illustrent parfaitement. C'est le cas de Bergerac où le 108^e régiment d'infanterie de ligne, comme on dit à l'époque, s'installe en 1874 jusqu'à sa dissolution en 1923. Un demi-siècle durant lequel des liens vont se forger, une évolution se produire à différents niveaux : économique, social, politique, culturel, etc.

Née de la défaite, c'est paradoxalement la victoire de 1918 qui va faire disparaître cette page d'histoire. C'est pour en rappeler le souvenir qui, à travers le pays, a marqué durablement la ville, et dont certains en conservent encore le témoignage, que nous avons élaboré ce document.*

* Mon grand-père Justin Audebert, classe 1910, marié en avril 1914, partit de Bergerac avec ses camarades en août. Leur jeunesse fut sacrifiée.

1. L'armée métropolitaine est composée de 18 corps d'armées correspondant chacun à une région. Il y en aura 21 en 1914.

PREMIERE PARTIE

I. Les origines

Comme tous les régiments, le 108^e porte en lui les nombreuses filiations témoignant des restructurations fréquentes de la France militaire.

- 1772 régiment de l'Île de France,
- 1792 108^e R.I.,
- 1795 108^e 1/2 brigade de bataille,
- 1796 108^e 1/2 brigade de ligne,
- 1803 108^e régiment d'infanterie de ligne,
- 1815 licencié,
- 1870 108^e régiment d'infanterie de ligne,
- 1871 fusion avec le 8^e R.I.,
- 1872 108^e régiment d'infanterie.

En 1895 est paru *L'historique du régiment* (Imprimerie Générale) dont la première édition, tirée à mille cinq cents exemplaires, vendue 0,75 F pièce, a été vite épuisée. C'est la preuve de l'intérêt des Bergeracois pour le passé de leur régiment dont la vie est quand même assez courte (de par sa disparition entre 1815 et 1870).

Elle est malgré tout suffisante pour tutoyer la Gloire, d'autant que les circonstances le permettent amplement. Durant sa première existence, en effet (Révolution, Empire), les occasions de se distinguer ne manquent pas. En décembre 1800, à Hohenliden, la 108^e demi-brigade participe au succès du général Moreau, commandant en chef de l'armée du Rhin, sur les Austro-Bavarois de l'archiduc Jean. C'est la première victoire inscrite sur son drapeau.

Mais c'est l'Empire qui lui donne les trois autres :

- Austerlitz, décembre 1805. Il enlève le château de Sokolnitz aux Russes et s'y maintient courageusement ;

- Auerstaedt en 1806, durant la campagne contre la Prusse. Le 108^e de la division Friant, malgré l'infériorité numérique, s'empare de dix canons et d'un drapeau. Tous ses officiers supérieurs y sont tués ou blessés ;

- La Moskowa enfin, en septembre 1812, la seule victoire de la malheureuse campagne de Russie. Toujours à la division Friant, le 108^e se forme en carré, résistant vaillamment aux charges des cuirassiers russes avant de reprendre quinze canons que l'ennemi nous avait enlevés.

Entre temps, à Wagram (1809) le régiment avait contribué, par une brillante charge à la baïonnette, à la victoire sur les autrichiens de l'archiduc Charles.

Les défaites de l'armée impériale en 1870 provoquent sa renaissance, que les malheurs de la campagne ne pourront hélas auréoler.

Malgré tout, le 108^e sauve l'honneur à Champigny en décembre 1870 en défendant le village de Bry attaqué par les saxons. Après un séjour en Algérie (combat de Oued-Amour en juillet et Zougha en août 1871), il rentre en France pour Arles et Angoulême, avant d'être définitivement fixé à Bergerac.

2. 1874-1913, la Belle Epoque

Installation et casernement

"Notre garnison. Au 108^e de ligne"

*Nous l'avons notre garnison !
A la fêter chacun s'empresse ;
L'hymen prépare une compresse...
Et l'Amour brandit son tison.
Nous l'avons notre garnison !*

*Dans un pays où tout abonde :
Bon vin, fruits minois et beaux jours,
Nous dormirons d'une paix profonde...
Mais aujourd'hui nos troubadours
Mèneront la danse à la ronde.*

Nous l'avons notre...

*Sur nos terres le braconnage
Va prendre un merveilleux entrain.
Nous verrons-fécond badinage !
Faire, en secret, la chasse au daim,
Et s'augmenter plus d'un ménage.*

Nous l'avons notre...

*Grâce à l'héroïque Lartigue²
A notre regretté Villiers³
A Gouzot⁴, que rien ne fatigue,
Nous pouvons nous donner des airs
Car avec nous on est prodigue.*

Nous l'avons notre...

2. Général, commandant le 12^e C.A. à Limoges dont dépend Bergerac.

3. Préfet de la Haute-Vienne, ancien sous-préfet de Bergerac.

4. Maire de Bergerac.

*Pour payer le service insigne
Par Lartigue et Villiers rendu,
Que faire ou dire d'assez digne ?
Mais pour le maire et c'est bien dû
Un bravo sur toute la ligne.*

Nous l'avons notre...

*Et vous, gais enfants de la France,
Conscrits ou troupiers consommés,
Vous nos gardiens, vous l'espérance,
En frère vous serez aimés.
Salut ! Salut ! A la garance !*

Nous l'avons notre...

X...



Un bonjour du 108e d'Infanterie.



La venue d'un régiment représente de tels intérêts, un tel prestige, une telle promotion pour une ville qu'on comprend les efforts déployés dans ce sens et les témoignages de satisfaction lorsqu'ils sont couronnés de succès.

La situation de la France au lendemain de sa défaite de 1870 ouvre la porte à toutes ces espérances, que la loi de 1873 sur la réorganisation de l'armée va confirmer⁵. Cette année là, le général de division de Lartigue, commandant le 12^e C.A. à Limoges, propose à la municipalité de Bergerac d'avoir pour garnison tout un régiment de ligne, le dépôt excepté (c'est-à-dire les trois bataillons de guerre, l'état major, la musique, etc).

Le maire de Bergerac, M. Gouzot, part immédiatement pour Limoges où la proposition lui est précisée, la ville apportant 500 000 F et l'Etat se chargeant de tous les frais de logement et d'installation de la garnison.

En décembre 1873, après une séance extraordinaire, et désireux d'améliorer la prospérité de la cité, le conseil municipal vote les crédits demandés⁶, étant bien entendu qu'il y aurait un régiment au complet⁷ (ce que l'intervention du préfet de la Haute-Vienne, M. de Villiers, ancien sous-préfet de Bergerac, a permis d'obtenir). L'effectif du régiment serait de 1 400 à 1 600 hommes (mais en fait, il faut prévoir plus de place, ceci n'étant que l'effectif de paix). Cela permet d'estimer l'apport économique pour la ville ; en tablant sur une dépense par homme de 1,25 F par jour (il faut compter plus pour les officiers et ajouter les familles, etc). On comprend l'enthousiasme des Bergeracois ! «L'argent du soldat est pour moi (...) la goutte d'eau qui tombe du ciel», précise euphémiquement le maire dans son discours destiné à entraîner l'adhésion de ses administrés. Car avant de toucher cet argent, il faut d'abord en donner, et 500 000 F est une somme. Pour les trouver, il faut emprunter, ce que l'on peut faire sans difficultés avec un intérêt attractif, l'amortissement se faisant en augmentant les tarifs de l'octroi frappant surtout les objets pour la consommation de la troupe. Le procédé est peut-être moralement discutable, mais il a le mérite de l'efficacité ! Se pose le problème du logement. Dans l'immédiat, on peut utiliser deux édifices : le "vieux collège" et la caserne, en attendant la construction des futurs logements pour lesquels il faut d'abord choisir l'emplacement. Pour le premier il s'agit d'un immeuble cher au cœur

5. Aux termes de la nouvelle loi, un régiment comporte 1 850 hommes, environ 3 500 en temps de guerre, car les réservistes en doublent l'effectif. Chaque régiment comporte trois bataillons de guerre et un bataillon de dépôt. La France est divisée en 18 corps d'armées, chaque C.A. comprenant deux divisions, chaque division deux brigades d'infanterie. Les divisions sont numérotées de 1 à 36, les brigades de 1 à 72. La Dordogne, la Corrèze, le Lot, la Creuse, la Haute-Vienne forment le 12^e C.A. dont le siège est à Limoges.

6. Vivement encouragé en ce sens par le colonel de Chadois, député de la Dordogne

7. Bergerac serait ainsi le siège d'une subdivision militaire, quartier général de la 47^e brigade à laquelle appartient le 50^e R.I. de Périgueux.

des Bergeracois, où nombre d'entre eux on fait leurs humanités. Et ce n'est pas sans une certaine émotion qu'ils voient disparaître une partie de leur mémoire ⁸. Quant au second, ce sont les casernes dites "de la sous-préfecture", situées à l'angle de la place du même nom et de la rue Cyrano, délaissées depuis 1830 ⁹.

Mais ceci n'est que provisoire, les locaux étant trop exigus (on prévoit des chambrées de 40 hommes en fonction du cubage d'air exigé), inappropriés et vétustes. Parallèlement une commission est désignée pour chercher le meilleur terrain et l'entente se fait avec l'autorité militaire en août 1874 sur un espace acquis par la ville au lieu dit "de Cocagne ¹⁰". L'adjudication se fait le 11 février 1875 en faveur de M. Papon (une nouvelle aura lieu le 10 avril en faveur de M. Queille de Sarlat). Les travaux vont s'échelonner de 1875 à 1877, la pierre provenant de la carrière de Mouleydier.

A l'usage, ces bâtiments vont révéler des défauts insoupçonnés. Dès 1890 on note une proportion anormale de militaires atteints de broncho-pneumonie nécessitant la désinfection des bâtiments. En 1902, un rapport publié au Journal officiel précise ces carences : *le 108^e est logé dans 97 chambres dont 12 seulement ont 16 m³ par homme, en dessous de la limite hygiénique des 16 à 20 m³. Il ne procède pas au balayage humide conformément aux instructions ministérielles, à cause du mauvais état des planchers. Les réfectoires du 108^e sont pris sur les chambrées, ainsi que les magasins et certaines annexes.*

En mars 1914 une commission d'hygiène inspecte les locaux qui par les courants d'air sont des "nids à broncho-pneumonie". En outre il n'y a ni lavabo, ni *water-closet* à chaque étage, et les planchers sont à refaire.

C'est pourquoi le principe de la construction de nouveaux bâtiments avait été retenu, l'adjudication ayant été faite en juin 1913 au profit de Arzac, entrepreneur, les nouveaux bâtiments devant être achevés dans cinq mois. Les architectes en sont Lascoup et Jammet. Les locaux sont sains ; par contre il faudra rapidement assécher les terrains environnants pour éviter les rhumatismes. Ce sont les actuelles casernes Davout, que le régiment n'aura hélas pas le temps d'apprécier à cause de la guerre. Deux bâtiments seront occupés en février 1914 par 320 soldats qui avaient été relogés dans l'ancien Petit Séminaire, consécutivement à une grave épidémie de rougeole à caractéristique pneumonique apparue un an plus tôt. C'est l'ampleur de cette infection (plus d'une dizaine de morts pour l'année) qui avait précipité ce changement de locaux.

8. Il s'agit de l'îlot situé entre les rues Saint-Esprit, Saint-James, Fonbalquins. Emplacement de l'actuel collège R. Rolland.
9. Actuellement une école maternelle.
10. On choisit de même l'emplacement du champ de manœuvre et du champ de tir.

Dès août 1914 les casernes Davout et Chanzy, tout en continuant à accueillir les dépôts, sont transformées en hôpitaux. L'après guerre amènera les ultimes modernisations longtemps attendues, mais bien tardives pour être appréciées ; en décembre 1921 (deux ans avant la dissolution), la cour et les escaliers de la caserne sont éclairés à l'électricité, en attendant que le soient à leur tour les chambres.

Mais, revenons aux anciens bâtiments, théâtre essentiel de la vie du régiment, dont la disposition classique et fonctionnelle permet les revues et autres exercices. Fierté des militaires aussi, puisqu'ils comportent des décorations recherchées, dans la salle d'honneur notamment, lieu dépositaire de la mémoire de son passé glorieux. Inaugurée en août 1886, elle frappe par une croix d'honneur et une médaille militaire "très finement sculptée". En 1899, le colonel Denis déclare : « Je ne crois pas qu'il existe dans toute l'armée une salle d'honneur plus belle que celle du 108^e à Bergerac, bien que je n'aie demandé aucune cotisation aux officiers. Un élève de l'école des Beaux-Arts, le sergent Ripeau, engagé volontaire, peignit sur le plafond d'une vaste salle que j'obtins de la complaisance du Génie, des trophées d'armes, des écussons portant les noms des chefs de corps, des batailles où avait figuré le régiment, et fit des merveilles. Profitant de la présence, lors de l'inauguration du monument des Mobiles de Coulmiers en 1890 de M. Larroumet, alors directeur des Beaux Arts au ministère, j'obtins de son amabilité de magnifiques gravures et de plus, un officier de réserve du 108^e, M. Avigor, qui expose chaque année au Salon des toiles très remarquées voulut bien nous offrir un grand tableau représentant l'entrée au cantonnement de la compagnie du drapeau, précédée par le colonel et le lieutenant-colonel, dont les figures sont frappantes de ressemblance. Le général d'Obroutcheff¹¹, à cette époque major-général de l'armée russe, qui possède un château dans la Dordogne, où j'avais eu l'honneur de lui présenter le régiment en revenant des manoeuvres, nous fit don de son portrait, qui constitue un des plus précieux ornements de la salle d'honneur. Je donnais à celui-ci le nom de salle Higonet, en souvenir des deux frères de ce nom qui avaient commandé le 108^e, l'un à Austerlitz et à Auerstaedt, où il trouva la mort des braves, l'autre à Waterloo. »

Aujourd'hui tout a disparu à la suite des occupations, transformations et aménagements successifs. Seul un bâtiment doit à sa sous-utilisation, d'avoir conservé dans une salle d'intéressantes fresques qui évoquent plus ou moins naïvement le patriotisme et l'esprit de corps en vigueur à cette époque.

Le décor étant planté, il nous faut maintenant revenir en arrière, très exactement le dimanche 15 mars 1874, lors de l'arrivée officielle

11. On aura l'occasion d'en reparler à propos des manoeuvres du régiment.

des premières troupes¹² en présence du général de Lartigue. L'accueil est enthousiaste, les Bergeracois se massant pour voir défiler les nouveaux arrivants, leurs sapeurs-pompiers, la fanfare, etc. Le soir, une grande retraite au flambeau part du Faubourg, passe à l'entrée du pont devant la brasserie Coulomb que décore une guirlande de lanternes vénitiennes et parcourt la ville. Au centre de la rue Neuve, un punch est offert au Cercle de l'Union aux personnalités. Dans son toast de remerciements, le général laisse entrevoir à la ville les plus brillantes perspectives.

Les arrivées s'échelonnent ainsi jusqu'en 1876 où le régiment enfin au complet sera fêté triomphalement, la joie des Bergeracois n'ayant d'égale que les regrets des villes qui voient disparaître une manne appréciable (Angoulême et Arles, où cantonnait le 108^e. La Gazette des *Bouches du Rhône* ou le *Forum d'Arles* témoignent des liens déjà forgés et trop tôt rompus).

C'est le mercredi 8 et le jeudi 9 novembre 1876 qu'à lieu l'arrivée triomphale. Le maire Raymond Cailloux invite la population à pavoiser. Une souscription a été ouverte par les cercles l'Union et la Réunion pour couvrir les frais de réception, dont le total s'élève à 666,40 F¹³ (120 F iront à la table des sous-officiers, 498,80 F à l'achat de vin pour la troupe et 53,60 F à la caisse de la musique). L'accueil est chaleureux, enthousiaste. La foule s'est portée en masse avec la municipalité au Faubourg de la Madeleine¹⁴. A l'allocution du maire, répondent les remerciements du général Dauphin, commandant la subdivision de Bergerac, et du colonel Ritter, du 108^e. A 9 h 30, les pompiers, la fanfare Sainte Cécile, les élèves de la pension Rabier ouvrent la marche du cortège, tandis que manoeuvrent les "grands", armés de véritables chas-sepots, sous les ovations de la foule. A l'entrée du pont, une petite fille offre au colonel le traditionnel bouquet. A l'hôtel Suquet, rue Malbec, nouveau discours du maire qui "boit au 108^e de ligne". Nouvelle réponse du général et du colonel. Le soir, c'est dans une ville tout illuminée que se continue la réception. Le lendemain, "la délicieuse musique du 108^e" se fait entendre sous les applaudissements chaleureux d'un public nombreux malgré "les morsures d'une bise glacée".

L'idylle commence entre la ville et son régiment. Elle allait durer 47 ans.

La vie quotidienne

C'est celle d'une ville de garnison, dans la banalité de ses incidents, l'originalité de ses faits divers plus ou moins importants, la régularité des événements qui en rythment le cours.

12. Précédées depuis quelques jours par les premières compagnies en provenance d'Angoulême où le régiment était en partie cantonné.

13. Le journal de Bergerac vaut à l'époque 0,10 F.

14. Un arc de triomphe de mousse et de fleurs a été érigé route d'Agen.

- *Le nerf de la guerre*

Le régiment marque sa présence à de nombreux niveaux. Nous avons vu la place pas trop avouée mais non négligeable qu'occupent les intérêts économiques. On les retrouve régulièrement, lors de l'adjudication des diverses fournitures. Par exemple, en juillet 1878 c'est le boucher Pouget, rue des Petites-Boucheries, qui alimente les troupes en viande fraîche. Les mêmes opérations concernent régulièrement le pain, le vin, le bois de chauffage, la ferrure des chevaux (adjudgée en 1907 au maréchal-ferrant Géraud, place des Deux-Conils), ou l'enlèvement des ordures et autres déchets (débris de pain, chiffons, souliers, bouteilles, débris de légumes, eaux grasses provenant des nettoyages). Si l'on ajoute à cela la consommation en ville des militaires et de leur famille (il faut bien s'arrêter de temps en temps au café Tunisien rue Merline par exemple), c'est toute une société économique qui se développe dans Bergerac¹⁵, et nombreux sont ceux qui en ramassent les miettes. On comprend la hantise et les craintes qui resurgissent à chaque évocation d'un allègement des effectifs militaires. Si l'on aime bien son régiment, c'est aussi parce qu'il rapporte. A la faveur d'une épidémie de grippe en avril 1893, on compatit à la santé des soldats (25% de l'effectif est atteint), mais on espère surtout que la maladie n'obligera pas les troupes à aller camper aux environs momentanément, "déplacement toujours coûteux pour l'Etat et nuisible aux intérêts du commerce local".

De même, en avril 1900 lorsque le régiment part en manoeuvre à la Braconne (57 officiers, 112 sous-officiers, 1 467 hommes, 34 chevaux). Le départ a lieu le 25, veille de la foire, ce qui est dommageable pour les parents qui seraient venus voir leurs enfants à cette occasion, donc pour les commerçants qui y dénoncent un manque à gagner. On va jusqu'à faire des reproches au maire (Bruzac) qui, s'il s'est abstenu d'intervenir, a montré "bien peu de soucis des intérêts de ses administrés, et s'il a agi bien peu d'influence".

Même les revues n'échappent pas à ces considérations pécuniaires. En juin 1885, lors de la prise de commandement du colonel Lambert, la population regrette de ne plus pouvoir assister aux revues qui ont lieu désormais dans la cour de la caserne et non plus sur le Jardin Public. Car si elle aime l'armée, elle aimerait bien profiter d'un spectacle qu'elle estime un juste retour du sacrifice qu'elle consent pour son entretien. Le panache a du bon, mais il ne faut pas le confondre avec le désintéressement ! Il faut savoir aussi qu'à certaines conditions (nourriture, logement, pécule), le colonel met à la disposition des agriculteurs qui en font la demande à la sous-préfecture, un certain nombre

15. 13 120 habitants en 1881, 15 642 en 1902.

de soldats pour aider à la moisson (environ 200 hommes en juin 1878). Mais il faut être vigilant, et l'appât du gain ne doit pas l'emporter sur la prudence. Dès le début, le maire rappelle à ses concitoyens l'arrêté de 1833 qui interdit aux sous-officiers, caporaux et soldats de contracter emprunts, dettes ou engagements quelconques, les créanciers étant sans recours légal sur leur solde.

- *Les revues*

Plus que tout autre manifestation, elles symbolisent et illustrent le mieux le contact entre le régiment et la population. A une époque où les distractions sont rares, elles sont la grande attraction, le divertissement par excellence. Celles du 108^e n'échappent pas à la règle et sont suivies avec assiduité, critiquées avec circonspection.

Le ton est donné par la première, en novembre 1876, lorsque le colonel Ritter inspecte son régiment sur la promenade des Carmes¹⁶. Une foule énorme, malgré l'incertitude du temps, admire la tenue irréprochable des troupes. Son successeur a droit lui aussi "comme toujours à une affluence considérable". Certaines cérémonies revêtent un caractère particulier lors de circonstances exceptionnelles. C'est le cas en juillet 1880 quand le colonel Donnio remet le drapeau au régiment. A cette occasion le maire invite la population à venir en masse sur le Jardin Public et à pavoiser les maisons. La cérémonie commence à 8 heures le dimanche 25 en présence du général Robillard commandant la brigade, et des personnalités groupées sur le kiosque. Dans son discours, le colonel rappelle qu'il a reçu ce drapeau le 14 juillet des mains du président de la République ; à son tour, il en confie la garde au régiment et jure de le défendre jusqu'à la mort¹⁷. Le drapeau a ensuite été déposé chez le colonel selon le règlement, et une sentinelle placée devant la porte. La cérémonie a duré en tout 32 mn et s'est prolongée le soir par les illuminations traditionnelles.

Une seule fois, nous avons trouvé mention d'une fausse note, c'était le premier janvier 1888. Au passage du général, commandant la brigade, et des officiers de la garnison, un certain Jean Oyarcabal dit le Basque, 22 ans, journalier en état d'ivresse, a créé le scandale en les apostrophant : « j'emmerde l'armée, et quand on m'a appelé, j'ai déserté. » Récidiviste, déjà trois fois condamné pour des faits semblables (ce qui montre bien la sincérité du personnage !), il écope à nouveau d'un mois pour ivresse et outrage à l'armée.

16
17

Ou jardin public, actuellement place de la République.
Le drapeau porte les mentions de ses plus glorieux combats : Hohenliden 1800, Austerlitz 1805, Auerstaedt 1806, La Moskowa 1812.

- Des visiteurs célèbres

La venue d'une personnalité plus ou moins haute est aussi l'occasion de cérémonies et de manifestations réservant au régiment une place de choix : c'est le général de Gallifet, commandant le 12^e C. A. qui vient l'inspecter en mars 1882 ; le ministre de l'Agriculture Mougeot inaugurant l'hôtel de ville le 14 février 1904, en présence des troupes ; ce sont les venues des deux présidents de la République, Félix Faure le 4 juin 1895 et Raymond Poincaré en septembre 1913. Pour le premier, le régiment était particulièrement honoré en la présence du capitaine Arnoux, décoré de la Légion d'honneur dans la cour de la gare, et chevauchant auprès du landau présidentiel durant le parcours à travers la ville.

- Faits divers

Là encore, à des degrés divers, on retrouve la présence du 108^e. Citons la participation constante, régulière et efficace à la lutte contre les incendies. A une époque où la fréquence de ceux-ci en fait un fléau redouté car redoutable (pensons au mode d'éclairage et de chauffage), la participation des soldats à la lutte contre le feu est toujours l'objet de mentions chaleureuses (en dépit de quelques heurts parfois inévitables avec le corps municipal).

Les accidents de la circulation peuvent aussi fournir l'occasion de bonnes actions citées en exemple à la population. Ici, c'est une jeune fille sur qui la roue d'une charrette venait de passer et qui reçoit les premiers soins de M. Lapeyre, aide-major (août 1886), là, c'est son collègue le médecin-major Darbouet qui soigne une fillette de 9 ans, blessée par un cheval (juin 1889). Ailleurs c'est un cheval affolé arrêté dans sa course par un militaire de passage, ou un enfant sauvé de la noyade dans le Caudeau de la rue Desmartis par soldat Mounex.

Les convois funèbres permettent aussi au régiment de participer à la vie locale, accordant à la douleur une dignité plus solennelle : en 1878, lors des obsèques d'une célébrité du barreau, l'avocat Bugniet, ou celles du comte Jean de Foucauld, 25 ans, enseigne de vaisseau mort à bord du Bisson en Thessalie. Mais la cérémonie la plus émouvante semble avoir eu lieu à l'occasion du décès brutal du colonel Muzeau, chef de corps du 108^e, mort d'une broncho-pneumonie en son hôtel de la rue Malbec. L'enterrement a lieu le 1^{er} juillet 1886 à Notre-Dame. C'est l'archiprêtre Moutet qui fait la levée du corps, au milieu de nombreux ecclésiastiques et en présence du régiment en armes. Le cheval de bataille du colonel, caparaçonné de noir, ferme le cortège que suit une immense foule recueillie.

Plus gaies heureusement sont les fêtes auxquelles le 108^e prête régulièrement son concours : celles de la ville bien sûr (14 juillet, inauguration du monument des Mobiles...), mais aussi celles des localités

voisines, occasion pour lui de renforcer les liens patriotiques : en août 1877 à Eymet (participation brillante et appréciée, notamment celle de la musique) ou en juin 1879 à Lalinde (qui prive ainsi les Bergeracois de leur concert dominical), puis à Lamonzie-Montastruc (août). Le régiment lui-même aura un temps une fête à laquelle il invite cordialement la population ¹⁸. Voici par exemple une des plus remarquées, celle de juin 1890, à l'initiative du colonel Denis.

Elle dure deux jours et débute par un hommage aux morts du régiment. Le soir retraite aux flambeaux, illuminations des façades et arrêt au kiosque où la musique interprète "Fremesberg" très applaudi, suivi de "Mon beau régiment qui passe". La soirée se termine par un feu d'artifice au cercle des officiers.

Le lendemain, la journée commence par le salut aux couleurs devant le régiment disposé en carré dans la cour d'honneur de la caserne. Dans le fond, devant les bâtiments pavoisés, une immense estrade est décorée de trophées d'armes, de canons, avec même une nappe d'eau et une cascade. Le colonel Denis se place alors au milieu du carré et prononce d'une voix forte une allocution. Il rappelle les principales victoires du 108^e (brodées sur le drapeau) ou les noms des glorieux



Les militaires à la corvée de lavage.

18. Ces manifestations, soumises à la personnalité du colonel, ne semblent pas avoir été fréquentes. Le colonel Denis paraît à cet égard avoir été un homme entreprenant. En novembre 1889, l'hiver étant rigoureux, il décide de donner à 24 enfants nécessiteux deux repas par jour, semblables à ceux des soldats, dans un réfectoire spécial et sous surveillance, ce qui lui vaut un vote chaleureux de remerciements de la mairie. De même, en 1890 il met sur pied des conférences à l'intention des officiers de réserve de l'infanterie et du génie (2e et 4e vendredis du mois à la salle d'honneur).

officiers qui méritent de figurer sur un tableau d'honneur. Présentant l'emblème national aux jeunes recrues, il s'écrie: «C'est la patrie, c'est la famille, c'est le clocher». Puis, c'est le défilé et l'exposition du drapeau au centre de l'estrade. L'après-midi est consacré aux divertissements: escrime (celle à la baïonnette a été particulièrement admirée), gymnastique, course, chants. Enfin le bouquet a été le bal dans une salle artistiquement décorée et soutenu par un buffet des mieux garni et arrosé (les liqueurs les plus fines et les meilleurs champagnes). Dans le jardin éclairé par des lanternes vénitiennes (très remarquées), *l'élite de la société s'était donné rendez-vous à cette soirée...* Le succès est complet pour le 108^e. Et les Bergeracois peuvent applaudir: «nous l'avouons, nous avons vu de bien beaux bals dans notre pays, mais nous n'en avons jamais vu d'aussi beau!». Oui, c'est bien la Belle Epoque telle qu'on l'imagine, dans l'insouciance d'un lendemain impossible à prévoir.

Enfin, ne mentionnons que pour mémoire les traditionnelles remises des prix, rendez-vous social et moral obligé que l'autorité militaire, par sa présence, contribue à rendre plus solennels donc peut être plus efficaces.

Les manoeuvres

Grandes ou petites, elles constituent l'activité par excellence d'un régiment en temps de paix, sa préparation indispensable à la guerre, la manière d'en vérifier l'efficacité. Leur nombre est variable, et passe par exemple de 15 en 1909 à 4 en 1913¹⁹. Leur nature aussi, depuis les simples exercices locaux jusqu'aux grandes manoeuvres d'automne au niveau du corps d'armée, combinant ainsi différentes armes (infanterie, cavalerie, artillerie...).

Pas plus que ses confrères, le 108^e n'échappe à ces activités quasi permanentes. Sur place, il possède d'abord un terrain approprié aux exercices élémentaires: c'est un espace compris entre les routes de Lalinde et de Liorac, derrière les casernes, près de Picquecailloux²⁰. Entre les casernes et Maillebois se trouve le stand de tir. A ce propos, le maire de Bergerac rappelle en 1879 qu'il est interdit d'aller récupérer le plomb des balles tirées. Terrain et munitions appartenant à l'Etat, seule l'autorité militaire a capacité de récupération. Ce qui justifie une plainte déposée par elle en mars 1889 contre des gamins qui se livraient à cette récolte, ou l'arrestation en 1909 d'un individu coupable du même délit.

Il existe en outre à Lembras, entre le bourg et le château de Corbiac, un champ de tir plus développé terminé par une butte naturelle.

19. Sans doute divers paramètres comme les crédits ou la personnalité des chefs de corps jouent-ils un rôle dans ces différences.

20. Emplacement occupé actuellement par le stade Simounet et les lotissements voisins.

Lorsque les exercices y ont lieu, on ne manque pas d'en avertir les riverains concernés (Lembras, Queyssac, Lamonzie-Montastruc, Saint-Sauveur, Bergerac, Creysse). Jusqu'à la fin, l'autorité militaire publie un programme concernant les dates et les horaires d'utilisation, afin d'éviter les accidents.

Exercices pour les militaires, les manoeuvres sont aussi l'occasion pour la population d'admirer son régiment sous un autre angle, d'en juger la forme ou d'en estimer la valeur. Départs et arrivées sont suivis attentivement et font l'objet de remarques critiques : c'est toujours une grande joie que le retour de ce "brave régiment" (1879), musique en tête, "dans sa bonne ville de Bergerac" (mai 1911). On s'inquiète de l'état des troupes : septembre 1899, le 108^e et les réservistes rentrent des manoeuvres "couverts de poussière et un peu brunis, mais ne paraissant pas trop fatigués" ; juin 1906, de retour de La Courtine, "les hommes paraissent en excellent état". Il est vrai que certains départs sont mentionnés comme d'agréables sorties; janvier 1888 : "ce matin à 7 heures le 108^e de ligne est allé faire une promenade militaire sur la rive gauche de la Dordogne, et est rentré au quartier à 10 h 30". Heureux soldats à qui l'armée offre d'aussi saines distractions !

On fait même de l'humour : "Madame Gustou voit cette semaine une compagnie du 108^e revenir de la promenade sous une pluie battante.

- Ah ! Les pauvres soldats, s'écrie-t-elle.

- Bah ! réplique philosophiquement Gustou, c'est leur métier; d'ailleurs pour rendre la patrie plus forte, ne faut-il pas des hommes bien... trempés ?

Mais on reste vigilant, n'hésitant pas à dénoncer un surcroît de fatigue ; c'est le cas en 1907 où à peine rentré de 53 jours durement passés dans le Languedoc troublé par les vitiiculteurs, le régiment doit participer malgré tout aux grandes manoeuvres de septembre, placées il est vrai sous l'autorité du ministre de la Guerre, le général Picquart. N'oublions pas enfin, que cet intérêt s'explique aussi par les soucis du petit commerce local, le régiment étant, on l'a vu, source de profits non négligeables. Ce qui explique le dépit de Sarlat qui demande en avril 1908, sans succès, d'être une étape de repos pour les troupes de passage cette-année là. Ou la publicité du Grand Bazar Parisien, rue Neuve, qui à l'occasion du départ du 108^e pour la Courtine en 1905, informe «messieurs les officiers qu'il vient de recevoir un assortiment complet d'articles de ménage en aluminium pur²¹ ».

21. Bien sûr, le chiffre est variable selon les épreuves. Mais en septembre 1880 lors des manoeuvres de la 47^e brigade (donc 106^e et 50^e), ce ne sont pas moins de 2 400 hommes (dont 55 officiers, 134 sous-officiers et 25 chevaux) qui évoluent dans le secteur Mussidan-Saint-Vincent-de-Connezac.

Le premier exercice procuré par les manoeuvres, c'est d'abord la marche, unique moyen de déplacement jusqu'à la généralisation du chemin de fer. Et encore celle-ci sera-t-elle tardive (1912) et opérationnelle uniquement sur certaines portions de l'itinéraire. Par exemple, en mai 1912, pour aller à la Courtine, le régiment se rend d'abord à Tulle par étapes (de 25 km environ), pour de là terminer en train le trajet vers le camp. Il en est de même en 1921, bien que la partie pédestre ait diminué (Bergerac-Sarlat, lieu d'embarquement). Et pourtant, la familiarisation de l'armée et du rail n'est pas récente : dès 1877, musique en tête, le 108^e réalise un essai d'embarquement et de débarquement à la gare de Bergerac. Il recommence en juin 1879, de nuit cette fois, en moins de 20 minutes²². Mais ce n'est qu'en juillet 1909, pour se conformer au décret du mois de mai, que le rail est utilisé pour la première fois lors de manoeuvres dans la région d'Issac-le-Pas-de-l'Éyraud. Si donc on ne néglige pas la modernité de ce moyen de transport, il ne semble pas qu'il soit question de lui accorder trop d'importance au détriment d'une formation définie par l'autorité militaire (et la tradition). On retrouvera cette situation et ses conséquences lors de l'été 1914.

Des exercices ont d'ailleurs lieu périodiquement pour habituer le fantassin à assumer sa vocation. Par exemple, en février 1909 ou en mars 1912 des marches d'épreuves sont effectuées sur des distances variant de 20 à 27 km par jour. Nous verrons bientôt les abus auxquels cela peut donner lieu.

Selon la nature des épreuves, le théâtre des opérations est variable. Les camps traditionnels sont bien sûr les premiers sollicités, notamment La Braconne. Voici à titre d'exemple le trajet effectué pour s'y rendre en mai 1907 :

- aller : départ le 29 mai de Bergerac, le 29 mai Mussidan, le 30 mai Ribérac, le 31 mai La Rochebeaucourt, le 1^{er} juin Saint-Germain de Montbron ;

- séjour au camp : du 2 au 7 juin ;

- retour : le 7 juin Saint-Germain de Montbron, le 8 juin La Rochebeaucourt, le 9 juin Ribérac, le 10 juin Mussidan, le 11 juin Bergerac.

Pour les simples exercices, la nature bergeracoise répond amplement aux besoins de l'armée : marche de nuit aux Coutets ou manoeuvre à Peymilou (juillet 1879), exercices de nuit sur les cotaux de Rosette conformément aux nouvelles prescriptions en mai 1887 etc. Ces manoeuvres étant l'occasion de contacts plus étroits avec la population, l'accueil réservé aux soldats est généralement chaleureux et amical. Certaines municipalités font "bien les choses". Lors de la "pri-

22. Nouvel exercice en septembre 1899.

se" de Sigoulès en juillet 1887, le régiment se voit récompensé de son assaut victorieux par des boissons alléchantes (vin, bière), tandis qu'un groupe de jeunes filles offre un bouquet au commandant, tout en lui troussant un quatrain prometteur :

*C'est un bouquet, mon commandant,
Que vous offrent des jeunes filles.
Elles voudraient, dans cinquante ans,
Être pour vous aussi gentilles.*

Rendez-vous sympathique mais bien risqué ! Le soir bien sûr, grand bal (autres manoeuvres !) où, nous dit-on, les dames se pressent pour danser avec les officiers qui montrent qu'ils savent "aussi bien servir Vénus que Bellone" ; nous n'en saurons pas plus. Mais dans la gamme des intérêts suscités par le régiment, gardons-nous d'oublier celui-là. Les distractions sont rares, et la réputation des militaires suffisante pour les entretenir. La soirée se termine par des toasts à la France, à l'armée et au 108^e.

Concession au folklore du temps (il suffit de revoir les cartes postales de l'époque), ou bien la valeur de nos soldats est-elle à ce point bien établie qu'elle les accompagne même en déplacement ? A la Braconne en mai 1892, le 108^e fait l'admiration des Charentais. (et sans doute encore plus des Charentaises...) dont il excite le zèle poétique :

*Du cent huitième bataillon
Les guerriers sont irrésistibles ;
A leur propos, jeunes tendrons
Ne peuvent rester insensibles.
Ces hardis tireurs
Attaquent les coeurs
De la bonne façon, entrent dans la brèche...
De se rendre l'on se dépêche.*

On ne peut être plus allusif ! L'histoire secrète et amoureuse du régiment serait-elle à écrire ? ²³

23. Très certainement ! Dans son TER (Montpellier III, 1987) *Le 15^e régiment de dragons à Libourne (1874-1914)*, E. Labayle écrit, évoquant la vie de garnison : "Bars, hôtels, bouges et bouis-bouis" : Un sergent et un soldat du 106^e RI, de passage à la gare (de Libourne) profitèrent de la halte du train pour faire une "petite débauche". Le train repartit sans eux. Ils prirent le suivant pour rattraper leur compagnie à Coutras. Fébrile, le sergent sauta du train avant l'arrêt complet et se tua sur la voie" (*Le Patriote*, 19 décembre 1887). Voilà qui ouvre des perspectives insoupçonnées. Pas une fois le pudique et catholique *Journal de Bergerac et de la Dordogne* n'évoque la moindre de ces maisons dont la clôture attire irrésistiblement une certaine gent masculine. Bergerac en était-elle privée ? Si c'était le cas, cela expliquerait, outre la volonté de ne pas se compromettre dans sa ville, le désir de profiter des occasions offertes par une agglomération mieux pourvue. Plus romantique, en octobre 1879, à la libération de la classe 1874, on signale une douzaine de mariages qui suivent ou vont suivre la présence de ces anciens incorporés.

Mais, revenons à des considérations plus mesquines, avec une tout autre attitude lorsque, en septembre 1891, en manoeuvre près de Périgueux, des soldats se plaignent d'avoir payé l'eau bien cher (0,20 F le litre), un paysan allant même jusqu'à couper la corde de son puits pour les en priver ! Mais c'est une exception qui ne peut entacher le bon climat présidant généralement à ces opérations. Tout à fait exceptionnel fut, à une certaine époque, l'accueil réservé par le général Obroutcheff à ses frères d'armes de passage à Villamblard.

En effet, ce général russe, aide de camp du Tsar Alexandre III, major général des armées, héros de la guerre russo-turque, est marié à une Française et réside une partie de l'année dans son château de la commune de Jaure, près de Villamblard. Le premier contact est établi en septembre 1888 lors de manoeuvres dans le secteur. La musique ayant donné l'aubade au châtelain, celui-ci offre rafraîchissement aux hommes et repas aux officiers. Les mêmes réjouissances se répètent l'année suivante dans des circonstances identiques, et le 15 août 1891, en l'honneur de la fête de la comtesse, une brillante réception se déroule au château, honorée par la présence de nombreuses personnalités dont les officiers du 108^e. Il semble bien que des liens d'estime aient été tissés durant ces années-là. A sa mort en juillet 1904, ils sont rappelés avec émotion, le général ayant établi par ces contacts l'entente franco-russe avant l'heure²⁴.

En dehors des exercices courants pratiqués durant ces manoeuvres, se détachent parfois certaines opérations plus particulières ou originales. Ainsi, en novembre 1879, à une marche de 15 km succède une épreuve de tir à la cible pour juger de l'influence de la première sur la justesse du second. En juin 1909, c'est en fonction de la destruction de la ligne de chemin de fer entre Saint-Nexant et Conne de Labarde (l'ennemi étant à Issigeac), que les soldats quittent la caserne à 5 heures pour y revenir à 11 heures (l'opération semble avoir été rondement menée !) La présence de la Dordogne permet bien entendu d'exploiter le thème fluvial. En mai 1896, le 108^e procède à l'établissement d'une passerelle flottante sur la rivière, d'une largeur de 50 m, entre la Pelouse et l'île. Il s'agit d'échelles soutenues par des sacs remplis de paille. Deux heures plus tard l'île et la rive gauche étaient réunies.

24. Nous avons vu qu'il avait fait don de son portrait, placé dans la salle d'honneur du régiment. Ce portrait ne figure plus dans les souvenirs lors de l'inventaire de 1932. Par contre, à l'hôtel des Ventes des Chartrons à Bordeaux, le 25 novembre 1993, a été vendue (n° 12) 6 500 F sans les frais, «une peinture à l'huile sur toile, Général Obroutcheff, en grande tenue avec décorations (chef d'état major général de l'armée russe sous Alexandre III en 1875). Signée en bas à droite Becker, 1887. 152 x 103, important cadre de bois sculpté». Serait-ce le fameux portrait ?

Sur le général Obroutcheff à Jaure (ou Jaures), voir *Journal du Périgord*, mars 1990, n° 4

Sachant que 360 hommes ont mis 10 minutes pour traverser, et que l'appareil peut flotter plus d'une heure et demie, on estime à 4 000 le nombre de ceux qui auraient pu passer avant que la paille ne se remplisse. En juin 1911, un exercice identique a lieu de nouveau entre le Faubourg et l'île, la traversée s'effectuant cette fois-ci sur un pont de chalands, de radeaux et de barriques.

Le reste n'est que routine. Une routine qui se passe généralement bien, sans toutefois éviter les incidents les plus divers, voire hélas des accidents plus pénibles. Dans le style "gaités de l'escadron" se situe la mésaventure arrivée à un groupe de soldats lors de manoeuvres à Sigoulès-Pomport-Issigeac en juillet 1898. Ayant sans doute un trop plein d'énergie, que l'exercice n'avait pas tari, ils chahutent, se poursuivent en se faisant des "niches" jusqu'à ce que l'un d'eux fasse un faux pas, tombe et se casse une jambe. Un autre lui tombe alors dessus et se luxe un pied. L'affaire en reste là et se termine à l'hôpital, après avoir eu quand même les honneurs de la presse. Plus risqué est le sort du pauvre militaire transformé bien involontairement en cible inattendue : pour avoir été confondu avec un lièvre par un braconnier, un *piou-piou* en manoeuvre à Lalinde en août 1899 tâte le plomb d'une chasse qui ne lui était pas destinée ! Parfois aussi le baptême du feu prend un sens bien réel, comme c'est le cas à Lagudal (avril 1887) où une cartouche à



Manoeuvres avant 1914 - Le coin des officiers

blanc met le feu aux bruyères (dont celles du maire de Saint-Jean d'Eyraud, Eyguière), et en brûle pour 5 000 à 6 000 F.

Il y eut des accidents plus pénibles, mais heureusement fort rares. Félix Rajol, 24 ans, de Prats-de-Carlux, doit sans doute son salut aux mollets du bicycliste qui, tel le coureur de marathon, retourne de toutes ses forces chercher une voiture pour conduire à l'hôpital un de ses camarades blessé par un tir à blanc près de Cours-de-Pile (avril 1897).

Plus tragiques, hélas, furent les manœuvres de juillet 1902 (108^e et 50^e sous les ordres du général de Négrier). L'affaire ayant été très grave, il n'a pas été possible d'en cacher le déroulement. Le 8 juillet 1902, à 2 heures du matin, le 108^e quitte Bergerac en deux colonnes pour Manzac et Grignols. Il arrive à 7 h 30 à Villamblard (étape d'environ 25 km) ; déjà éprouvés fortement par la chaleur, une trentaine d'hommes sont tombés d'épuisement. On obtient une voiture pour en conduire à Manzac (alors qu'il aurait fallu les ramener à Bergerac), tandis que les autres continuent. Mais la fatigue s'aggrave, et ils sont de plus en plus nombreux à rester sur le bord de la route. Au lieu-dit le Cluzelou, l'élève caporal Laroche, 7^e compagnie, originaire de Vaunac, s'écroule, frappé d'insolation. Le commandant de Rodellec, sur avis du médecin-major Routier, permet alors à la colonne de s'arrêter puis de continuer librement vers Manzac. Mais il est trop tard pour Laroche qui, transporté dans la maison de M^{me} Foussal, et malgré les soins du major et d'un étudiant en médecine, décède à 5 heures du soir.

Dans le même temps, l'autre colonne, sous les ordres du commandant Cuignet, connaît les mêmes épreuves. Tandis qu'on télégraphie à Bergerac d'envoyer un major en renfort, les troupes finissent d'arriver à Grignols et Manzac, où deux autres soldats décèdent (le caporal Christophe, de Saint-Front la Rivière et le cuisinier Fargeat). Ils sont enterrés dès le lendemain, dans une hâte dénoncée comme suspecte et contraire à la loi. L'inhumation de Laroche donne même lieu à des incidents entre l'autorité militaire (qui veut rapidement en finir) et le maire de Villamblard, Chazot, chargé de l'exécuter. De sa propre autorité il fait prévenir la famille du défunt, permettant ainsi au père du caporal de ramener le corps de son fils à Vaunac.

Face à ces tragiques événements, le général de Négrier décommande les manœuvres et donne l'ordre de rapatrier les malades par chemin de fer. Cinquante restent à l'infirmerie, dont plusieurs touchés sérieusement. Le régiment quant à lui se repose le 10 à Villamblard et regagne Bergerac le 11 juillet, où son retour provoque une vive impression. Il ressort de tout cela une série de questions que le journal *L'indépendant*, fidèle à son titre, pose ouvertement :

- Pourquoi le régiment est-il parti en manœuvre par une chaleur torride (contrairement au règlement), et n'a-t-il pas fait grand'halte à Villamblard?

- *Pourquoi n'y avait-il qu'un seul médecin pour 1 200 hommes ?*
- *Pourquoi ces enterrements précipités ?*
- *Pourquoi la musique a-t-elle malgré tout donné un concert le jeudi 10 à Villamblard ? Était-il de bon goût dans de telles circonstances ?*

L'affaire ne peut plus être étouffée, d'autant que la politique prend le relais. A la séance de la Chambre du 12 juillet 1902, les députés de la Dordogne, de la Batut et Clament demandent des éclaircissements, car la situation est très confuse : sur 1 200 hommes, 300 auraient été frappés d'insolation ; on cite 6 décès et il y en aurait d'autres (ce qui est faux). Le ministre de la Guerre étant absent, la question ne peut être débattue, mais une enquête est ouverte. Elle confirmera sinon les fautes, du moins les erreurs dénoncées. Le régiment aurait dû partir avec tout son corps médical ; il aurait fallu rapatrier très vite les premiers malades sur Bergerac où les médecins civils seraient intervenus ; tout confirme qu'une halte à Villamblard aurait tout évité. Soigné à temps, le caporal Christophe ne serait pas mort. Ces erreurs paraissent d'autant plus réelles que seul le 108^e a été touché. Son homologue de Périgueux n'a semble-t-il pas souffert, les hommes étant partis en bourgerons et pantalons de treillis.

Entre temps, les choses rentrent dans l'ordre. A la revue du 14-juillet le général Humbel fait détacher quatre hommes des rangs et les félicite pour leur dévouement durant les manoeuvres (le caporal Lacoste, les soldats de 1^{ère} classe Chaverou, Gorie, Chagne, promu le matin même). Est félicité aussi pour son concours, le fils du gardien du cimetière catholique, André Monteyrol, caporal à la 8^e Cie. Lors de la revue, le major Routier est vivement applaudi.

L'affaire en reste là et on n'en saura pas plus ²⁵, malgré un dernier épisode consécutif à l'intervention des députés. Le 16 juillet au soir, deux civils débarquent incognito à la gare de Bergerac et se font conduire au Grand Hôtel. Dans une petite ville, la venue de deux inconnus, élégants et discrets, ne peut qu'intriguer. Le lendemain, à 7 heures du matin, ils sont en uniforme à la caserne du 108^e : l'un est divisionnaire, c'est le général André, ministre de la Guerre, l'autre est le commandant du Génie Bernard, son officier d'ordonnance. La surprise est totale, et on imagine la tête des hommes du poste ! Le régiment étant en exercice, on attend son retour tandis qu'arrive de toute la vitesse de sa bicyclette, le général Humbel, prévenu entre temps. Un long entretien se déroule alors entre les deux généraux et le colonel du 108^e, de Marin de Montmarin. Il n'y a plus à cette date qu'un seul malade,

25. Il ne semble pas qu'il y ait eu de sanctions.

Formet 1 bis (no. 11 X, 1890, 00, 2)

Modèle XXVI.

Art. 325 du Règlement sur le Service Intérieur des troupes (Infanterie).

12^e CORPS D'ARMÉE.

24^e DIVISION D'INFANTERIE.

47^e BRIGADE.

108^e RÉGIMENT D'INFANTERIE.

CERTIFICAT de Bonne Conduite.

(1) Délégué du corps.

(2) Note, préliminaire, écrite et numérotée comme les autres.

(3) Dénomination de la compagnie.

(4) De bataillon.

(5) Les positions à remplir par le soldat, à l'expiration de sa période, les positions de prison et le régime auquel il est soumis, les dates des dernières années de présence, et tout le détail militaire, depuis quatre jours. Les nombres sont à inscrire au verso de la feuille. Les notes ne sont pas répétées. — L'emploi des rubriques est indiqué pour remplir le mot « motif » et à la fin de porter cette mention à l'arrière des positions (Notes des positions des 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000).

La Commission spéciale du 108^e Régiment d'Infanterie instituée en exécution du Décret du 20 octobre 1892 portant Règlement sur le Service intérieur des troupes d'Infanterie.

Certifie que le Sieur **SCITZELIO Jean** soldat de 1^{re} classe, numéro matricule 2742 né le 22 Novembre 1870 à *Sturme* canton de *dit* département de la *Lozère* taille de 1 mètre 620 millimètres, cheveux *et* sourcils *châtain* clair, yeux *gris bleu* front *extensif* nez *fort* bouche *grande* menton *à fossette* visage *allongé* marques particulières: *tacheté de rouille*

a tenu une bonne conduite pendant le temps qu'il est resté sous les drapeaux, et qu'il y a constamment servi avec honneur et fidélité.

La présente attestation est donnée sur la proposition du Capitaine de *la 111^e compagnie* et du Chef *de Bataillon* auxquels appartient le Sieur *Scitzelio Jean* après examen au registre des punitions, en ce qui le concerne.

Punitions infligées durant les deux dernières années de présence sous les drapeaux:

Sept jours dont: *Sept* de prison, *Sept* de cellule.

Fait à *Sturme*, le 1894.

Le Président de la Commission spéciale,

APPROUVÉ:
Le Général de brigade,

Formet 1 bis (no. 11 X, 1890, 00, 2)

**Evolution de l'uniforme : du dolmen à brandebourgs
à la tunique à épaulettes**



Sous lieutenant vers 1890



Sergent-major vers 1890



Sous-lieutenant - 1914.



Officier vers 1890.

tous les autres ayant défilé pour le 14-juillet. Le ministre inspecte ensuite le régiment et les casernes (il trouve le pain insuffisamment travaillé), puis les malades à l'hôpital (où il laisse 100 F), s'assurant qu'il n'y reste aucune victime de l'insolation²⁶.

A 12 h 30, il part pour la gendarmerie de Pont-Saint-Mamet, où il fait convoquer un témoin, Paul Faure, qui n'avait rien vu mais par renseignements avait tout raconté à *La Petite Gironde* ! Le général se rend alors à Villamblard où il rencontre le maire, mais sa visite n'étant pas annoncée, il n'est pas possible de rassembler des témoins. Il y trouve malgré tout la confirmation que les troupes sont arrivées en piteux état, et qu'une halte au village aurait tout évité. De là, il va à Jaure, où il est reçu par le beau-frère du général Obroutcheff, puis à Manzac, où là encore l'arrivée des troupes dans un état déplorable est bien attestée. L'instituteur précise même que le 9 juillet le thermomètre exposé au nord marquait 35 à l'ombre. Sa journée se termine par un dîner à Jaure, avant de regagner le train de Neuvic qui par Coutras le ramène à Paris. Les journalistes resteront sur leur faim, pour une fois qu'il y avait matière à écrire. Et on n'entendra plus parler de rien.

Durant cette même période, le 108^e de ligne a été amené à intervenir à l'extérieur du territoire, sans y ouvrir des pages glorieuses mais en confirmant, par sa participation, la présence française outre-mer. C'est une partie de nos conquêtes coloniales qui est ainsi évoquée, avec en priorité l'Algérie. A six reprises au moins, le régiment y envoie des hommes : dès 1874, 126 soldats rejoignent les trois bataillons de guerre qui y sont détachés ; en 1880, le 3^e bataillon part pour Dehli à cinq étapes d'Alger, renforcé en 1881 par 130 hommes pour combattre l'insurrection du sud oranais ; puis en 1885, 1899, 1900 où le 4^e bataillon, commandé par le chef Ancelot, embarque pour Mascara aux accents de Sambre-et-Meuse. Ce peut être aussi la Tunisie (1882), le Maroc (12 volontaires partent en août 1912 sous la conduite du sergent Cantegrel), Madagascar (1895) ou le Tonkin (1885), consécutivement au déboire de Lang Son (une quinzaine de volontaires y sont envoyés d'urgence : ils y avaient été précédés par le lieutenant Romani). Petit clin d'œil coloré au fond du Périgord.

Ces différents exercices sont l'occasion d'arborer les nouvelles tenues ou de tester l'armement mis au point durant cette période. C'est en juillet 1879 que les soldats étrennent le nouveau pantalon de toile comme tenue d'été. Pour les officiers, le changement d'uniforme apparaît en mars 1893, avec la tunique à épauvette remplaçant le dolman à brandebourg (épauvettes que les anciens voient réapparaître avec plaisir). Peut-être se fourniront-ils bientôt chez Privat, maître tailleur qui a

26. Il accorde en partant un jour de repos au régiment et lève certaines sanctions.

obtenu plusieurs récompenses dont une médaille d'argent à l'exposition des vêtements du Grand Palais, et qui travaille rue du Petit-Sol.

L'armement témoigne lui aussi des changements apportés dans ce domaine : la distribution de nouveau fusil Lebel (modèle 1886) est terminée en août 1888. Désormais inséparable de la silhouette du soldat français, il s'accompagne de l'épée-baïonnette à poignée en maillechort et à lame quadrangulaire. C'est la célèbre "Rosalie" qui frappe par son allure et dont la réputation est immédiatement établie : "Cette arme est, dit-on, extrêmement meurtrière". En juin 1909 ce sont les mitrailleuses qui font une apparition timide : attribuées en deux sections commandées par un lieutenant, chaque section en recevant deux. Leur utilisation va de pair avec celle d'un nouveau mode de transport : la bicyclette. Des marches d'entraînement ont lieu en août 1913, et à la revue du 14-juillet 1914, on admire particulièrement les bicyclistes servants de mitrailleuses. Mais le retard dans ce domaine et la conception différente de leur emploi par nos adversaires vont se retrouver dans quelques semaines. Quant à l'aéroplane, si on en signale deux à La Braconne en mars 1911, il ne fait pas encore véritablement partie de l'arsenal militaire.

Oui, l'armée française et le 108^e sont bien entraînés. Mais peut-être pas pour la guerre qui les attend.

(A suivre)

J.-L.A.

**Exemples de quelques patronymes typiques ou célèbres
du Bergeracois et de sa région à partir des engagés volontaires**

- **Bruzac** - Fils du maire de Bergerac. A son propos, on dénonce en février 1904 ce qui semble être du favoritisme. Pour avoir fait le mur, le caporal Bruzac ramasse 15 jours de salle de police, alors qu'un autre caporal, son complice, hérite de 15 jours de prison.
 - **Chadourne** - Cordonnier, Bergerac.
 - **de Chaunac-Lanzac** - Besse
 - **Delbast** - Employé de commerce, Bergerac.
 - **Delperrier** - Bergerac.
 - **Desmartis** - Horticulteur, Bergerac.
 - **Fouant de la Tombelle** - Etudiant en école de commerce, Castelnaud-Fayrac.
 - **de Galard Béarn** - Bergerac.
 - **Gastesoleil** - Coiffeur, Bergerac.
 - **Giraudel** - Bergerac.
 - **Got** - Corroyeur, Bergerac.
 - **Gouzou** - Tailleur, Bergerac.
 - **de Laloubie** - Clerc d'avoué, Lalinde.
 - **Pic** - Bergerac.
 - **Tamarelle** - Tapissier, Bergerac
 - **de Tarde** - Licencié es lettres, Laroque Gageac.
 - **Vie** - Employé de commerce, Bergerac.
- etc.

Bien entendu, il ne s'agit là que de quelques exemples. En outre, si l'on s'en tient à la présence d'une particule comme approche conventionnelle d'un patronyme nobiliaire, on remarque la modestie de cette catégorie qui ne totalise que 4 % des engagés. Situation normale car dans la France d'avant 1914, l'aristocratie choisit en priorité la cavalerie, arme noble par excellence.

- **de Banes Gardonne** - Oran.
- **de Berail** - Montflanquin.
- **de Boysson** - Colombier, Issigeac. Doissac, Belvès. Vitrac.
- **de Chatonville** - Saint-Cyprien.
- **de Chaunac-Lanzac** - Besse.
- **de Coutouly** - Bergerac
- **de Crozefon** - Laccaussade, Montflanquin.
- **Fouant de la Tombelle** - Castelnaud Fayrac,
- **de Galard-Béarn** - Bergerac.
- **de Gastebois** - Fonroque.
- **Gontier du Soulas** - Vicq, Lalinde.
- **de la Chapelle** - Lot et Garonne, Lot et Garonne.
- **de Laloubie** - Lalinde.
- **Masmontet de Fontespine** - Saint-Antoine de Breuilh.

- **Monegrier du Sorbier** - Auriac.
- **Pigeon de Lagineste** - Talence.
- **de Pydemarc Saint-Sernin** - Tarn.
- **de Rodellec du Porzic** - Bergerac.
- **de Saint-Angel - Saint-Privat**, Saint-Aulaye.
- **de Subercasaux** - Gironde, Gironde.
- **de Tarde** - Laroque Gageac.
- **de Tessières** - Bertri Burée.

- **Total : 26**

**Engagements volontaires à Bergerac
(1877-1910)**

Années	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	108 ^r	Total
1877	4	1	8		13	97
1878	2		3	1	6	38
1879	2				2	37
1880	1		2	1	4	48
1881		1	6	1	8	65
1882	1		3		4	78
1883	3		6		9	82
1884			4		4	83
1885		2	4	1	7	101
1886	3	2	7		12	109
1887	10	3	2	1	16	116
1888	3	2	8		13	77
1889	6	6	9		21	101
1890	8	1	8		17	139
1891	6	4	8		18	100
1892	5	4	5		14	63
1893	8	5	6		19	81
1894	5	9	5		19	81
1895	9	6	7		22	91
1896	9	5	12	1	27	84
1897	2	4	8		14	57
1898	5	6	5		16	64
1899	11	10	7		28	85
1900	16	8	14		38	81
1901	13	7	12		32	87
1902	20	20	11		51	107
1903	18	11	12		41	90
1904	12	12	18		42	61
1905	21	13	8		42	91
1906	11	12	3	1	28	96
1907	12	8	5		25	88
1908	4		2		6	62
1909	3	3	3		9	67
1910		1			1	9
Total :	233	166	221	7	628	2 716
Total en %	37	26	35	1	-	-

Exemples :

- le 12 mars 1888, 7 engagés sur les 13 de l'année sont bergeracois et employés (6 ont 20 ans) ;

- cela apparaît encore plus évident lorsqu'il s'agit d'élèves ecclésiastiques, 3 le 10 novembre 1900, 2 le 12 novembre, c'est à dire 5 séminaristes en deux jours.

- c'est à coup sûr certain lorsqu'il de frères, comme c'est le cas en 1902 avec Guillaume et Pierre de Subercassaux, deux girondins sans profession (même si un certain laps de temps sépare les deux actes). Ce qui pose une autre donnée difficile à cerner: le poids de l'élément pécunier et économique comme facteur de détermination.

Accordeur de piano	1
Bijoutier	3
Boucher	7
Boulangier	9
Carrossier	1
Cerclier	1
Charcutier	1
Charpentier	2
Charron	1
Cimentier	1
Clerc d'avoué	4
Clerc d'huissier	3
Clerc de notaire	4
Coiffeur	3
Commerçant	1
Commis de banque	2
Commis aux hypothèques	1
Comptable	17
Cordonnier	8
Corroyeur	2
Cuisinier	2
Cultivateur	55
Dessinateur	1
Ebéniste	1
Electricien	1
Employé de commerce	35
Employé des finances	2
Employé des ponts et chaussées	4
Enfant de troupe	9
Epicier	2
Etudiant ²⁸	81
Etudiant ecclésiastique ²⁹	28
Fabricant d'instruments de de musique	1
Fabricant de parapluie	1
Ferblantier	1
Fondeur en métaux	1
Garçon de magasin	1
Géomètre	1
Graveur sur métaux	1
Horloger	1
Horticulteur	5
Imprimeur	1
Instituteur	16
Jardinier	3
Liquoriste	1
Lithographe	1
Mécanicien	3

27. Les professions ne sont pas toujours mentionnées. Certaines fiches ne portent même pas la mention "sans profession".

28. Nous avons regroupé les étudiants et les élèves diplômés.

29. Il leur faut un certificat de l'évêque permettant de continuer leurs études en vue de l'ordination.

Mouleur	1
Ouvrier armurier	2
Papetier	2
Peintre	5
Plâtrier	1
Potier	1
Propriétaire	3
Sabotier	2
Scieur de long	1
Sculpteur sur pierre	1
Sellier	1
Serrurier	7
Tailleur d'habits	7
Tapissier	5
Tisserand	2
Tonnelier	9
Tourneur sur métaux	1
Typographe	5
Sans profession	64

Outre l'intérêt d'un éventail représentatif des différents milieux professionnels de l'époque (avec l'apparition de nouveaux métiers tels qu'électricien ou mécanicien au début du siècle), ce tableau confirme l'importance des agriculteurs, et des milieux "intellectuels" (étudiants, instituteurs).

Origine géographique des engagés volontaires au 108^e (1877-1910)

Domicile ³⁰	Nombre	Total	%
Bergerac	171	628	27
Dordogne	239	628	38
France métropolitaine (Corse comprise) ³¹	208	628	33
Outre-Mer ³²	10	628	1,5

30. Ce recensement est basé sur le domicile et non la résidence.

31. Bastia 1, Porto Vecchio 1.

32. Alger 4, Mostaganem 3, Oran 2, Blida 1.

DANS NOTRE ICONOTHEQUE

Le souvenir d'un aéronaute bergeracois

par Brigitte et Gilles DELLUC

La vie et surtout la fin dramatique de Joseph-Eustache Crocé-Spinelli ont été de multiples fois contés. Il fait partie des pionniers malheureux et des héros de l'aérostation.

Cet aéronaute (fig. 1) est né à Monbazillac le 11 juillet 1843, dans une famille protestante, qui s'établira ensuite à Paris. Il y fera de belles études : il a été élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures et est devenu ingénieur, plein d'idées et d'inventions : on lui doit, notamment, la conception d'un vélocipède nautique qui est sans doute l'ancêtre du pédalo et celle des plans roulants électriques qui sont familiers aujourd'hui aux usagers des métros et aéroports.

Ce sont ses ascensions en ballon libre qui vont lui apporter une gloire rapide autant que tragique. Avec Gaston Tissandier (chimiste et rédacteur du journal *La Nature*) et Henri Théodore Sivel (capitaine au long cours), le 15 avril 1875, sur leur ballon de 3 000 mètres cubes, *Le Zénith*, ils quittent La Villette, s'élèvent jusqu'à 8 600 mètres, sous une pression atmosphérique de seulement 260 millimètres. Le précédent record était de 8 338 mètres. Ils veulent compléter leurs observations sur la chimie et la physique de l'air (spectrométrie, hygrométrie, mesure de l'électricité et de la température atmosphériques), effectuées lors d'une précédente ascension sur le ballon nommé *L'Etoile polaire*. Ils

ont emporté des sacs d'oxygène pour respirer, suivant les travaux de Paul Bert. Mais, malgré cela, au bout de quatre heures de vol, lorsque le ballon se pose à Ciron (Indre), au lieu-dit Les Héraults, entre Le Blanc et Argenton-sur-Creuse, seul Tissandier est encore vivant : ses compagnons ont péri, non d'asphyxie, mais du fait de la dépression atmosphérique brutale.

Leur sacrifice a permis de mieux connaître les risques des ascensions et la nécessité de pressuriser les nacelles des ballons explorant les hautes altitudes. La foule parisienne leur fera de grandioses et émouvantes funérailles. Une souscription publique en faveur des deux familles témoignera, par son succès, de l'admiration et du regret de tous. Des objets ayant appartenu à Crocé-Spinelli seront exposés dans la bibliothèque de l'École Centrale (note 1). Il y aura désormais une rue Sivel et une rue Crocé-Spinelli à Paris (note 2).

Mais notre but est ici de retrouver les traces matérielles de cet accident. Elles sont au nombre de deux : un monument sur les lieux de la chute du ballon et un tombeau au cimetière du Père-Lachaise.

Le monument est sis à Ciron (Indre), dans la Brenne. C'est une urne sommant une colonne de pierre ; cette dernière porte le dessin gravé du ballon et l'inscription suivante : *Le Zénith. A la mémoire de Th. Sivel et de Crocé-Spinelli, mort pour la science dans les hautes régions de l'atmosphère à 8 500 mètres d'altitude. Descendus près de Ciron avec leur compagnon de voyage Gaston Tissandier, survivant de la catastrophe. Le 15 avril 1875* (fig. 2). Sur la face postérieure du monument, sous le nom de Sivel, on a gravé : *CROCE-SPINELLI (Joseph-Eustache). Ingénieur des Arts et Manufactures. Né le 11 juillet 1843, à Monbazillac département de la Dordogne. Mort en ballon le 15 avril 1875.*

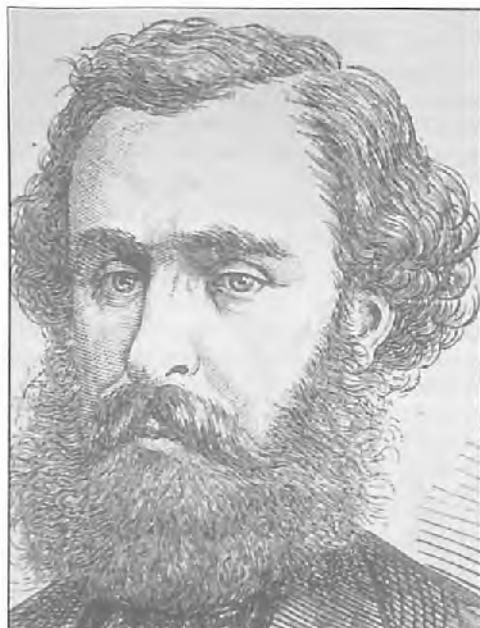
Le tombeau du cimetière du Père-Lachaise est majestueux (fig. 3). Il est situé dans la 71^{me} division, le long de l'avenue circulaire, au coin de l'avenue Gail. C'est un bronze creux représentant les deux aéronautes nus sous un drap, couchés côte-à-côte, comme après l'accident. C'est une œuvre de A. Dumilâtre de 1878 (Gruet jeune, fondeur). L'inscription est la suivante : *Catastrophe du ballon le Zénith, 15 avril 1875. Crocé-Spinelli et Sivel, morts à 8 600 mètres de hauteur. Au pied est une palme avec un phylactère portant les ailes brisées : le symbole d'une belle aventure scientifique trop tôt interrompue.*

Note 1 : ce détail nous a été communiqué par M. Paul Crocé-Spinelli, avec lequel nous avons échangé une intéressante correspondance à propos de son grand-oncle et que nous remercions. Michel Crocé-Spinelli (né en 1932) mène lui aussi une vie aventureuse, puisqu'il est un grand reporter fort connu, producteur pour la télévision.

Note 2 : si l'on cherchait un nom pour un de nos collèges, celui de Crocé-Spinelli conviendrait parfaitement. Cela ranimerait chez nous le souvenir de ce pionnier péngourdin.

Bibliographie et sources

- CHAMBE R. : Les performances du ballon libre au XIX^e siècle, *Histoire de l'aviation*, p. 82-83, ill. (communiqué par M. P. Crocé-Spinelli).
- CROCE-SPINELLI J., SIVEL 1874 : Ascension scientifique à grande hauteur, exécutée le 22 mars 1874, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 6 et 13 avril 1874, 4 + 4 p., 1 diagramme.
- CROCE-SPINELLI P. 1980 : Notes manuscrites et correspondance avec B. et G. Delluc.
- DALBA J. 1974 : Le drame du "Zénith", *Historia*, n° 335, p. 12-16, ill.
- DURIEUX J. 1910 : Un aéronaute périgourdin, Crocé-Spinelli, *La Revue du Périgord*, 1, n° 1, p. 71-74.
- FLAMMARION : *L'Astronomie populaire* (cité par le dictionnaire biographique).
- JOLY CICUENDEZ O. 1993 : Il y a cent ans, le Zénith (bande dessinée : les belles histoires de l'oncle Paul), *Spirou*, 39^e année, 24-6-76, p. 24-25.
- KUNTZ P. 1875 : Compte rendu du rapport de M. G. Tissandier sur la catastrophe du Zénith à l'Académie des Sciences, *Annales de la Soc. d'Agric., Sciences et Arts de la Dordogne (journal de la ferme-école et des comices agricoles du département)*, XXXVI, p. 453-457.
- LAROUSSE P. 1878 : Notice sur Crocé-Spinelli Joseph-Eustache, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* (supplément).
- LAROUSSE P. 1878 : Notice sur Tissandier Albert, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* (supplément).
- LECORNU J. 1912 : *La Navigation aérienne*, Librairie Vuibert, Paris, 435 p., ill. (sur Crocé-Spinelli, voir p. 192-196).
- LETOURZAY et A. s.d. : Notice biographique sur J.-E. Crocé-Spinelli, *Dictionnaire biographique*, p. 1259 (communiqué par M. P. Crocé-Spinelli).
- PRESSE de l'époque 1875 : Une fin tragique, *La Gazette de France* (17 et 18 avril), 1 p. (communiqué par P. Crocé-Spinelli).
- SIVEL, CROCE-SPINELLI, TISSANDIER A. et G., JOBERT 1875 : Ascension scientifique de longue durée, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 5 avril 1875, 6 p.
- TISSANDIER 1878 : *Histoire de mes ascensions*, Franceschini (cité par le dictionnaire biographique).
- TISSANDIER G. : Le récit de Gaston Tissandier, in : *Paris de 1800 à 1900* par Ch. SIMOND, p. 29 (communiqué par P. Crocé-Spinelli).
- X. 1967 : La dramatique ascension du ballon "Le Zénith" (15 avril 1875), *Naguère et jadis*, 1 p. (communiqué par P. Crocé-Spinelli).
- X. : Catastrophe du Zénith, *Les accidents de l'aérostat*, Imagerie de P. Didion, Metz, 1 p., ill. (communiqué par M. P. Crocé-Spinelli).
- X. : L'Aérostation scientifique, *Histoire de l'aéronautique*, Dollfus, Bouché, p. 105, ill. (communiqué par M. P. Crocé-Spinelli).



NOTES DE LECTURE

Daniel L'Homond, **Les lieux disent**, Fédérop, Eglise-Neuve d'Issac, 1996, 244 p.

L'histoire des lieux-dits de son village est un prétexte pour Daniel L'Homond pour conter les tribulations qui lui inspirent tous ces noms. La toponymie de Saint-Julien-de-Lampon est certes présentée, avec originalité, humour et comme le dit l'éditeur avec *gourmandise*.

Actes du colloque Montréal-Mussidan 1995, La vallée de la Crempse en Périgord, Amicale laïque de Mussidan et Fédérop, Mussidan, 1996, 192 p.

Les organisateurs de l'intéressant colloque, qui s'est tenu en septembre 1995, au château de Montréal et à Mussidan, ont eu l'heureuse initiative de rassembler les nombreuses communications et d'en proposer les actes. La vallée de la Crempse apparaît sous un jour nouveau grâce à ces travaux portant à la fois sur l'histoire, l'archéologie et la toponymie.

Moïse Géraud, **L'Araucanie et la Patagonie - Antoine de Tounens ou une royauté difficile**, Imprimerie de l'Eperon, 1995, 80 p.

Ce rappel historique d'Antoine de Tounens et de son épopée en Amérique du Sud bénéficie d'une préface du prince Philippe d'Araucanie.

Collectif, **Maurice Albe, un artiste et son pays**, Fanlac et Conseil général de la Dordogne, Périgueux, 1996, 160 p.

Plus qu'un catalogue d'exposition, l'équipe réunie autour de François Bordes a réalisé un ouvrage de référence sur Maurice Albe, sa vie et son oeuvre.

Sous la direction de Pierre Garmy et Louis Martin, **Enceintes romaines d'Aquitaine**, Sciences de l'Homme, Paris, 1996, 200 p.

C'est à Claudine Girardy-Caillat qu'est revenue la tâche de présenter Périgueux à l'époque romaine. Nous connaissons déjà ses importants travaux liés aux fouilles nombreuses conduites ces dernières années. Avec cette publication, le visage de Périgueux en ces temps troublés apparaît plus clairement.

Joseph Joubert, **Correspondance générale**, tome I, William Blake et Cie, Bordeaux, 1996.

Cette édition critique qui comportera trois volumes est la première à donner l'intégralité de la correspondance de Joseph Joubert. Elle a été réalisée par Rémy Tessonneau qui rappelle dans sa longue introduction la vie et l'oeuvre importante de notre auteur. Le tome I porte sur les temps révolutionnaires (1774-1804).

Collectif, **La Dordogne, aspects socio-économiques**, INSEE Aquitaine, Bordeaux, 1996, 102 p.

Tout au long de ces pages, les spécialistes de l'INSEE ont accumulé chiffres et statistiques, qui donnent du Périgord une vue complète en cette fin de siècle : population, flux migratoires, agriculture, industrie, commerce, administration, écoles, etc. Il s'agit d'un document important à conserver.

Collectif, **Les plus villages du Périgord**, La bibliothèque des Arts, Lausanne, 1996, 224 p.

L'initiative de cet ouvrage revient à des auteurs anglais : James Bentley pour les textes, Hugh Palmer pour les photographies. Ils renouvellent d'une certaine façon le regard porté sur notre région. Ils ont su, en effet, dans ce bel album, apporter une sensibilité extérieure qui traduit leur attachement pour le Périgord.

Comte de Saint-Saud, **Généalogies périgourdines**, tome III, Librairie Périgieuse, 1996, 384 p.

Rédition attendue de ce tome III des généalogies périgourdines. Il faut remercier l'éditeur pour son initiative, qui rend de grands services aux chercheurs.

Pierre Pommarède, **Tocane et Saint-Apre oubliés**, Pierre Fanlac, Périgieux, 1996, 335 p.

Nous l'attendions cet ouvrage de notre président, suite du *Tocane oublié*, publié voici déjà huit ans ! Tocane et Saint-Apre, bourgs frères, sont pourtant bien différents : Tocane vit à l'ombre du château et des seigneurs de Fayolle ; Saint-Apre se caractérise par ses commerces et ses notables. La Dronne les réunit.

Le père Pommarède nous livre un peu de lui-même dans cette monographie à la fois riche et attachante qui nous fait parcourir des sentiers trop méconnus.

Dominique Audrerie

Collectif, **Le Périgord Roman, 1. La perception de l'espace**, Reflets du Périgord, Montignac, printemps 1996, 128 p., ill.

Dix auteurs ont collaboré à la rédaction de ce numéro hors-série de fort belle facture. L'évocation porte sur l'aspect de l'architecture civile. Ce choix explique le peu de références faites aux innombrables travaux sur l'art roman accomplis par Jean Secret, et largement publiés, dans le domaine de l'architecture religieuse il est vrai. L'étude entreprise par notre collègue Jean-Claude Ignace sur les prieurés bénédictins et la mise en valeur des terres en Périgord aux XIe-XIIe siècles, consacrerait à elle seule ces intéressants mélanges.

Philippe A. Boiry, **Parti sans laisser d'adresse**, Zones EPCI, Paris, 1996, 44p.

Après les diverses manières de cuisiner la pintade et après des évocations de faits de jeunes résistants, notre collègue publie un heureux recueil de poèmes souvent fort émouvants. L'un d'entre eux s'adresse, bien sûr, à Antoine Orélie de Tounens : ... *De quel grave, de quel profond sommeil / tu dors / le front vers l'Etoile du Nord / et les constellations du vent ? / Illustre mort / Existe-t-il un souvenir de vie ? / ...*

Jacques Lagrange

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIETE

- **Nos prochaines soirées à 18h30 au siège : le 13 novembre 1996 et le 15 janvier 1997.** Programmes non parvenus.

- Pendant le mois de janvier 1997, nos réunions seront décalées d'une semaine en raison du caractère férié du mercredi 1er janvier : la réunion mensuelle aura donc lieu le **mercredi 8 janvier** et la conférence le **15 janvier**.

L'assemblée générale ordinaire de notre association aura lieu pendant le mois de janvier 1997. Dans le cas où le quorum n'aurait pas été atteint, elle sera reportée automatiquement au mois de février. Toutes les informations nécessaires vous seront fournies en temps voulu.

Ordre du jour : compte rendu moral, compte-rendu financier, élections.

DEMANDES DES CHERCHEURS ET COURRIER DES LECTEURS

- M. Guy Penaud (13, rue Pompidou, 46000 Cahors), en réponse à M. David Janela (voir Petites nouvelles du *B.S.H.A.P.*, n° 2, 1996), a dénombré en Dordogne huit châteaux, maisons nobles ou repaires de la Renaudie et confirme que le château de la famille des Du Barry de la Renaudie est bien situé à Saint-Front-la-Rivière.

- M^{me} Gisèle Flécheux-Zilberman (Le presbytère de Beauregard, 24120 Terrasson, tél. 53.51.22.94) recherche toute trace (écrite ou orale) des séjours incognito en Périgord du savant et chercheur Jean Painlevé, entre 1941 et 1942. Enfant à l'époque, elle se souvient que ses parents le recevaient durant ses déplacements secrets mais elle n'en retrouve aucune mention dans les ouvrages récents sur la Résistance en Périgord.

- M. Xavier Pazat de Lys (Saint-Sernin, 24400 Beaupouyet, tél. 53.81.70.53) cherche tous renseignements sur le bienheureux abbé Antoine Paul Constant Auriel, sur ses origines familiales auvergnates, et sur les relations, si elles existent, avec la famille périgourdine qui porte ce nom.

- M. F.P. Vickers (Puy Chapon, 24160 Saint-Germain-des-Prés) recherche tout ce qui concerne les activités en Périgord des agents secrets anglais et américains (S.O.E. et O.S.S.) pendant la Résistance : parachutages, émissions, sabotages, embuscades (lieux, dates, descriptions des actions).

- M. François Le Nail (24210 Thenon), à la suite de sa communication du 3 avril dernier, fournit une intéressante précision concernant le château de Rastignac :

En 1811, cent cinquante ans après les travaux de reconstruction réalisés en 1657, un prix-fait était établi entre le marquis Pierre-Julie Chapt de Rastignac et un maçon de La Bachellerie, non "pour la démolition d'une tour", ainsi qu'il est indiqué dans le compte rendu (*B.S.H.A.P.*, CXXIII, 2^e livraison, p. 150) mais "pour la démolition totale du château afin de permettre d'édifier sur ses fondations la superbe demeure de style palladien dont la construction fut achevée en 1830".

- M. Danilo Grébénart (La Bonnetie, 24320 Cercles) signale des erreurs typographiques dans la rubrique "Entrées d'ouvrages" de la deuxième livraison de notre Bulletin, concernant des ouvrages offerts par lui. Il faut lire : *Le Capsien des régions de Tébessa et d'Ouled-Djellal, La région d'In Gall - Tegidda n Tesemt, Aïn Naga. Capsien et Néolithique des environs de Messad.*

Tous les membres de notre association peuvent proposer pour le Bulletin des études inédites concernant l'histoire et l'archéologie du Périgord (avec des illustrations, plans, photos, schémas...).

Il n'est pas obligatoire qu'elles aient fait l'objet d'une présentation au cours d'une réunion de notre compagnie.

Prière d'adresser le courrier à M. le Directeur de la Publication, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux.

**CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHEOLOGIQUE DU PÉRIGORD**

OUVRAGES DIVERS

E. Espérandieu, *Inscriptions antiques du musée de Périgueux*, Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl.

La plus complète des éditions des inscriptions présentée au musée du Périgord avant que ne soient effectuées les fouilles de Vésone. Cet ouvrage garde une grande valeur car aucun recueil n'a été publié depuis avec autant de commentaires. Le corpus est en outre précédé d'une présentation de Périgueux antique et de ses institutions.

100 F

P.-J. Lavialle, *Notre-Dame des Vertus*, Périgueux, 1924, 50 p.

L'histoire de l'église de Notre-Dame-de-Senilhac, des cultes qui y étaient pratiqués et des légendes qui s'y rattachent.

10 F

J. Roux, *Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux*, Périgueux, 1934, 189 p.

Cet ouvrage présente les manuscrits médiévaux "qui concernent les droits, franchises et libertes de la présente ville de Périgueux et autres pièces concernant le bien public".

50 F

F. Fournier de Laurière, *Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIXe siècle*, Sarlat, 1938, 41 p., 5 pl.

A Périgueux comme dans de nombreuses villes de France, les édiles du XIXe siècle ont concrétisé les vues du baron Haussmann. Cet ouvrage présente le détail des travaux entrepris pour modifier la voirie de la ville et donne les plans des rues qui existaient auparavant.

60 F

A. de Fayolle, *Topographie agricole du département de la Dordogne*, Périgueux, 1939, 139 p.

L'auteur, qui préféra rester en Périgord lorsque toute sa famille émigrait, a fait de l'agriculture et de l'industrie de la Dordogne sous l'Empire un tableau qui constitue un témoignage surprenant à notre époque.

100 F

J. Maubourquet et J. Roux, *Le livre vert de Périgueux*, Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p.

De 1618 à 1716, les greffiers de la mairie ont inscrit les noms des consuls, les comptes rendus des délibérations, et... les nouvelles de l'étranger. Au jour le jour, la gazette de Périgueux!

120 F

Le Périgord révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord, Périgueux, 1989.

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage symboliquement édité pour le bicentenaire de la Révolution aussi bien le récit des événements survenus que des études démographiques, sociologiques et généalogiques ayant trait à cette période complexe.

250 F

Le livre du jubilé de Lascaux, 1940-1990, Périgueux, 1990, 153 p., illustrations.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la découverte de la grotte, la Société a fait appel à ceux qui ont été parmi les premiers à y pénétrer et à étudier les peintures pariétales pour rédiger un "livre du souvenir".

100 F

Haut Périgord et pays de Dronne, actes du 6e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 1991, 75 p., illustrations.

A l'occasion de ce colloque ont été évoqués des thèmes variés, parmi lesquels la préhistoire de la vallée de la Dronne, les délits de chasse et de pêche à l'époque moderne et l'économie du secteur au XXe siècle.

70 F

R. Faille, J. Secret, M. Soubeyran, *Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon, Périgueux, 1991, 109 p., illustrations.*

Le recensement des portraits de l'évêque de Cambrai, natif du Périgord, et le rappel de quelques traits marquants de sa vie.

100 F

Bergerac et le Bergeracois, Actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), Bordeaux, 1992, 609 p., 79 illustrations.

Cet important ouvrage rassemble les résultats des travaux communiqués lors du congrès de Bergerac. Des sujets très variés dans un livre de qualité conçu sous la houlette du professeur R. Etienne.

320 F

Le Périgord et les Amériques, Périgueux, 1992, 151 p., illustrations.

Pour célébrer le cinquantième centenaire de la découverte de l'Amérique, la Société a choisi de mettre en valeur les liens qui ont uni notre région et les lies.

100 F

RECUEILS D'ARTICLES

Actes du 5e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest (Périgueux, 1913), Périgueux, 1913, 190 p., illustrations.

Tenu sous la présidence du comte de Lasteyrie, ce congrès a porté sur des thèmes très variés, comme les écoles d'architecture du Sud-Ouest, les fouilles de Roqua-Saint-Christophe ou la numismatique périgourdine.

70 F

Mélanges Géraud Lavergne, Périgueux, 1960, 164 p., illustrations.

Pour rendre hommage à son secrétaire général, plus de vingt auteurs ont traité de thèmes fort divers, depuis les premiers résultats des fouilles préhistoriques jusqu'à l'architecture religieuse médiévale ou l'anticléricalisme.

70 F

Centenaire de la préhistoire en Périgord, Périgueux, 1964, 187p., illustrations.

Tout l'aventure de la préhistoire en Périgord, depuis l'évocation des "inventeurs" de cette science jusqu'aux plus récents travaux.

80 F

Cent portraits périgourdins, Périgueux, 1979, 207 p., illustrations.

Du troubadour Bertran de Born au père Charles de Foucauld, de l'écrivain Michel de Montaigne au caricaturiste Sem, cet album de cent portraits commentés présente toutes les notabilités du Périgord. Chaque ouvrage de cette édition de prestige est numéroté.

150 F

Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine, Actes du Congrès de la F.H.S.O. (Périgueux, 1978), Périgueux, 1981, 366 p., illustrations.

De l'urbanisme de Périgueux antique au chemin de fer de Montluçon, les thèmes ne manquent pas pour rendre ce volume précieusement documenté de premier plan pour qui cherche des articles de références.

165 F

Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat, Périgueux, 1988, 283 p., illustrations.

Publié en l'honneur des doyens de la Société, ce volume de mélanges rassemble plus de trente articles, résultats de travaux portant sur des matières aussi variées que la sculpture préhistorique, la céramologie antique, l'archéologie industrielle ou... la retraite allemande en 1944

150 F

La sculpture rupestre en France de la préhistoire à nos jours, actes du 5e colloque de Brantôme (1988), Périgueux, 1989, 204 p., illustrations.

Cette monographie est la première en France à traiter ce thème d'archéologie préhistorique et historique de manière théorique (essais de terminologie et de classification) et propose également des exemples variés (en Dordogne, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine).

150 F

J. Maubourguet, Sarlat et le Périgord méridional, t. 3 (1453-1547), Périgueux, 1955, 158 p.

Seul disponible dans l'attente d'une réédition des deux premiers tomes, cet ouvrage raconte un siècle d'histoire du Périgord du sud, de la fin de la guerre de Cent Ans aux débuts de la réforme. L'auteur donne de nombreux renseignements sur les familles et leurs possessions territoriales.

40 F

H. Gouhier, Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, Périgueux, 1963, 44 p.

Maine de Biran se présente dans ces lettres sous un jour peu coutumier. L'homme politique de l'Empire est au fait de toutes les combinaisons et, ami fidèle du baron Maurice, les lui rapporte.

30 F

J. Secret, Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), Périgueux, 1972, 160 p.

Jean Secret a publié et commenté le journal intime d'un légitimiste du Périgord, promu sous-préfet de la Dordogne sous la monarchie de Juillet, puis préfet sous la deuxième République, et qui répondra de son département lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Le regard sur son époque d'un haut fonctionnaire qui fut également l'ami de Bugeaud, d'Alexandre Dumas et de beaucoup d'autres personnalités.

60 F

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société (vendu par fascicule)

La Société historique et archéologique du Périgord a publié depuis 1874 plus de 50 000 pages d'articles ou de documents inédits répartis en six, puis quatre fascicules annuels. Les livraisons encore en stock (cf. liste ci-après) feront l'objet, à partir d'une commande de 10 fascicules, d'une réduction conséquente.

Années complètes: 1904, 1908, 1910, 1911, 1912, 1914-1917, 1933, 1941, 1942, 1952-1958, 1964, 1969, 1970, 1971, 1973-1981, 1983-1988, 1990, 1992. D'autres fascicules sont disponibles; nous consulter suivant vos vœux.

70 F le fascicule

Index analytique des années 1964-1984 du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 1986, 68 p.

10 F

Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin de la Société (1907-1971), Périgueux, 1973, 24 p.

10 F

Inventaire de l'iconothèque de la Société et archéologique du Périgord, Périgueux, 1970, 39 p.

10 F

Hommage au Président Jean Secret, Périgueux, 1982, 71 p.

Les thèmes et les références des travaux de l'un des présidents les plus actifs de la Société historique et archéologique du Périgord, ainsi que les hommages qui lui furent rendus après son décès soudain.

30 F

Pour expédition, frais postaux en sus.

Le directeur de la publication: Jacques Lagrange
S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX
Offset Joucla - Boulazac
Commission paritaire n° 63667